

# REVUE DE PRESSE

5 mai 2020

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** **information**  
*MÉDIAS* **télé** **Médias**  
**sociaux**

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

# Québec autorise un retour en classe sur trois jours

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Le gouvernement Legault autorise les commissions scolaires à organiser le retour en classe de façon progressive, en l'étalant sur trois jours, si elles jugent que c'est nécessaire.

Selon ce que *Le Devoir* a appris, le ministre de l'Éducation a fait parvenir une directive accordant cette flexibilité au réseau scolaire, lundi soir. Québec a fait cette concession devant les pressions quasi unanimes du milieu de l'éducation, qui doit gérer l'anxiété des parents et du personnel scolaire.

Les commissions scolaires situées hors de la grande région de Montréal, qui accueilleront les élèves du primaire à compter de lundi prochain, pourront étaler la rentrée jusqu'au mercredi, indique la directive signée par le ministre Jean-François Roberge. « Il est important de noter cependant qu'après ces trois jours, tous les élèves inscrits devront avoir accès à l'école », précise-t-il.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières, en Montérégie, n'avait pas attendu la décision du gouvernement. Elle a annoncé au cours des derniers jours que le retour à l'école ne se ferait pas en même temps pour tous les élèves, à compter du 11 mai. Les neuf commissions scolaires anglophones avaient aussi prévenu dès vendredi que le retour en classe se ferait « si et quand » elles le jugeront possible, mais le gouvernement insiste pour qu'elles se conforment aux directives de l'État.

Le gouvernement fournira aussi des masques de protection au personnel travaillant en classe spécialisée, en soutien direct auprès d'élèves handicapés et au personnel du préscolaire. Québec remboursera aussi aux commissions scolaires l'achat de couvre-visages réutilisables pour tout membre du personnel qui en fera la demande, confirme la directive du ministre.

La réouverture des écoles primaires dans la grande région de Montréal doit avoir lieu une semaine plus tard que dans le reste du Québec, soit le 19 mai. Le premier ministre François Legault a précisé que la reprise pourrait être retardée en fonction de l'évolution de la pandémie.

Le retour en classe étalé sur trois jours fera sans doute pousser un soupir de soulagement aux gestionnaires et au personnel des écoles, qui font face à un défi sans précédent : organiser une réouverture en pleine pandémie.

## Plus d'élèves que prévu

Les associations de directions d'école seront heureuses de cette flexibilité, car elles s'attendent à ce qu'il y ait entre 50 % et 80 % des élèves en classe — et non 50 %, comme le souhaite le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

La présence de tous ces élèves forcera les écoles à aménager des classes dans les gymnases, dans les bibliothèques scolaires et même dans des écoles secondaires, affirment plusieurs sources dans le réseau. Les directions s'attendent aussi à devoir faire appel à des finissants en éducation et à des

enseignants du secondaire pour pourvoir tous les postes.

« Il y aura beaucoup d'élèves qui ne seront pas dans leur local habituel avec leur enseignant d'origine », résume Hélène Bourdages, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire. Ces enfants risquent d'être déstabilisés par de tels changements à leur routine scolaire, estime Catherine Beauvais-Saint-Pierre, présidente de l'Alliance des professeurs et des professeurs de Montréal.

Il faudra scinder les groupes en deux ou même en trois, car plusieurs locaux peuvent accueillir une dizaine d'élèves — et même moins, dans certains cas —, et non une quinzaine, comme le stipule le MEES. Pas évident dans ces conditions de trouver des enseignants et des locaux pour tout le monde, surtout en pleine pénurie de personnel.

Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement, estime qu'entre 20 % et 25 % des enseignants demanderont de travailler à la maison pour des raisons de santé. Il faudra recruter des suppléants pour remplacer ces professeurs en classe. Les suppléants devront aussi être en classe pendant la formation sur l'enseignement à distance que tous les enseignants devront suivre dans les prochaines semaines.

# ÉDITORIAL

■ DOUTES SUR LA RÉOUVERTURE

## *Quand les anglos montent au créneau*

**L**

es neuf commissions scolaires anglophones du Québec jugent que c'est à elles et non pas à l'État québécois de décider quand leurs écoles primaires rouvriront. Pour le président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), Dan Lamoureux, il serait « prématuré » de rouvrir les écoles primaires le 19 mai dans la grande région de Montréal et le 11 mai dans le reste du Québec.

**ROBERT  
DUTRISAC**



Pour la grande région de Montréal, l'ACSAQ estime que l'épidémie de la COVID-19 n'est pas encore maîtrisée partout et qu'elle ne le sera peut-être pas dans deux semaines.

Pour le reste du Québec, ce sont des problèmes d'organisation insolubles qui empêcheront une réouverture généralisée le 11 mai, et même après, avance l'association.

La mise en œuvre des mesures sanitaires, la disponibilité du personnel et la complexité d'assurer le transport scolaire varieront d'une commission scolaire à une autre, et d'une école à une autre, fait-on valoir.

Comme nombre de parents anglophones prennent leurs informations au Canada anglais, ils sont nombreux à mettre en doute la stratégie de déconfinement du gouvernement du Québec puisqu'elle diffère de celle du reste du Canada. Après tout, leur gouvernement national est à Ottawa, et Justin Trudeau a laissé entendre qu'il n'enverrait pas ses enfants à l'école s'il en avait la possibilité. Bien qu'il n'ait pas encore annulé l'année scolaire, le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a dit qu'il voulait protéger les enfants à tout prix et que les écoles, dans son plan de déconfinement, seraient parmi les derniers endroits à rouvrir. D'autres provinces, comme l'Alberta, ont tout simplement mis un terme définitif à l'année scolaire.

Contrairement aux commissions scolaires francophones, qui sont dirigées par un directeur général relevant du ministère, leurs homologues anglophones sont chapeautés par des conseils d'administration, dont les membres sont élus au suffrage universel. En ce sens, ces commissions scolaires demeurent des entités politiques même en se transformant en centres de services.



Pour affirmer leur droit à rouvrir les écoles selon leur bon vouloir, elles s'appuient sur une interprétation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui garantit aux minorités linguistiques un droit d'avoir leurs propres écoles et d'en assurer la gestion. Elles aspirent à une certaine souveraineté scolaire, contestant devant les tribunaux la loi 21 afin de permettre à leurs enseignantes de porter des signes religieux ou, encore, la décision du ministre Jean-François Roberge de transférer deux de leurs écoles au réseau francophone.

De son côté, le ministre a soutenu que les commissions scolaires n'avaient pas le pouvoir de reporter l'ouverture des écoles. Mais il n'est pas seulement question de prérogatives de l'État québécois dont les anglophones voudraient qu'elles ne s'appliquent pas à eux. D'autres voix se sont élevées, du côté des directeurs d'écoles et des commissions scolaires francophones, pour prévenir que les écoles ne pourront pas toutes rouvrir aux dates fixées.

Dans son point de presse lundi, le premier ministre François Legault a reconnu que « ce ne serait pas parfait la première journée ».

C'est sans doute un euphémisme. Dans la mesure où tous les acteurs sont de bonne foi, le ministre Roberge devrait faire preuve de souplesse et accepter certains accroc à l'échéancier. Après tout, à l'impossible, nul n'est tenu.

## CORONAVIRUS

# Le retour à l'école... Et après ?

Tous les enfants devraient bénéficier d'un filet social digne de ce nom

Jacinthe Rivard

Professeure associée, École de travail social, Université de Montréal\*

Le déconfinement est en cours. Il est volontaire et il commence par les enfants les plus jeunes, des services de garde et des écoles primaires. Ce plan fait beaucoup réagir, tout comme plusieurs des décisions prises depuis le début de cette crise sanitaire. Et il est appréciable de disposer du droit et de la liberté de s'exprimer, de se manifester et de rappeler à nos décideurs les enjeux sociaux du terrain, dans ce pays encore démocratique qui est le nôtre : la démocratie étant un principe à reconquérir continûment.

Notre prise de position ici ne remet pas en question la nécessité ou non de rappeler les enfants à l'école à ce moment de la pandémie. Nous pensons qu'il faut nous référer aux données scientifiques disponibles et faire confiance aux spécialistes qui nous rendent l'information accessible, tout en sachant que cette science, en matière de COVID-19, est en découvertes et en réajustements constants, tout comme chacun et chacune de nous par ailleurs. Nous reconnaissons également que le retour à l'école des plus petits permettra à certains parents de se consacrer davantage à leur travail, ce qui contribuera à redynamiser graduellement la vie post-confinement.

Nous visons plutôt à réfléchir aux justifications mises en avant par nos élus et élus provinciaux, pour convier les enfants au retour à l'école. Parmi ces arguments, le confinement, « qui n'est pas une vie normale pour des enfants », selon les termes du premier

ministre Legault, certains vivant dans des lieux exigus, d'autres étant confrontés à la violence, aux abus ou aux privations de toutes formes. Non seulement ces sévices seraient susceptibles de se produire plus souvent en période de confinement, mais celle-ci laisserait les enfants sans porte de sortie, sans espace de répit, mettant en péril leur bien-être et leur santé globale.

La question de la violence et des abus préoccupe l'ensemble du Québec, la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (commission Laurent, 2019-2020) en fait la preuve. Difficile, dans le contexte inédit actuel, de rester indifférent à l'idée que des enfants soient battus, abusés, malmenés, manipulés, laissés à eux-mêmes, 24 heures sur 24. Les pédiatres savent que ces situations existent et demandent depuis quelques semaines déjà que les enfants reviennent à l'école, « dans un milieu plus structuré ». Le drame familial survenu dans l'arrondissement Villeray récemment en est l'illustration la plus insoutenable. Mais tout cela existait avant...

Permettre aux élèves en difficulté de poursuivre leurs apprentissages et de recevoir les soins spécialisés qu'ils requièrent est une autre justification avancée par notre gouvernement. Or, faut-il le rappeler, depuis des années, trop d'années, les ressources manquent à l'école, les enseignantes et les enseignants sont en nombre insuffisant, dépassés par des classes surchargées, sans pouvoir pallier, seuls, l'attente interminable des services spécialisés. Une telle situation contribue à exacerber les maux, les tensions et à multipli-

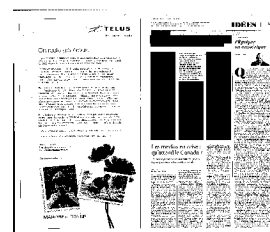
er les difficultés chez les enseignantes et les enseignants, c'est vrai, mais plus particulièrement chez les élèves et leurs familles. Puis, sur le strict plan des apprentissages, « on n'apprend pas quand on est anxieux » souligne la D<sup>re</sup> Cécile Rousseau, pédopsychiatre, sur les ondes de Radio-Canada. Tout cela aussi existait donc avant...

Quant aux privations, on avance ici que les enfants, en revenant à l'école, recevront leur petit-déjeuner quotidien. Pourtant, on sait que la pauvreté touche un taux de plus en plus élevé de familles et que les banques alimentaires sont, elles aussi, en situation précaire depuis bien longtemps. Nos élus reconnaissent que la COVID-19 vulnérabilise encore davantage ces familles et que d'autres viendront rejoindre les rangs des précaires. Mais là encore, tout cela existait avant...

Est-ce donc cela ramener les enfants à la « vie normale » ?

De quelle « normalité » parle-t-on ici ?

Nous concédons que ce retour en classe donnera un répit aux enfants et aux parents (ou aux autres formes de familles) qui vivent des situations difficiles. Mais nous n'acceptons pas l'idée que non seulement on a manqué et manque toujours de moyens pour les protéger, mais que ces mêmes enfants soient protégés uniquement aux heu-



res de bureau, puis renvoyés chaque soir et les fins de semaine à ces milieux où règnent la violence, les abus et les privations. Dans une société comme la nôtre, tous les enfants sans exception, et par extension leurs familles, devraient bénéficier d'un filet social digne de ce nom, auquel ils n'hésiteront pas à faire appel, parce qu'ils sauront qu'ils y trouveront, dans un bref délai, accueil, écoute, bienveillance, non-jugement mais aussi des solutions concrètes pour sortir de ces situations inhumaines, générées, la plupart du temps, par cette même société. La question déborde amplement l'univers médical ; elle est politique parce qu'éminemment sociale.

Il y a donc une réflexion de fond à faire sur la place et les soins que nous voulons assurer à nos enfants, à nos jeunes, au même titre que ceux que nous envisageons pour nos aînés, et nous avons actuellement une conjoncture inédite et exceptionnelle pour penser collectivement la transformation sociale que nous nous souhaitons.

*\*Cette lettre est également signée par une dizaine de personnes, dont on trouvera la liste sur nos plateformes numériques.*

**Nous concédons que ce retour en classe donnera un répit aux enfants et aux parents (ou aux autres formes de familles) qui vivent des situations difficiles. Mais nous n'acceptons pas l'idée que ces mêmes enfants soient protégés uniquement aux heures de bureau, puis renvoyés chaque soir et les fins de semaine à ces milieux où règnent la violence, les abus et les privations.**

## ACTUALITÉS

# MONTRÉAL DEVRA ATTENDRE

ARIANE KROL  
LA PRESSE

Québec a convenu de retarder d'une semaine la réouverture des commerces non essentiels dans la métropole afin de ne pas faire surchauffer les établissements de santé montréalais. L'administration Plante salue cette décision, qui donnera plus de temps à la Santé publique pour juguler la transmission communautaire.

### **LES COMMERCES MONTRÉALAIS NE ROUVRIRONT PAS AVANT AU MOINS DEUX SEMAINES**

Alors que les magasins ont commencé à rouvrir leurs portes à la clientèle un peu partout au Québec, ceux du Grand Montréal devront patienter jusqu'au 18 mai, a annoncé François Legault en point de presse lundi. Le premier ministre a également lancé une nouvelle demande de renforts pour soutenir et relayer le personnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

La réouverture des commerces non essentiels de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui était déjà prévue une semaine plus tard que dans le reste du Québec, soit le 11 mai, sera donc décalée d'une semaine supplémentaire.

C'est que contrairement au reste de la province, la métropole n'a pas la marge de manœuvre nécessaire pour faire face à la hausse du nombre d'hospitalisations qui découlera « probablement » de la réouverture des magasins, a expliqué le premier ministre.

En effet, si seulement 1772 des 7000 lits libérés en prévision de la pandémie sont actuellement occupés, la majorité se trouvent dans la région de Montréal.

« Ça reste très serré à Montréal », a reconnu M. Legault.

« C'est pour ça qu'aujourd'hui, je vous annonce qu'on a décidé de reporter l'ouverture des commerces dans la grande région de Montréal, pour l'instant, d'une semaine. »

— François Legault, premier ministre du Québec

Il a fait cette annonce quelques heures après que le chef de l'opposition officielle, le libéral Pierre Arcand, a convoqué une conférence de presse devant un CHSLD montréalais pour dénoncer le plan de déconfinement de la région métropolitaine, qu'il juge « beaucoup trop rapide ». « Ça ne m'apparaît pas réaliste. Où est l'urgence ? », a demandé M. Arcand.

Le report d'une semaine « n'est pas à cause de Pierre Arcand, mais il doit être heureux », a commenté François Legault en réponse à une question en anglais.

### **RETOUR À L'ÉCOLE MAINTENU**

L'autre grande étape du déconfinement montréalais, la réouverture des écoles et des garderies, demeure le 19 mai, soit huit jours après le reste de la province, où les enfants sont attendus le 11 mai.

Un report demeure néanmoins possible à Montréal. « Il n'est pas question d'ouvrir puis d'ajouter, éventuellement, aux personnes qui pourraient se retrouver dans nos hôpitaux, alors qu'on a très peu de marge de manœuvre à Montréal », a souligné M. Legault. La décision sera prise « en fonction de l'évolution des résultats » des deux prochaines semaines.

Montréal demeure le principal foyer d'infection au Québec, avec plus de la moitié des cas confirmés. En effet, 16 606 des 32 623 Québécois diagnostiqués à ce jour vivent dans l'île de Montréal, indique le plus récent bilan publié lundi. Le nombre de patients hospitalisés dans la province a augmenté de 18 par rapport à la veille, pour un total de 1772. Parmi eux, 218 étaient aux soins intensifs, sans changement par rapport à dimanche.

Jusqu'ici, 2280 décès ont été attribués à la COVID-19 au Québec. Le bilan s'est donc alourdi de 75 morts en 24 heures, dont 74 en provenance des milieux de vie pour aînés. « Donc, pas besoin de vous dire que la situation continue d'être difficile dans les centres de soins de longue durée », a souligné François Legault.

## **RENFORTS TOUJOURS DEMANDÉS EN CHSLD**

Quelque 11 000 employés sont toujours absents du réseau. Et ceux qui portent le flambeau depuis près de huit semaines sont fatigués et auraient besoin d'être remplacés, a indiqué M. Legault. Sans oublier ceux qui sont progressivement ramenés dans les hôpitaux pour la reprise des interventions chirurgicales et des autres activités hospitalières.

Bref, malgré l'apport des 8000 personnes recrutées par le site gouvernemental « Je contribue ! », de plus d'un millier d'étudiants et d'enseignants et de quelque 350 soldats, « c'est serré », a admis M. Legault.

« Donc, je refais appel à ceux qui veulent venir travailler à temps plein, à Montréal, dans les CHSLD, a lancé le premier ministre. Peu importe vos qualifications, on est prêts à vous ajouter dans nos CHSLD. »

François Legault s'est par ailleurs montré optimiste au sujet des négociations visant à « augmenter de façon importante » le salaire des préposés aux bénéficiaires afin de faciliter leur recrutement. « On discute actuellement avec la FTQ, la CSN. Les discussions vont bien », a-t-il affirmé.

Malgré des négociations d'abord qualifiées de « fructueuses », qui laissaient entrevoir une entente « à portée de main », les tractations se sont retrouvées au neutre, a indiqué la FSSS-CSN à La Presse dimanche.

## **TOUJOURS PAS DE RESTOS NI DE SPECTACLES**

Si Québec commence à avoir une idée des précautions qui seront nécessaires pour rouvrir les restaurants et les lieux de spectacles, aucune date n'est encore arrêtée. « Pour l'instant, à court terme, on ne prévoit pas de réouverture », a indiqué François Legault en soulignant la difficulté « de maintenir les deux mètres de distance ».

Le directeur national de santé publique, Horacio Arruda, a toutefois évoqué certains « principes de distanciation sociale », dont la réduction du nombre de tables et leur séparation par des paravents. « Bien entendu, une hygiène super importante, ne pas admettre aucune personne qui a des symptômes », a ajouté le Dr Arruda.

Le premier ministre a promis d'aider « les gens qui sont dans la restauration, dans l'hôtellerie, dans la culture de façon générale », sans toutefois annoncer de nouvelles mesures. « Quand ça sera le temps de rouvrir, on va essayer de les aider financièrement », a-t-il indiqué lundi.



## ACTUALITÉS

# TOUT RÉORGANISER... À DEUX MÈTRES DE DISTANCE

MARIE-EVE MORASSE  
LA PRESSE

Les enseignants de plusieurs commissions scolaires sont revenus dans leurs écoles pour préparer l'arrivée de leurs élèves dans une semaine. Même si tout le personnel doit vite s'adapter à des changements majeurs, comme les fameux deux mètres qui doivent séparer chaque élève d'un autre en classe, l'ambiance était bon enfant lundi à l'école Saint-Gabriel-Lalemant de Sorel-Tracy.

Une règle en bois dans les mains, Stéphanie Trottier arpente sa classe. Elle déplace un pupitre, mesure, en pousse un autre, s'arrête. « C'est bien trop long, deux mètres », soupire-t-elle.

La musique de Coldplay résonne dans sa classe. « Nobody said it was easy, no one ever said it would be this hard », chante à point nommé Chris Martin.

« Je me rends compte qu'il y a moins de place que je pensais. Dans ma tête, j'en rentrais 12 », dit l'enseignante.

« C'est impossible », tranche soudainement une voix. Accoté contre le cadre de porte, Alexandre Trépanier observe discrètement l'espace. « T'en mets neuf, maximum. »

Enseignant de musique, il se promène de classe en classe pour prêter main-forte à ceux qui doivent repenser leurs classes. Quand les élèves reviendront, la semaine prochaine, lui aussi devra revoir sa manière d'enseigner, puisque son local ne sera pas accessible. Pour tout instrument de musique, les enfants auront leurs mains pour marquer le rythme. Il se voit déjà, guitare en main, aller de classe en classe.

N'empêche, le concert de fin d'année prévu devant les parents des élèves n'aura pas lieu. Alexandre Trépanier réfléchit à voix haute, se demande s'il n'y aurait pas lieu de faire quelque chose à distance. « C'est une bonne idée », commente sa collègue. Et les voilà repartis à déplacer des pupitres.

### HÂTE, MALGRÉ LES « PETITS STRESS

Presque en chœur, les enseignants de l'école primaire disent qu'ils ont hâte de revoir leurs élèves. On sent bien quelques inquiétudes, de « petits stress », mais l'heure est plutôt à l'organisation qu'à l'appréhension. Les pupitres de ceux qui ne reviendront pas sont vidés, on enlève les noms sur les casiers, tout est désinfecté. La COVID-19 ? C'est l'éléphant dans la pièce auquel on n'a presque pas le temps de penser.

« On est plus des concierges aujourd'hui », illustre le prof d'anglais Thierry Boulanger en ne s'arrêtant pas de travailler. « Mais on est comme ça, les enseignants, on s'adapte », ajoute-t-il.

À quelques locaux de là, Josette Marquis enlève les chaises posées sur les pupitres. « Je souhaitais qu'on rouvre les écoles, ne serait-ce que pour accueillir les enfants dont les parents travaillent. Les écoles, ce n'est pas des garderies, mais socialement, on doit s'adapter, sinon on ne s'en sortira pas », estime l'enseignante de 2e et 3e années, qui a répondu à l'appel du gouvernement en faisant du bénévolat au cours des dernières semaines. Elle a cuisiné dans un organisme communautaire et a travaillé comme réceptionniste dans une maison de soins palliatifs.

Et là, elle se voit comme « le phare » de ces petits qui reviendront dans une école changée, dans un quotidien bousculé.

« On va essayer de les informer, de les rassurer et de les écouter. On va voir comment ils sont, à quel point ils ont besoin de jaser de la COVID. Et s'ils ont besoin de se changer les idées, on va le faire aussi. »

— L'enseignante Josette Marquis

Au cours des dernières semaines, l'enseignante a fait des rencontres virtuelles avec ses élèves. « Ma petite Alica m'a dit : ...Madame Josette, je ne peux pas croire qu'on ne pourra pas se faire des câlins. » Elle pense aussi à cet autre élève pas toujours facile, qui vient parfois « se déposer » sur son épaule... « Au début, ça me brisait le cœur », dit l'enseignante. Rester loin des enfants sera le « gros défi », précise celle qui a plus de 30 ans d'expérience.

Sa collègue Amélie Destrempe enseigne à des enfants qui ont un trouble du spectre de l'autisme. « Ce n'est pas facile, le changement, pour ces enfants-là », dit-elle. L'idée d'être loin de ses élèves lui pèse aussi. « Les commissions scolaires appellent nos classes des classes relations. On ne relationnera pas tant que ça », dit-elle en riant.

Plus les enfants sont petits, plus il semble que l'absence de contacts physiques sera difficile à surmonter. « J'ai des enfants qui ont des besoins affectifs plus grands que d'autres, j'en ai qui pleurent encore parfois parce qu'ils s'ennuient de leurs parents », raconte l'enseignante de maternelle Audrey Arpin.

Elle devra trouver d'autres manières de les reconforter. « On va se réinventer », dit-elle.

N'empêche que sa collègue a vu juste : deux mètres, c'est long.

## **UNE RENTRÉE EN PLEIN MOIS DE MAI**

C'est une nouvelle rentrée que préparent les écoles. Il faudra d'abord enseigner de nouvelles consignes : ne pas faire d'échange de crayon, se laver les mains souvent, ne pas s'approcher des autres, ne pas déposer ses vêtements dans son casier, etc. « On refait le monde cette semaine », résume la directrice, Elizabeth Joyal, qui fait remarquer qu'au moins, l'équipe connaît déjà les élèves. À l'école Saint-Gabriel-Lalemant, 215 élèves sur 477 seront présents lundi matin. Si un enseignant a trop d'élèves présents dans sa classe, certains seront assignés à un autre titulaire. Seuls 4 enseignants sur 27 ne pourront réintégrer leur poste, soit en raison de leur âge, soit en raison de problèmes de santé. « Ça reste un casse-tête. » La directrice a toutefois bon espoir de trouver du personnel à temps pour la rentrée. « Il y a des gens du secondaire qui peuvent être disponibles », signale-t-elle.

## ACTUALITÉS

# PÉNURIES DE LOCAUX ET DE PERSONNEL EN VUE

HUGO PILON-LAROSE  
LA PRESSE

### **Jusqu'à 80 % des enfants seront de retour à l'école dans certaines régions**

QUÉBEC — Les parents dont les enfants pourront reprendre les classes lundi sont prêts à les retourner auprès de leur enseignant. Alors que Québec estimait qu'un élève sur deux fréquenterait l'école d'ici à la fin de l'année scolaire, le taux de fréquentation des classes atteindrait les 80 % dans certaines régions, alors qu'il s'établirait en moyenne à quelque 60 % à l'échelle de la province.

Dans les commissions scolaires, les préparations se passent « à la vitesse grand V » cette semaine et les défis logistiques sont nombreux, ont affirmé plusieurs d'entre elles à La Presse, lundi, alors que les parents avaient jusqu'à la fin de la journée pour dire si leur enfant serait présent pour la reprise des classes.

Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), affirme qu'avec un taux de fréquentation d'environ 60 % à l'échelle du Québec (en excluant le Grand Montréal, où le retour en classe pourrait se faire une semaine plus tard), les locaux des écoles secondaires seront assurément requis. Dans certains cas, jusqu'à 20 % des professionnels du secondaire pourraient être appelés en renfort au primaire, où les classes ne pourront accueillir plus de 15 élèves.

« Ce qui nous inquiète, c'est la surveillance du dîner. Les enseignants ne peuvent pas être là toute la journée. Comme il y aura beaucoup de locaux et beaucoup d'élèves, et qu'on n'a pas beaucoup de surveillants dans nos écoles, ça pourrait être compliqué », affirme-t-il.

La FQDE prévoit qu'entre 20 et 25 % des membres du personnel des équipes-écoles ne seront pas présents lors du retour en classe, ajoute-t-il, soit parce qu'ils ont plus de 60 ans ou parce qu'ils présentent des conditions médicales les rendant vulnérables à la COVID-19.

### **DES MASQUES FOURNIS**

Alors que les syndicats réclament depuis des jours que Québec fournisse aux enseignants de l'équipement de protection, le directeur national de santé publique, le Dr Horacio Arruda, a finalement confirmé lundi que des masques pourraient être distribués à ceux qui en font la demande.

« Je pense que les discussions qu'on a actuellement semblent dire qu'effectivement, le ministère de l'Éducation pourra, si les gens veulent avoir un couvre-visage, fournir le matériel. C'est en discussion actuellement. Ça devrait être le cas. »

— Le Dr Horacio Arruda, directeur national de santé publique

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a également confirmé lundi dans une lettre envoyée à l'ensemble du réseau que « des masques seront fournis au personnel du préscolaire, compte tenu des interventions plus rapprochées et de la difficulté de maintenir une distanciation constante de deux mètres avec les élèves à ce niveau d'enseignement ».

Québec permet aussi « le financement des couvre-visages pour le personnel scolaire » des autres niveaux, a indiqué M. Roberge, même si « la direction de santé publique ne [le] recommande pas ». Le ministre a expliqué prendre cette décision « à la lumière des enjeux et des craintes soulevés ».

Rendre disponible du matériel de protection permet d'apaiser certaines inquiétudes dans les écoles, constate également sur le terrain Marie-Claude Asselin, directrice générale de la commission scolaire des Premières Seigneuries, à Québec.

« Nos établissements étaient très contents quand on leur a dit qu'on serait à jour dans nos livraisons. Ils vont recevoir la quantité minimum de matériel de protection pour être prêts au moment où les élèves vont arriver », a-t-elle affirmé. La commission scolaire a pris l'initiative d'acheter du matériel qui inclut des masques, des gants, des sarraus et des visières pour les enseignants qui voudraient en porter.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le taux de fréquentation scolaire pour la semaine prochaine s'annonce plus élevé que ce qu'anticipait le gouvernement Legault. Les données préliminaires fournies par les commissions scolaires à La Presse varient entre 60 et 66 %. Dans certaines écoles, la fréquentation pourrait être aussi basse que 40 %, mais d'autres milieux verront plus de 70 % des enfants revenir en classe.

### **QUI AURA LA MÊME ENSEIGNANTE ?**

Les commissions scolaires où le taux de fréquentation sera particulièrement élevé se préparent à devoir faire des choix déchirants. Tous les élèves ne pourront pas terminer l'année avec leur enseignante et certains devront être relocalisés dans des écoles secondaires.

« On va essayer de garder le 1er et 2e cycle dans les écoles primaires, mais les plus vieux pourraient être redirigés vers les écoles secondaires », affirme Karine Toupin, secrétaire générale et directrice des communications de la commission scolaire de Portneuf, où près de 80 % des parents ont indiqué qu'ils renverraient leurs enfants à l'école dès lundi.

À la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, où 74 % des enfants devraient retourner en classe, une majorité écrasante de parents ont indiqué qu'ils étaient prêts à ce que la reprise se fasse à temps partiel. Cela permettrait aux écoles de ne pas séparer un enfant de son enseignante, entre autres. Québec a toutefois rejeté ce scénario la semaine dernière, expliquant qu'il fallait donner le plus de temps possible aux enfants sur les bancs d'école, déjà qu'il reste peu de semaines avant les vacances d'été.

Madeleine Dugas, directrice générale de la commission scolaire des Phares, qui gère les écoles des principales villes du Bas-Saint-Laurent, dont Mont-Joli et Rimouski, entre autres, est étonnée de l'enthousiasme des parents pour le retour en classe.

« Je ne m'attendais réellement pas à ça. On est une région moins touchée par la COVID-19, alors j'ai l'impression que les gens veulent que la vie recommence. »

— Madeleine Dugas, directrice générale de la commission scolaire des Phares

En date du 4 mai, la région n'avait eu que 36 cas confirmés de personnes infectées au coronavirus depuis le début de la pandémie.

En Outaouais, par contre, où la frontière entre Ottawa et Gatineau est toujours fermée en raison de la gravité de la crise dans la capitale fédérale (1504 cas confirmés à ce jour, dont 127 morts), la commission scolaire des Draveurs estime qu'entre 30 % et 50 % seulement des élèves seront en classe lundi.

### **LEGAULT DEMANDE AUX QUÉBÉCOIS D'ÊTRE « INDULGENTS »**

En conférence de presse, lundi, le premier ministre du Québec, François Legault, a demandé aux Québécois d'être « indulgents » avec les équipes-écoles qui préparent le retour en classe.

« J'entends, là, des gens dire : "Ah ! c'est tout croche..." Regardez, là, on ne fait pas ça à tous les jours, rouvrir les écoles en pleine COVID-19. Soyons indulgents », a-t-il affirmé.

M. Legault a également rappelé que les parents « n'ont pas à être gênés » s'ils choisissent de garder leurs enfants à la maison. Après tout, « c'est une décision qui est très personnelle », a-t-il dit, précisant que si les écoles sont ouvertes, c'est parce qu'il pense qu'il y aurait envoyé ses enfants et que la situation est sécuritaire.

### **LA CNESST OUTILLE LES ÉCOLES**

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a publié lundi sa trousse d'outils pour le milieu scolaire, une semaine avant que les classes reprennent dans les écoles du Québec situées à l'extérieur du Grand Montréal. « Le contexte de la COVID-19 peut être un facteur de stress important, autant pour l'employeur que pour les travailleurs, les fournisseurs, les sous-traitants, les partenaires, les parents et les élèves, par le chamboulement qu'elle provoque dans les différentes sphères de la société. Une attention particulière doit donc être portée à la santé psychologique du personnel », précise-t-on d'emblée. Les écoles devront notamment « s'assurer d'exclure les personnes symptomatiques des lieux de travail » et de « limiter le plus possible leurs déplacements à l'intérieur de l'établissement scolaire », entre autres. Les élèves qui présentent des symptômes liés à la COVID-19 seront aussi interdits de fréquentation scolaire « jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes ». Si ces symptômes se déclarent à l'école, un seul membre du personnel devra surveiller l'enfant le temps que ses parents viennent le chercher en portant de l'équipement de protection.

## **DES PANS DE LA RÉFORME REPOUSSÉS**

La COVID-19 en bouscule plus d'un dans le réseau de l'éducation, à commencer par le ministre Jean-François Roberge et sa récente réforme qui transforme les commissions scolaires en centres de services et qui abolit les élections scolaires, entre autres. Québec a annoncé à la fin du mois d'avril qu'il reportait au mois d'octobre la formation des conseils d'administration des centres de services, alors qu'ils devaient entrer en fonction dès le mois de juin. La Presse révélait récemment que le ministre de l'Éducation avait aussi demandé aux directeurs généraux des commissions scolaires de former un comité consultatif ayant comme mandat « d'appuyer la direction générale dans la prise de décision » en attendant que les C.A. soient nommés, tout en se limitant autant que possible aux décisions « essentielles au fonctionnement de l'organisation » d'ici là. Le projet de loi 40, qui transforme les commissions scolaires en centres de services, a été adopté sous le bâillon l'hiver dernier. La loi a mis fin au mandat des quelque 700 élus scolaires de la province, qui forment tout de même un comité-conseil jusqu'à la fin de juin.

# Des parents appréhendent un manque de places en garderie

## Certains ne reprendront pas le travail en l'absence d'une solution

LISA-MARIE GERVAIS  
LE DEVOIR

Avec le retour à l'école et la reprise économique de certains secteurs, plusieurs services de garde font face à des besoins qui excèdent la capacité de 30 % à 50 % exigée par la Santé publique. Devant cette demande qui explose, des parents, dont plusieurs enseignants, s'inquiètent de ne pas pouvoir recommencer à travailler.

« Lundi prochain, quand mes élèves vont arriver à l'école, je ne peux pas concevoir que je ne serai pas là, et que ce sera parce que je n'aurai pas trouvé de garderie », a dit Geneviève Brassard, enseignante dans une école primaire de Lanaudière.

Comme plusieurs enseignants de son entourage, elle fait partie des nombreux parents de l'extérieur de Montréal qui craignent ne pas pouvoir reprendre le travail le 11 mai prochain : le centre de la petite enfance que fréquentent normalement ses deux enfants a une longue liste de parents travailleurs essentiels et il n'est pas certain de pouvoir lui offrir une place. « On m'a dit que le nombre d'enfants admissibles est plus grand que le nombre de places », a-t-elle expliqué. Elle devrait avoir une réponse mercredi.

Sa situation fait écho à celles de nombreux enseignants de partout au Québec, confirme la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). « La semaine dernière, j'ai même eu des enseignants qui disaient qu'ils allaient démissionner si on n'était pas capables de leur garantir un endroit sécuritaire pour leurs enfants », a affirmé sa présidente, Josée

Scalabrini. Elle admet que les craintes se sont calmées vendredi, alors que les directions d'école se sont montrées compréhensives en ce qui a trait à la réalité des enseignants.

Les parents devant rendre lundi le sondage sur leurs intentions de fréquentation du service de garde, il était encore trop tôt pour connaître avec exactitude l'ampleur des besoins. « Mais plusieurs CPE vont être au-delà des 30 à 50 % et, dans certains, on nous a dit que c'était de 75 à 80 % des parents qui auraient eu besoin du service », a dit la présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), Geneviève Belisle.

Au CPE Le Soleil de Jeannot à Granby, qui a deux installations totalisant 132 enfants, la demande de service pour le 11 mai est de 60 %, confirme la directrice, Myriam Urquizo-Grégoire. « Par contre, ce ne sont pas tous les parents qui sont dans le secteur prioritaire. Il va falloir clarifier ça avec certaines familles. » Et s'il est facile de comprendre qu'un travailleur de la santé est prioritaire, à qui accorder la priorité entre deux enseignants ? « Ça va être un casse-tête », reconnaît-elle. Avec son conseil d'administration, elle a dressé une liste de priorités selon les possibilités d'un des deux parents de faire du télétravail. « On s'est basés sur les directives du ministère, et c'est notre CA, qui est composé à majorité de parents utilisateurs, qui a pris la décision. Par souci de transparence, on va divulguer la liste à tous nos parents », a dit M<sup>me</sup> Urquizo-Grégoire.

Dans le Vieux-Québec, l'une des trois installations du CPE Les Petits

Murmures a un protocole d'entente avec le personnel du CHU de Québec-Université Laval, où bon nombre de parents sont des travailleurs de la santé. Le premier coup de sonde a révélé que 75 % des parents souhaitent se prévaloir du service, mais grâce à ses appels aux parents et à leur collaboration, les besoins ont baissé à 50 %, s'est réjouie Chantal Cauchon, la directrice.

### Le privé veut une compensation

Du côté des services de garde privés non subventionnés, la demande ne s'annonçait pas si forte. « Selon nos sondages, le taux d'occupation joue entre 20 et 25 % pour les premières semaines », a indiqué Marie-Claude Collin, présidente de la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec. Pour économiser, plusieurs parents avaient décidé d'attendre au 1<sup>er</sup> septembre avant d'envoyer leurs enfants, puisque le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, leur avait promis que leur place était assurée sans frais, avant de se raviser et de changer cette date pour le 22 juin.

Reste que, pour elle, rouvrir un service de garde privé non subventionné qui n'accueillerait que 30 % des enfants et qui a été forcé de fermer pendant plusieurs semaines est tout sim-



plement impossible. « Sans compensation financière, on n'ouvrira pas. Même à 50 %, c'est impossible », explique M<sup>me</sup> Collin.

Le ministère de la Famille serait en discussion avec le réseau privé pour trouver une solution. Quant au problème de places, il rappelle qu'il est impossible pour les installations d'ouvrir au-delà de 50 % pour des raisons de santé publique. « On parle avec nos partenaires et les organismes communautaires comme les haltes-garderies et on regarde quelles sont les solutions en cas de débordement », a indiqué Antoine de La Durantaye, l'attaché de presse du ministre Lacombe. Entre-temps, il invite les parents à contacter « Ma place 0-5 ».

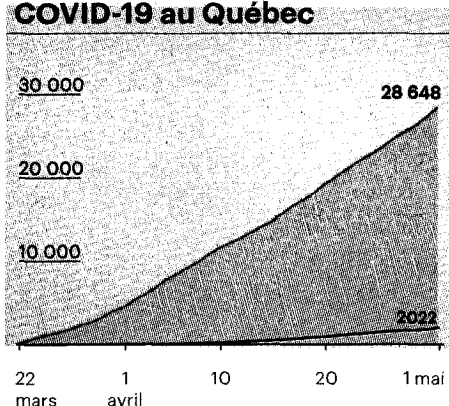
## **Des règles strictes**

La réouverture des services de garde s'accompagne d'une série de mesures sanitaires établies par la santé publique. Selon cet aide-mémoire de trois pages, les parents, qui devront conduire leurs enfants « selon un horaire », ne pourront pas entrer ni circuler dans l'installation. Les éducatrices auront à leur disposition masques, gants et lunettes de protection ou visière. Tout devra être distancé : les matelas, les chaises et les aires de jeux. Les enfants ne pourront plus jouer avec des casse-tête, de la pâte à modeler ou des jeux de cartes, qu'on suggère de retirer, car ils sont difficiles à nettoyer. Les doudous et toutous ne devront pas se transporter de la maison à la garderie. Il est conseillé de « favoriser au maximum les sorties extérieures », tout en limitant le nombre de personnes utilisant la cour en même temps. Les modules de jeux extérieurs ne seront accessibles que s'il est possible de les désinfecter régulièrement. Dès qu'un enfant présentera des symptômes, il devra être aussitôt retiré et gardé à la maison.

## CORONAVIRUS

### EN DONNÉES

Nombre de cas de COVID-19 au Québec



■ Nombre de cas ■ Nombre de décès

Données Santé Québec  
Infographie Le Devoir

En date de lundi, 758 nouvelles personnes ont été déclarées positives à la COVID-19, pour un total de 32 623 cas confirmés. Quelque 1772 personnes étaient hospitalisées (+18), dont 218 aux soins intensifs (+ 0). Le coronavirus a fait 75 nouvelles victimes, portant le nombre total de décès à 2280 au Québec.

### EN CHIFFRE

# 72

C'est le nombre de décès — sur un total de 75 — qui proviennent des CHSLD.

### UN RÉSUMÉ

#### Des temps difficiles pour l'économie

Les prévisions économiques de Québec se sont lourdement assombries dans les deux mois qui se sont écoulés depuis le dépôt d'un généreux budget, en mars. « C'est pas mal en ligne avec ce qu'on prévoyait. [...] La situation économique est très difficile », a dit M. Legault au sujet des indicateurs économiques du mois d'avril, en promettant une présentation à ce sujet sous peu.

#### Des masques pour les enseignants

Québec s'est ravivé et entend désormais permettre aux enseignants de porter un couvre-visage en classe, comme l'ont réclamé des syndicats. « Le ministère de l'Éducation pourra fournir le matériel », a déclaré le directeur national de santé publique, Horacio Arruda. À une semaine de la « rentrée scolaire » hors de Montréal, le premier ministre a dit reconnaître que les écoles devaient faire une « gymnastique incroyable » pour organiser la reprise des cours.

#### Une volte-face sur les garderies

François Legault a confirmé lundi que les parents qui garderont leurs enfants à la maison auront à payer leur place en garderie dès que celles-ci rouvriront pleinement. Il a ainsi confirmé la volte-face de son ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, qui avait dans un premier temps annoncé que les parents garderaient leur place, sans payer, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. « S'il arrive un moment où les garderies sont pleines et qu'il y a d'autres parents qui voudraient envoyer leur enfant à la garderie, effectivement, il y aura un choix à faire pour le parent », a-t-il déclaré.

### Q&R

#### Pourrons-nous bientôt manger au restaurant ?

Probablement pas. « Les restaurants, les activités qui regroupent des centaines de personnes, les spectacles, ça va prendre encore un certain temps », a déclaré François Legault.





# Baisse des signalements à la DPJ

JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
LE DEVOIR

La période de confinement en raison de la pandémie a entraîné une baisse artificielle des signalements à la DPJ. En temps normal, l'école et ses intervenants jouent à cet égard un rôle déterminant.

Dans la semaine débutant le 13 mars 2020, c'est-à-dire au moment où une large partie de la vie québécoise a été mise à l'arrêt forcé, les services sociaux ont cumulé 1908 signalements, dont 877 ont été retenus. Environ un mois plus tard, soit dans la semaine débutant le 19 avril 2020, ce sont 1664 signalements qui ont été répertoriés, dont 749 ont été retenus.

Si l'on compare les données pour la période de confinement, soit du 15 mars au 25 avril 2020, avec celles des six semaines précédentes, soit du 2 février au 14 mars 2020, on observe une diminution de 29,2 % des signalements reçus, ainsi qu'une diminution de 21,4 % des signalements retenus.

L'école mise sur pause, les taux de signalement a donc baissé au Québec d'environ 30 %. Ce qui traduit non pas une amélioration des conditions de vie des enfants québécois, mais une perte des différents signaux habituellement considérés sur les radars sociaux.

## Droit de visite

Par ailleurs, les parents biologiques

d'enfants confiés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pourraient retrouver leur droit d'accès dans la foulée des mesures de déconfinement. Mais en attendant, le décret du gouvernement, adopté le 19 avril dernier, continue de restreindre les contacts physiques de ces parents avec leurs enfants, du moins lorsque ceux-ci se trouvent dans des familles d'accueil où des mesures de sécurité sanitaire s'imposent.

M<sup>e</sup> Valérie Assouline souhaitait faire renverser ce décret par la Cour supérieure. Elle a expliqué au *Devoir* qu'elle entendait toujours soumettre une demande en ce sens à la cour, même si le client qu'elle représente a obtenu entre-temps satisfaction auprès de la DPJ en retrouvant un droit d'accès à son enfant.

En vertu du décret et de l'interprétation qu'en a faite la DPJ, des milliers de parents ont dû se résoudre à communiquer uniquement avec leurs enfants par l'entremise d'interfaces numériques.

## Un rapport attendu

Enfin, si les audiences publiques de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (commission Laurent) ont été suspendues, santé publique oblige, les douze commissaires se réunissent encore virtuellement, à raison d'au moins trois fois par semaine, et les analystes continuent d'éplucher les témoignages.





 ICI Grand Montréal

## Incertitude sur la reprise de l'aide alimentaire dans les écoles primaires



Environ 5600 élèves du primaire de la Commission scolaire de Montréal bénéficient de l'aide alimentaire chaque jour.

PHOTO : GETTY IMAGES / MARTINE DOUCET

### Radio-Canada

Publié hier à 21 h 04

Le ministre de l'Éducation a assuré vendredi que l'aide alimentaire serait de retour en même temps que les élèves dans les écoles primaires du Québec. Pourtant, plusieurs établissements scolaires de Montréal ne prévoient pas offrir ce service, du moins pour l'instant.

« Il y a plusieurs familles qui retourneront leurs enfants à l'école, donc l'aide alimentaire va retourner aux écoles », avait affirmé vendredi le ministre Jean-François Roberge au micro de l'émission *Le 15-18*.

Or, à Montréal, plusieurs écoles ont envoyé une lettre aux parents pour leur indiquer que, « pour l'instant », il n'y aurait pas de mesures alimentaires offertes au moment de la réouverture, le 19 mai.

Le service auquel les directions d'établissement font référence, c'est celui du repas chaud du midi offert à un dollar. Quelque 5600 élèves du primaire s'en prévalent quotidiennement sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal seulement.

Dans un courriel, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île a décliné une demande d'entrevue, mais a quand même tenté de justifier les raisons de cette décision sur son territoire. « La logistique nécessaire pour respecter la distanciation sociale (entre autres pour le transport scolaire) ainsi que les mesures d'hygiène sont particulièrement complexes. »

« Ces défis exacerbent également des enjeux auxquels nos établissements étaient déjà confrontés, soit le manque de locaux et la pénurie d'enseignants. Tous nos efforts sont orientés vers la gestion de cette situation délicate », a-t-on ajouté.

D'autres commissions scolaires ont été sollicitées, mais n'ont pas répondu.

Écoutez le reportage de René Saint-Louis à l'émission *Le 15-18*

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES) a quant à elle confirmé que les cantines vont demeurer fermées et que les livraisons de repas par des organismes d'aide alimentaire dans les quartiers défavorisés ne reprendront pas.

« Peut-être qu'un peu plus tard dans la réouverture, ou à l'automne, on y pensera », a fait savoir la présidente de l'Association, Hélène Bourdages.

« Pour le moment, pour éviter la manipulation de la nourriture, des cabarets, des ustensiles, c'est demandé que les parents offrent un lunch à leurs enfants. Et je parle de lunch, il ne faut pas penser qu'il y aura des micro-ondes dans chaque classe, j'imagine facilement que les circuits électriques ne tiendront pas le coup. »

Ce sont des organismes d'aide alimentaire qui fournissent aux écoles les repas pour les élèves dans le besoin. Certaines écoles reçoivent des barquettes individuelles, d'autres reçoivent des repas préparés en vrac qui doivent être séparés en portions.

À l'École Charles-Lemoyne, dans Pointe-Saint-Charles, c'est le personnel de l'organisme Le garde-manger pour tous qui vient cuisiner sur place. Selon le directeur Stéphane Abran, il se pourrait que le service reprenne, malgré la lettre envoyée aux parents.

*Avec les informations de René Saint-Louis*

- Consultez notre dossier en ligne sur la COVID-19 : Tout sur la pandémie



## Québec desserre l'étou du confinement des aînés en résidence



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Québec annoncera ce mardi qu'il autorise le déconfinement graduel des résidences privées pour aînés.

**(Québec) Québec donnera le feu vert ce mardi au déconfinement de 130 000 personnes âgées en résidence. Son plan, que *La Presse* obtenu, présente les conditions entourant la levée de l'interdiction des sorties dans les 1900 établissements concernés.**

Publié le 5 mai 2020 à 5h00



**TOMMY CHOUINARD**  
LA PRESSE

Dans ce « document de travail interne confidentiel » daté du 4 mai, le ministère Santé et des Services sociaux (MSSS) prévoit en effet « certains assouplissements redonner un peu de liberté aux aînés confinés depuis le début de la pandémie. L'objectif est de « réduire les effets du confinement prolongé sur la condition physique et mentale des personnes demeurant en résidences privées pour aînés (RPA) », peut-on lire dans le « plan de déconfinement » qui ne concerne donc pas les CHSLD.

À l'heure actuelle, les sorties sont interdites dans les RPA à l'exception :

- des sorties qui sont nécessaires à des fins humanitaires comme pour rendre visite à une personne en situation de fin de vie ;
- des sorties pour obtenir des soins ou des services essentiels requis par leur état de santé ;
- des sorties extérieures supervisées.

Les visites sont par ailleurs proscrites dans les résidences.

Selon le plan de déconfinement du gouvernement, des conditions devront être respectées pour permettre aux résidents de faire des sorties. La plus importante : il doit n'y avoir aucun cas probable ou confirmé de COVID-19 dans la résidence.

En date du 30 avril, 143 des 1900 RPA comptaient au moins un cas confirmé de COVID-19 ; 43 en avaient un seul alors que 23, surtout dans le Grand Montréal, avaient deux ou plus de résidents infectés, selon la liste gouvernementale qui n'est plus mise à jour à la fin de la semaine dernière. Parmi les 2280 morts de la COVID-19 au Québec, 3000 des personnes qui habitaient une RPA ; à Montréal, à Laval et en Montérégie principalement.

### **Les entrées et sorties surveillées**

Selon le plan de déconfinement, les aînés n'auront pas à être supervisés pour aller marcher à l'extérieur, qu'ils habitent une résidence pour personnes autonomes ou une résidence pour personnes semi-autonomes. Québec demandera par contre à toutes les résidences de tenir un registre des entrées et des sorties des résidents. Il recommandera le port du couvre-visage. Il faudra se laver les mains au départ de la résidence et au retour. Un résident pourra être accompagné d'un proche tant que la distanciation physique de deux mètres est respectée et que la personne accompagnatrice n'entre pas dans la résidence.

Le déconfinement sera à géométrie variable en fonction des régions, qui ont été regroupées en trois « étapes » selon qu'elles sont moins ou plus touchées par la pandémie. Il y a un calendrier différent de déconfinement pour chaque « étape », échelonné sur plusieurs semaines. Les règles diffèrent selon que l'on parle d'une résidence pour aînés autonomes ou d'une résidence pour personnes semi-autonomes. Les détails peuvent être consultés [dans le document de travail](#), mais il faut savoir que les dates d'entrée en vigueur de certaines mesures qui y sont indiquées (4, 11 et 19 mai) seront modifiées dans l'annonce du gouvernement ce mardi.

Parmi les mesures qui seront appliquées différemment selon le type de résidence région, on trouve :

- la restriction des sorties à celles « essentielles pour la santé » comme un rendez-vous médical ;
- la permission de fréquenter les commerces essentiels comme les épiceries et les pharmacies pour les personnes de moins de 70 ans ;
- la permission de fréquenter les commerces essentiels comme les épiceries et les pharmacies pour les personnes de 70 ans et plus ;
- la possibilité qu'un proche puisse rencontrer le résidant à l'extérieur en maintenant une distance de deux mètres en tout temps ; la création d'un horaire des visites est au besoin pour éviter les rassemblements ;
- la possibilité de faire une activité intérieure ou extérieure si une distance de deux mètres entre les participants peut être maintenue.

En gros, Québec se fait plus permissif pour les aînés du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, et moins pour ceux de Montréal, Laval et Montérégie, là où le coronavirus frappe fort. Dans le dernier cas, on ne permettra pas à un aîné de se rendre à l'épicerie ou à la pharmacie, par exemple, selon le document communiqué. Et la possibilité de rencontrer un proche à l'extérieur de la résidence y sera offerte plus tard qu'ailleurs.

Ce plan de déconfinement évoque également la « mise en place d'une période réservée aux aînés dans les commerces essentiels », pour les régions où les sorties à ces lieux seront permises.

### « Un peu d'espoir »

Le premier ministre François Legault sera accompagné de la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, pour dévoiler le plan en conférence de presse ce mardi.

Le directeur national de santé publique, le D<sup>r</sup> Horacio Arruda, sera également photographié lundi un desserrement de l'étau au bénéfice des personnes âgées sans toutefois parler directement des RPA.

**« On va essayer d'amoindrir les contraintes et de permettre aux gens d'avoir un peu d'espoir. Je pense que c'est très important pour nos aînés. Ça va être au cours des prochains jours. »**

— Le D<sup>r</sup> Horacio Arruda, directeur national de santé publique

De son côté, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) avait une proposition au gouvernement pour procéder au déconfinement.

Dans ce document, que *La Presse* a obtenu, le RQRA fait valoir que « la situation est sous contrôle dans les RPA » et qu'« un nombre limité de RPA ont été atteints ».

« Les aînés veulent » un déconfinement et « en ont besoin », surtout qu'« il y a de la détresse psychologique de plus en plus fréquente », ajoute-t-on.

Le RQRA plaide également qu'« il doit y avoir une certaine équité avec les aînés qui sont hors des RPA et qui ont une plus grande liberté ». Selon lui, « il vaut mieux être plus strict car les RPA devront faire face à de la désobéissance », surtout avec l'arrivée du printemps.

Le RQRA a proposé de procéder à un déconfinement par région, en commençant par celles qui sont le moins affectées par la pandémie, comme le gouvernement le fait avec les entreprises, les écoles primaires et les garderies. Le RQRA a suggéré, par exemple, la création d'un registre des sorties pour chaque résidence ainsi que l'obligation pour les visiteurs d'indiquer le lieu de la visite et de porter un masque.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

## ARTS ET ÊTRE

# CRÉER DES ÉMISSIONS PENDANT UNE PANDÉMIE

CATHERINE HANDFIELD  
LA PRESSE

En trois semaines, les émissions L'école à la maison et Les suppléants sont devenus un rendez-vous quotidien pour nombre de jeunes Québécois - un tiers d'entre eux sont à l'écoute, se réjouit Télé-Québec. Lumière sur ces émissions créées dans l'urgence et tournées dans des circonstances hors du commun.

Quand Pier-Luc Funk franchit le seuil des bureaux de Trio Orange, dans Hochelaga-Maisonneuve, une « préposée à la désinfection » l'attend. Elle dirige un thermomètre vers son front - 35,9 °C, c'est bon - puis lui asperge du désinfectant dans le creux des mains.

« On n'ira pas de main morte sur le Purell », nous lance Pier-Luc Funk sur FaceTime, en se frottant vigoureusement (et théâtralement) les mains et les avant-bras.

Pier-Luc Funk a l'habitude des tournages. Mais le tournage des Suppléants, cette nouvelle quotidienne de Télé-Québec destinée aux adolescents et créée dans la foulée de la fermeture des écoles au Québec, n'a pas grand-chose d'habituel.

Après cette première étape, l'animateur se dirige dans la « pièce de désinfection ». Il mettra tous ses vêtements dans un bac de plastique à son nom (après avoir fermé l'appel FaceTime, bien sûr), se désinfectera à nouveau les mains, puis passera dans une autre pièce où il pourra enfiler un peignoir en attendant le tournage.

Sur le plateau, rien d'habituel non plus.

La Presse a pu assister jeudi à la rencontre Zoom organisée pendant le tournage des séries Les suppléants (13-17 ans) et L'école à la maison (6-12 ans), deux émissions jeunesse créées à toute vitesse pour stimuler la curiosité des élèves et les aider à maintenir leurs acquis en classe.

Des membres de la production et de Télé-Québec organisent ces rencontres virtuelles pour limiter le nombre de personnes présentes sur le plateau.

Anaïs Favron, qui coanime L'école à la maison, était la première à tourner ce jour-là.

« Habituellement, quand tu animes sur un plateau, quelqu'un vient te faire des retouches maquillage, des gens viennent te parler, nous dit Anaïs Favron sur FaceTime. Là, le réalisateur te parle dans une oreillette d'une autre salle. Il faut aussi que tu t'en ailles quand on vient déplacer le décor. Tout est un peu compliqué ! »

« Et les rapports humains... Tout le monde est loin, a des gants et des masques. L'ambiance est bien bizarre ! »

— Anaïs Favron, coanimatrice de L'école à la maison

### CONCEPTION RAPIDE

La conception éclair de L'école à la maison et des Suppléants revêt elle aussi un côté exceptionnel.

Quand la situation au Québec a commencé à s'aggraver, la société Trio Orange (qui produit déjà l'émission jeunesse Cochon Dingue) a manifesté son intérêt de produire des émissions pour répondre au besoin de

Télé-Québec et du gouvernement du Québec.

Trio Orange a démarré la machine le 30 mars. Les premiers épisodes ont été diffusés le 13 avril.

Non, créer deux émissions en deux semaines, « ce n'est pas normal », convient la productrice Julie Lavallée en riant. Habituellement, dit-elle, les phases de développement des projets se déploient sur quatre à six mois. Elle attribue la réussite des deux émissions à la qualité de l'équipe.

« Ce qui était incontournable, c'était de mettre en lumière le travail des enseignants. »

— Julie Lavallée, productrice

Dans L'école à la maison, de vrais enseignants animent les capsules pédagogiques, qu'ils écrivent avec l'aide d'un chercheur et d'un idéateur. Soutenus par un réalisateur qui les guide à distance, les enseignants se filment eux-mêmes, « surtout avec leur téléphone », explique Julie Lavallée. Le montage est fait par des professionnels.

Dans Les suppléants, ce sont des artistes appréciés des ados qui animent les capsules révisions pédagogiques, mais ils sont appuyés par des enseignants, indique Julie Lavallée.

Patrick Charland, professeur au département de didactique de l'UQAM, fait le suivi global des deux émissions. Il s'est porté volontaire après avoir appris que la production cherchait des enseignants pour l'émission. Il est bien placé pour le faire : son rôle comme professeur est de former à l'égard des programmes de formation au Québec.



De chez lui, à Sainte-Julie, Patrick Charland veille en outre à ce que les capsules touchent un large éventail de notions et que le ton des artistes dans Les suppléants soit bon, « sans tomber dans la caricature ».

« Ça a été élaboré en vitesse, presque en catastrophe. Les gens travaillent fort, souvent de 6 h du matin à minuit le soir. Et finalement, je pense qu'avec l'équipe qu'on a, on est capables de produire un contenu de qualité qui est rigoureusement conforme au programme d'études. »

— Patrick Charland, professeur au département de didactique de l'UQAM

Non, dit-il, les émissions ne remplacent pas l'école, mais elles peuvent néanmoins contribuer à consolider les apprentissages et à garder les jeunes cerveaux actifs. Les capsules pourront devenir un outil précieux pour les enseignants une fois toute cette crise derrière nous, souligne Patrick Charland.

Ça se sent dans la voix des animateurs : ils travaillent dans l'urgence (les textes arrivent la veille au soir du tournage), mais ils ont le sentiment de faire œuvre utile. Chaque semaine, ce sont 450 000 jeunes qui écoutent L'école à la maison ou Les suppléants, selon les chiffres de Numeris fournis par Télé-Québec.

« Sur le coup, je me suis dit que c'était le fun, que ce serait utile, mais en le faisant, avec tous les messages d'enfants et de parents qu'on reçoit... c'est comme si on avait répondu à un besoin. Je ne m'attendais pas à autant que ça », dit l'animatrice Anaïs Favron, qui confie avoir la larme à l'œil chaque jour en regardant les photos et les messages que les enfants lui envoient. « C'est comme si la vie continuait ; on est un tout, on est ensemble », dit-elle.

Pier-Luc Funk est aussi heureux d'avoir troqué la fiction contre l'animation le temps d'une pandémie. « Les infirmières et les préposées vont au combat et font de leur mieux avec les compétences qu'elles ont, dit-il. Qu'est-ce que moi je peux faire avec mes compétences pour aider à la situation ? Animer une émission qui donne de la matière aux élèves qui n'ont plus accès à l'école. »

L'école à la maison, animée en alternance par Anaïs Favron et Pascal Morissette, est diffusée du lundi au vendredi à 10 h 30 sur les ondes de Télé-Québec.

Les suppléants, animée par Pier-Luc Funk et Catherine Brunet, est diffusée du lundi au vendredi à 15 h 30.

**Etrie**

## **LES ÉCOLES BIENTÔT PRÊTES POUR LE RETOUR**

**AGENCE QMI | À une semaine de la réouverture des écoles primaires, les préparatifs vont bon train dans les différentes commissions scolaires de l'Etrie.**

Le personnel qui œuvre auprès d'élèves avec une déficience physique ou mentale, pour qui la distanciation est impossible, disposera de blouses et de visières. Pour l'instant, on ne prévoit pas manquer d'espace dans les écoles afin de respecter la distanciation.



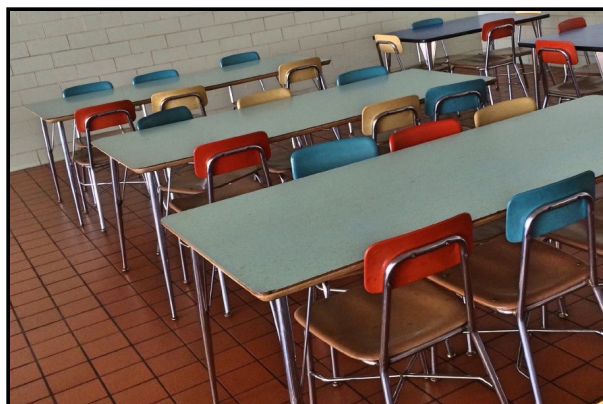


ACCUEIL    CATÉGORIES  
MESSAGES DU GOUV.  
INFO / ABONNEMENT  
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [mardi 05 mai 2020](#)

---



## ÉCOLE LE MIDI

# Projet de règlement sur la surveillance des élèves

---

Paru le [mardi 05 mai 2020](#) |  
Catégorie: [Éducation, Loisir & Sport LAG](#)

(LAG) Un nouveau [projet de règlement](#) établit des normes relatives aux contributions financières pouvant être exigées pour le service de surveillance des élèves qui demeurent à l'école le midi.

« La contribution financière exigée pour la surveillance d'un élève de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire le midi doit être établie en tenant compte du nombre de jours où celui-ci demeure à l'école pour dîner », précise-t-il.

« Ce nombre est établi avec les parents, selon les modalités déterminées par la commission scolaire. En outre du coût réel de ce service, cette contribution financière ne peut excéder 4,25\$ par jour », indique le projet de règlement.

Ce montant sera indexé au 1er janvier de chaque année, « selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre de l'année précédente ».

De plus, « le résultat est arrondi au 0,05 \$ le plus près ou, s'il est équidistant, au 0,05 \$ supérieur. Le ministre publie à la Gazette officielle du Québec le résultat de cette indexation ».

Par ailleurs, aucune contribution financière ne pourra être exigée « pour la surveillance d'un élève de l'enseignement secondaire le midi lorsque celui-ci dîne tout au long de l'année scolaire en dehors des lieux de l'établissement d'enseignement qu'il fréquente ».

Le projet de règlement est soumis à une période de consultation de 45 jours depuis mercredi dernier. Il pourra ensuite être édicté par le gouvernement.

Le Règlement modifiant le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées entrera en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Agence QMI | Publié le 4 mai 2020 à 11:21



La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) a demandé, lundi, le report de la réouverture des écoles de la région de Montréal, prévu le 19 mai par le gouvernement du Québec.

• **À lire aussi: Dix provinces, dix plans de relance**

Elle estime que l'épidémie de COVID-19 n'est pas assez maîtrisée sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

«Il nous semble difficile actuellement d'envisager une réouverture sécuritaire des écoles sur le territoire de la CMM alors que la crise sanitaire y est si aigüe», a affirmé Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ, par communiqué.

«Pourquoi ne pas décider d'emblée de repousser la réouverture du 19 mai à une date future? Ça permettrait à tout le monde de reprendre son souffle et d'assurer la santé d'un plus grand nombre. Surtout que le personnel de soutien est au front depuis le début de la crise sanitaire», a-t-il ajouté.

La situation semble particulièrement problématique dans des arrondissements du nord de l'île de Montréal durement touchés par ce virus.

Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies», a mentionné le président du Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (SSEPI), affilié à la CSQ, Stéphane Soumis.

À l'exception de la région de Montréal, les écoles primaires de la province vont rouvrir leurs portes le 11 mai.

Recommandé pour vous



## Les rassemblements sont interdits ? Vraiment ?



**À lire les commentaires de certaines personnalités sur le réseaux sociaux ce week-end, on aurait cru les parcs de Montréal envahis par des hordes de citoyens délinquants violaient les mesures de confinement et ignoraient la distanciation physique.**

Publié le 5 mai 2020 à 5h00



**FRANÇOIS CARDINAL**  
LA PRESSE

« C'est à espérer qu'on ait un printemps de mauvais temps. Parce que sinon, *watci* courbe ! », a écrit MC Gilles.

« Mais que fout la police ? » s'est demandé Pénélope McQuade.

« C'est désolant », a renchéri Sébastien Diaz.

Ce à quoi nul autre que le premier ministre du Québec a répondu sur Twitter en s  
« d'accord »...

Ah bon ? Les rassemblements dans les parcs sont formellement interdits, et les  
Montréalais qui s'y sont retrouvés samedi et dimanche agissaient en toute illégal  
François Legault se dit « d'accord » ?

Voilà qui est étonnant, à plus d'un titre.

D'abord, une visite sur le terrain, ce week-end, aurait amené quiconque à relativiser  
se disait dans le monde numérique. Les gens étaient bel et bien nombreux dans le  
mais l'écrasante majorité respectait les deux mètres.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

« Avec le beau temps vient la nécessité de clarifier les règles pour que les citoyens profitent des parcs tout en  
la distanciation physique », explique François Cardinal.

Au parc La Fontaine, les policiers qui patrouillaient à vélo intervenaient d'ailleurs  
peu. Tandis qu'au parc Laurier, les gens étaient disséminés partout afin de garder  
distance requise même dans les zones habituellement peu fréquentées. À peine «  
poignée » de personnes n'ont pas respecté les deux mètres, selon le SPVM.

Donc, il est où le problème, au juste ? Les rassemblements extérieurs sont interdits  
vous ?

**Eh bien, non. Les rassemblements extérieurs ne sont pas interdits selon le décret instituant l'état d'urgence au Québec.**

« Est interdit tout rassemblement extérieur, sauf [...] si une distance minimale de deux  
mètres est maintenue entre les personnes rassemblées », peut-on lire.

Mieux encore, le communiqué de presse qui accompagne le décret précise que « l  
rassemblements extérieurs sont permis lorsqu'une distance minimale de deux m  
maintenue entre l'ensemble des personnes, sauf s'il s'agit de personnes qui habitent  
même résidence privée ».



Donc, tout est beau, on peut aller dans les parcs ? Pas si vite...

À la Ville, on soutient officiellement que « tout rassemblement dans un parc dem interdit », car les « déplacements non essentiels sont fortement déconseillés »... n directrice régionale de santé publique de Montréal, la D<sup>re</sup> Mylène Drouin, a recor hier de porter un couvre-visage quand on se rassemble dans un parc !

La mairesse Valérie Plante a soutenu quant à elle qu'il ne fallait surtout pas « de regroupements dans les parcs »... mais elle comprend qu'on y aille et souhaite « s' que la fréquentation des parcs se fasse de façon responsable ».

Bon... Qu'en dit le cabinet Legault ? Qu'il vaut mieux ne pas se rassembler dans les verts de la ville... mais ce n'est pas illégal comme tel.

Donc quatre personnes qui n'habitent pas ensemble et qui se retrouvent dans un gardant leurs distances, c'est possible ? « Oui, c'est permis », répond-on.

Difficile, donc, de s'y retrouver dans toutes ces versions contradictoires. Difficile juger les Montréalais qui osent sortir de leurs appartements pour avaler un bol d'

### **Il y a là une ambiguïté qui est peut-être nécessaire pour concilier contrainte besoin de sortir, mais cette ambiguïté devra néanmoins être clarifiée. Rapic**

Car si certaines personnes en viennent à se fâcher en croyant que les Montréalais ignorent volontairement les règles, ils en viendront eux-mêmes à les ignorer. Et s croient que les parcs sont pleins malgré une interdiction formelle, ils se permettr d'inviter chez eux des amis pour un BBQ, un 5 à 7 ou une saucette.

Or, ces rassemblements dans les cours de tout un chacun ouvrent la porte à bien j promiscuité (on va à la toilette où, vous croyez ?) et sont donc bien plus risqués q réunions dans de vastes espaces en plein air.

« La chance d'attraper la COVID-19 d'une personne qui tousse en passant devant dans un parc est infiniment petite », a indiqué la D<sup>re</sup> Bonnie Henry, l'équivalent d' Arruda en Colombie-Britannique.

La leçon de la grande fréquentation des parcs ces derniers jours, ce n'est donc pas décret n'est pas assez sévère. C'est plutôt qu'avec le beau temps vient la nécessité clarifier les règles pour que les citoyens profitent des parcs, tout en respectant la distanciation physique. C'est aussi, de toute évidence, qu'il va falloir multiplier le publics où ces derniers peuvent se délier les jambes en toute sécurité.

> [CONSULTEZ le décret du gouvernement du Québec](#)

COVID-19 | COMMERCE

# Réouverture reportée à Montréal

Les commerçants ayant pignon sur rue devront attendre une semaine de plus que prévu, soit le 18 mai

**Le gouvernement Legault a finalement reporté d'une semaine la réouverture des commerces non essentiels du Grand Montréal, en raison du « peu de marge de manœuvre » dont disposent les hôpitaux de la métropole.**

**MARC-ANDRÉ GAGNON**  
Bureau parlementaire

Contrairement aux commerces du reste du Québec, qui ont pu rouvrir leurs portes hier, la réouverture à Montréal avait d'abord été prévue une semaine plus tard, le 11 mai.

Or, avec une concentration de cas de COVID-19 encore aussi élevée dans la métropole, la situation n'est toujours pas « sous contrôle » et l'inquiétude se fait entendre.

« On a décidé de reporter l'ouverture des commerces dans la grande région de Montréal, pour l'instant, d'une semaine. Donc, du 11 mai, on reporte au 18 mai », a ainsi annoncé le premier ministre, hier.

Pendant ce temps, à Québec, où les commerces ayant pignon sur rue rouvraient leurs portes hier, d'imposantes files ont été observées (voir autres textes en pages 4 et 5), notamment devant Ameublements Tanguay et Club Tissus.

## ÉCOLES ET GARDERIES

■ Pour ce qui est de la réouverture des

écoles et des garderies, prévue le 19 mai sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le gouvernement se donne encore deux semaines pour décider, selon « l'évolution des résultats », a expliqué M. Legault.

■ Ailleurs au Québec, la date du 11 mai est maintenue pour la réouverture des écoles et garderies. Le calendrier de reprise pour le secteur manufacturier et celui de la construction demeure aussi inchangé (voir encadré ci-dessus).

■ Dans la métropole, le premier ministre dit s'en faire surtout pour le nombre de lits d'hôpitaux disponibles.

■ Le plus récent bilan dévoilé hier faisait état de 1772 personnes hospitalisées, dont la « grande majorité » à Montréal, a précisé M. Legault. « Ça reste très serré à Montréal », s'est-il inquiété.

## DIFFÉRENT EN RÉGION

En revanche, dans les autres régions, « il y a une grosse marge de manœuvre dans les hôpitaux », s'est réjoui le premier ministre.

Les élus des régions qui craignent de voir revenir des gens provenant de zones chaudes, en raison de la levée des barrières policières, sont d'ailleurs ceux qui « devraient le moins s'inquiéter », selon M. Legault.

« Il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre à Montréal pour faire du déconfinement, mais il y a beaucoup de marge

de manœuvre en région, a-t-il soutenu. Les personnes qui passent d'une région à l'autre, bien, elles doivent maintenir le deux mètres avec les autres personnes. »

Pour sa part, le directeur national de santé publique, le Dr Horacio Arruda, s'est porté à la défense de la levée des points de contrôle policiers.

« Écoutez, il faut comprendre que c'est normal, quand on commence à déconfiner pour permettre [à] certains commerces de fonctionner, qu'on enlève certaines mesures. Ça va de pair », a dit M. Arruda.

## RESTAURANTS ET SALLES DE SPECTACLE

Quant aux restaurants et aux salles de spectacle, « pour l'instant, à court terme, on ne prévoit pas de réouverture », a prévenu M. Legault.

« Ça va prendre encore un certain temps, parce que c'est plus difficile de maintenir le deux mètres de distance, a-t-il expliqué. [...] Quand ça sera le temps de rouvrir, on va essayer de les aider financièrement. »



## QUELQUES DATES À RETENIR

### **HIER, LUNDI 4 MAI**

Réouverture des commerces de détail et magasins avec entrée extérieure partout, **sauf dans le Grand Montréal**

### **LUNDI 11 MAI**

Réouverture des services de garde, incluant les garderies non subventionnées et le milieu familial, partout, **sauf dans le Grand Montréal**

Réouverture des établissements préscolaires et primaires partout, **sauf dans le Grand Montréal**

Reprise graduelle des activités manufacturières

Reprise de l'industrie de la construction

### **LUNDI 18 MAI**

Réouverture des commerces de détail et magasins avec entrée extérieure dans le Grand Montréal

### **MARDI 19 MAI**

Réouverture des services de garde, incluant les garderies non subventionnées et le milieu familial dans le Grand Montréal

Réouverture des établissements préscolaires et primaires dans le Grand Montréal



## Le coup de dés de François Legault

**C'est l'histoire d'un gars qui roule sur l'autoroute.**

Sa femme lui téléphone : « Chéri, fais attention, la radio dit qu'un inconnu fonce en sens inverse! »

Le gars répond : « Il n'y en a pas juste un, il y en a des centaines! »

Quand vous êtes seul dans votre camp, il est possible que vous ayez raison, mais c'est peut-être aussi un signal...

### SEUL

Dans sept jours, on rouvrira l'école primaire au Québec, sauf dans la région de Montréal, où on attendra une autre semaine.

Le Québec sera la première province canadienne à le faire, même si ce retour est optionnel.

À ma connaissance, aucun des 50 États américains n'a annoncé un retour scolaire aussi hâtif, malgré l'empressement téméraire de beaucoup à relancer l'activité économique.

Il y a autant de plans de déconfinement que de juridictions, mais je n'en vois aucun autre, en Amérique du Nord, qui met la réouverture de l'école primaire aussi haute dans son échelle de priorités que nous.

Ce n'est pas nécessairement une décision aberrante. Les cinq raisons avancées par le premier ministre Legault se tiennent.

On notera toutefois que, dans ces raisons, ne figure plus l'immunité collective, puisque nous n'avons aucune preuve qu'une fois guérie, une personne est définitivement à l'abri.

Parmi les raisons, on n'a évidemment pas mentionné les pressions des entreprises, que je soupçonne très fortes, qui veulent retrouver leurs employés présentement « pognés » à la maison avec les enfants.

Mais ces pressions ne sont sûrement pas plus fortes que dans toutes ces juridictions qui retardent le retour à l'école.

Oui, l'école rouvre ici et là en Europe, mais la pandémie a commencé plus tôt, et la chute des cas y est indiscutable.

Si les arguments pour un retour en classe maintenant se défendent, ceux pour attendre sont nombreux et puissants, surtout à Montréal.

En termes de locaux, de personnel, d'équipements de protection, ce sera un casse-tête logistique, malgré l'appel du premier ministre à la « débrouillardise ».

Penser qu'on peut garder deux mètres de distance entre un enseignant et un enfant de 8 ans est une vue de l'esprit.

Le retour suscite une énorme vague d'anxiété

chez le personnel, qui a plus de questions qu'on ne lui offre de réponses. Plusieurs ont un conjoint fragile à la maison.

Non, ce n'est pas un chialage syndical organisé.

Je ne pense pas que la réticence de la commission scolaire anglophone de Montréal s'explique uniquement par son mépris ancestral envers le gouvernement du Québec.

Trudeau a patiné quand on lui a demandé s'il enverrait ses enfants à l'école s'ils vivaient au Québec.

### PARI

Dans la métropole, la propagation est loin d'être limitée aux CHSLD.

La réouverture des commerces montréalais vient d'être repoussée. Ça vous dit quoi?

Or, il ne restait que six semaines de classe et les examens finaux du ministère avaient déjà été annulés...

Personnellement, j'aurais pris tout l'été pour planifier une rentrée scolaire mieux ficelée à l'automne.

J'espère que la suite donnera raison à François Legault, mais c'est indiscutablement un pari risqué.





## COVID-19 | CORONAVIRUS

# Québec fournira les masques aux enseignants

PATRICK BELLEROSE  
Bureau parlementaire

Québec change de cap et fournira finalement les masques aux enseignants, en plus de recommander le port de matériel de protection au niveau préscolaire.

Le gouvernement Legault débloquera des sommes afin que les commissions scolaires puissent fournir les couvre-visages au personnel enseignant qui souhaite en porter.

En conférence de presse hier, le premier ministre François Legault s'est dit conscient que certains enseignants « sont inquiets » et souhaiteraient pouvoir se couvrir le visage. Même si la santé publique ne l'a pas recommandé, « ça ne peut pas nuire », a-t-il dit.

« Donc, on va permettre aux enseignants qui veulent porter un couvre-visage de porter un couvre-visage. L'important, c'est que tout le monde se sente à l'aise dans cette réouverture-là », a expliqué M. Legault.

Un guide publié hier par la CNESST

va même plus loin dans le cas d'un enseignant du préscolaire. Si sa tâche nécessite d'être à moins de deux mètres d'un élève plus de 15 minutes par jour, celui-ci « doit porter un masque de procédure et une protection oculaire en tout temps », peut-on lire.

### DEMI-VICTOIRE

Les fédérations de syndicats d'enseignants, qui exigeaient du matériel de protection pour leurs membres, ont salué la décision hier, tout en continuant de réclamer des mesures supplémentaires.

De leur côté, des syndicats locaux prennent aussi des initiatives pour protéger davantage leurs membres. Dans la région de Québec, les enseignants des commissions scolaires des Découvreurs et des Navigateurs pourront porter une visière en classe, fournie par leur syndicat, s'ils le souhaitent.

Un autre syndicat d'enseignants de la région de Vaudreuil a aussi entrepris des démarches semblables pour fournir

des visières à ses membres.

### UNE DÉCISION PERSONNELLE

Maintenant, il reste aux parents à décider s'ils enverront leurs enfants à l'école. « Les parents qui préfèrent garder leurs enfants à la maison, ils n'ont pas à être gênés. C'est une décision qui est très personnelle », a souligné François Legault hier.

Mais la situation, assure-t-il, est « sécuritaire ». « Je l'ai dit depuis le début, la journée où je vais dire : les écoles sont ouvertes, c'est parce que je pense que j'y aurais envoyé mes enfants », dit le premier ministre.

— Avec la collaboration de  
Daphnée Dion-Viens



COVID-19 | CORONAVIRUS

# Pas de retour en classe pour des élèves vulnérables

## Des parents préfèrent les garder à la maison, faute de services spécialisés à l'école

**Québec affirme vouloir ouvrir les écoles pour aider les élèves en difficulté, mais plusieurs d'entre eux ne retourneront pas en classe parce qu'ils n'auront plus de services spécialisés, le personnel ayant été réquisitionné pour enseigner à des groupes réduits.**

**DAPHNÉE DION-VIENS**  
Le Journal de Québec

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a toutefois demandé au réseau scolaire en fin de journée, hier, de corriger le tir à ce chapitre.

Suzy Tanguay avait bien l'intention d'envoyer son garçon à l'école lorsque Québec a annoncé le retour en classe. L'apprentissage à la maison était loin d'être évident pour Eliot, 8 ans, qui souffre de troubles d'apprentissage, dont une dyspraxie et un trouble du déficit de l'attention.

Mais M<sup>me</sup> Tanguay s'est ravisée lorsqu'elle a appris, il y a quelques jours, que son garçon n'aurait pas les services de l'éducatrice spécialisée et de l'orthopédagogue prévus dans son plan d'intervention.

Avec un maximum de 15 élèves par classe, l'école doit confier des groupes à d'autres membres du personnel, y compris l'éducatrice et l'orthopédagogue de son garçon, lui a-t-on expliqué.

« Il avait déjà de la difficulté à suivre un groupe avant, imaginez maintenant. Avec tous les changements et l'anxiété que ça va apporter, ça aurait été encore pire, affirme M<sup>me</sup> Tanguay. Ça me met un peu en colère. Le premier ministre prend la peine de dire qu'il ouvre les écoles pour les élèves en difficulté, mais on leur enlève leurs ressources. »

### LOIN D'ÊTRE UN CAS ISOLÉ

Eliot est loin d'être le seul dans cette situation. Sa mère, qui a témoigné sur les réseaux sociaux, a reçu plus d'une centaine de commentaires de parents qui affirment vivre une situation semblable.

« C'est un non-choix. On nous dit que nos enfants sont sur le top de la pile et qu'on se préoccupe de leurs besoins, mais en



**JEAN-FRANÇOIS ROBERGE**  
Ministre

même temps, on ne pense pas à mettre en place des mesures de soutien », affirme Bianca Nugent, présidente de la Coalition des parents d'élèves à besoins particuliers, qui s'est elle-même résignée à prendre la même décision pour son fils.

Du côté de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement, on affirme n'avoir pas le choix. « C'est clair qu'on a besoin de tous les bras qui sont là, en plus des finissants et des enseignants du secondaire », affirme son président, Nicolas Prévost.

### « ULTIME RECOURS »

Le ministre Roberge a toutefois demandé au réseau scolaire de n'avoir recours à des professionnels pour prendre en charge une classe qu'en cas « d'ultime recours ».

« Les professionnels doivent pouvoir se consacrer à leur tâche première, soit soutenir les élèves les plus vulnérables », peut-on lire dans une directive transmise hier en début de soirée au réseau scolaire.



## **Feu vert à un retour en classe sur trois jours**

Québec lâche du lest et autorise le retour à l'école étalé sur trois jours : les élèves à l'extérieur de la région de Montréal pourront être de retour en classe le lundi 11 mai, le mardi 12 mai ou le mercredi 13 mai, selon le niveau de l'élève et les choix faits par les écoles et les commissions scolaires.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en a fait l'annonce hier en fin de journée aux acteurs du réseau de l'éducation.

« Il sera possible de répartir la rentrée sur trois jours en fonction des différents cycles scolaires », dans le but de donner « un maximum de souplesse », peut-on lire dans une directive du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, transmise au réseau scolaire hier en début de soirée.

# OPINIONS



Analyste politique

## Ça se complique...

Il avait été assez simple de « mettre Québec sur pause ». On ferme tout. Restez chez vous.

Tragique et spectaculaire, la décision du gouvernement Legault ne faisait pas l'unanimité.

Nous avons tous entendu les critiques. « Le gouvernement exagère, il cède à la panique, on infantilise les personnes âgées autonomes. »

Mais ce n'était que des murmures, réservés aux discussions privées.

L'ampleur de la catastrophe en Italie, puis à New York, en France, en Espagne a suffi à sceller le consensus québécois.

Or, le déconfinement est à peine commencé que ce consensus est fragilisé.

### LE RETOUR DES DÉBATS DÉCHIRANTS

Le confinement était uniforme, la liste des services essentiels relativement simple.

L'aide financière annoncée par les gouvernements aussi.

C'était noir et blanc.

Plus maintenant. Déconfiner n'est pas une science exacte.

La levée des barrages policiers inquiète les régions. Le port du masque obligatoire chez les éducatrices, puis optionnel chez les enseignants. Le

report de l'ouverture des commerces dans la région de Montréal.

Le déconfinement force nos gouvernements à s'aventurer à nouveau dans le méandre des zones grises, celui des choix difficiles et litigieux.

Heureusement, François Legault maîtrise l'art de corriger le tir.

### LA FIN DE L'UNIVERSALITÉ

Entre santé publique et sauvegarde de l'économie, les arbitrages ne sont pas simples.

On le constate avec la réouverture de plusieurs entreprises.

La main-d'œuvre est plus difficile à recruter. Les travailleurs aussi sont en gestion du risque, le leur.

Soudainement, la Prestation canadienne universelle ne fait plus l'unanimité.

On comprend d'ailleurs Justin Trudeau d'éviter de se prononcer sur l'avenir de la subvention salariale. Celle-ci prend fin le 6 juin.

Il est clair que certaines entreprises seront toujours sous respirateur artificiel à ce moment-là.

Avec le déconfinement, il y aura des perdants et des gagnants, ce sera la fin du grand consensus de la COVID-19.



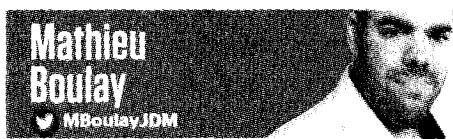


COVID-19 | ENSEIGNEMENT

# « On s'en va à la guerre »

L'ancien boxeur devenu professeur Michael Gadbois anticipe le retour à l'école

**« C'est comme un soldat qui met son casque, son fusil sur son épaule, qui regarde devant lui et qui s'en va à la guerre. C'est comme ça qu'il faut le voir. Les élèves seront nerveux. C'est sûr qu'il y aura des enfants qui vont tousser et éternuer. Nous, les enseignants, ne sommes à l'abri de rien. Il va falloir être rigoureux. »**



Mathieu Boulay  
MBoulayJDM

C'est dans ces mots que l'ancien boxeur Michael Gadbois, qui est maintenant professeur dans une école primaire de la Montérégie, voit son retour à l'école ce matin.

Au cours de sa carrière dans le ring, il n'a jamais reculé devant un adversaire. Gadbois (16-1-3, 4 K.-O.) a été impliqué dans quelques guerres. Toutefois, celle contre la COVID-19, un opposant invisible, le rend un peu plus craintif.

« On n'a pas de masque et ils ne fournissent rien, a souligné celui qu'on surnommait *l'Unique* chez les pros. Par contre, je vais me trouver un masque et je vais le porter pour protéger ma famille et mes parents.

« Je vais prendre mon groupe et on va marcher la tête haute. »

## DIFFICILE POUR LES ÉLÈVES

Gadbois enseigne dans une classe d'adaptation scolaire où les élèves ont des problèmes langagiers.

« Je m'en vais au front. Ce sera difficile en tant qu'enseignant, mais ça sera aussi très difficile pour les élèves, a-t-il ajouté. Je sais déjà qu'on sera relocalisés parce que mon local est trop petit pour respecter la distanciation sociale.

« Pour certains, changer d'environnement sera difficile. Tu les sors de leur routine et ça peut facilement les désorganiser. »

Avec la modification des récréations et l'absence des cours d'éducation physique, plusieurs enfants pourraient trouver le temps long.

« Chaque jour sera plus stressant. Les cours d'éducation physique sont une porte de sortie pour certains d'entre eux. Ils ne pourront pas jouer au hockey, au soccer ou au football. Je vais trouver des moyens pour rendre ça moins pénible. »

## LIENS ENTRE DEUX UNIVERS

Gadbois a pris officiellement sa retraite de la boxe en 2018. C'est à ce moment qu'il a décidé de compléter son baccalauréat en enseignement primaire et préscolaire.

Au début, il était capable de combiner son horaire d'étudiant et celui de boxeur professionnel. Toutefois, avec les stages pour remplir les crédits nécessaires à sa réussite, c'est devenu une mission impossible.

« J'ai subi une blessure importante en 2015 et j'ai dû me faire opérer, a expliqué Gadbois. Ça m'a donné le coup de pied au derrière pour amorcer mes études en éducation.

« J'ai obtenu mon diplôme en décembre dernier. Je suis en train de faire ma maîtrise en enseignement, profil didactique. Mon sujet de thèse n'est pas encore défini, mais ce sera sur les enfants à haut potentiel (douance).»

Il voit certaines similitudes entre l'enseignement et la boxe.

« Il y a certains parallèles, mais le défi n'est pas le même. Dans les deux cas, tu es seul dans un ring et devant une classe, a raconté Gadbois. Ma direction est un peu comme mon promoteur.

« Les élèves sont un peu comme la foule et les journalistes qui assistaient à mes combats. Tu dois utiliser plusieurs stratégies pour atteindre ton objectif. »



mathieu.boulay  
@quebecormedia.com



leSoleil

## Des élèves à la maison branchés sur la classe

ISABELLE MATHIEU  
LE SOLEIL

De l'enseignement par webcam? C'est le moyen qui sera mis en place par certaines écoles et professeurs pour regrouper les élèves en classe et ceux qui choisiront de rester à la maison.

À l'Externat Saint-Coeur de Marie, une école primaire privée de Beauport, on veut permettre aux élèves à la maison de se brancher à la classe en direct à des heures précises chaque jour. «Les enseignants auront une formation la semaine prochaine pour savoir comment vivre l'enseignement hybride, écrit la directrice Diane Delisle. Ils sont très soucieux de bien accompagner les élèves.»

Du même souffle, la directrice de l'Externat Saint-Coeur de Marie dit qu'elle demande à ses enseignants de travailler le plus possible le jour et à l'école et de se reposer le soir. «Leur santé physique et mentale nous tient à cœur étant donné les nouvelles exigences de leur tâche», écrit Mme Delisle.

Pour aider ses élèves à la maison, l'Académie Saint-Louis, une autre école primaire privée dans le secteur Lebourgneuf à Québec, mise sur quatre «capsules d'enseignement en direct» par semaine, de 30 minutes à une heure, selon le niveau des élèves. Les professeurs de l'Académie Saint-Louis devront aussi prévoir des périodes de disponibilité en direct, sur une plate-forme comme Zoom, pour répondre aux questions de leurs élèves à la maison.

Dans le réseau public, un professeur d'une école primaire de Québec - qui préférerait conserver son anonymat - explique qu'à la demande de parents d'élèves qui resteront à la maison, il compte installer des webcams dans la classe. «Ils vont pouvoir se connecter pour suivre mes exposés et mes explications, dit l'enseignant. Je ne sais pas trop comment je vais installer ça... Je suis en réflexion. Mais ce sera mieux que de tout reprendre après.»

### **Consolidation plutôt que matière nouvelle**

Concrètement, qu'est-ce que les enfants apprendront en classe ou à la maison durant les six dernières semaines d'école de l'année?

Le régime pédagogique est suspendu; les enseignants n'ont plus à accorder tant de minutes d'enseignement à telle matière.

Les professeurs à qui nous avons parlé ont dit avoir compris qu'ils devaient faire de la «consolidation» plutôt que de l'enseignement de matière nouvelle.

Les enseignants vont se concentrer sur les matières de base (mathématiques, français en priorité et anglais lorsque c'est possible). Dans le choix du contenu et des activités d'apprentissage, les enseignants devront porter attention aux élèves en difficulté. «Les enfants qui étaient «à jour» risquent de trouver ça long», écrit un professeur.

En réponse à une question du Soleil, le porte-parole du ministère de l'Éducation, Bryan Saint-Louis indique que «les enseignants ont pleine autonomie dans l'enseignement et l'accompagnement de leurs élèves qui seront de retour en classe ou qui seront scolarisés à distance».

Comme les sacs et le matériel ne voyageront pas entre l'école et la maison, les leçons et les devoirs du soir devraient être choses du passé dans bien des milieux.

Les examens ministériels ont déjà été annulés. Les écoles comptent toutefois évaluer les apprentissages, tant pour les élèves en classe que pour ceux à la maison.

Des directives sont attendues cette semaine du ministère de l'Éducation concernant la forme que prendra le bulletin de la troisième étape.

### **Thermomètres infrarouges**

Au privé comme au public, énormément de mesures logistiques ont été évaluées et sont en train d'être mises en place. Voici quelques exemples

À l'Externat Saint-Coeur de Marie à Beauport, des thermomètres infrarouges ont été commandés afin de mesurer la température des enfants à leur entrée dans l'école le matin et le midi. «Il s'agit d'une denrée rare. Nous les recevrons le 15 mai, écrit la direction de l'école privée. Vous devrez prendre la température de votre enfant chaque matin jusqu'à ce que nous puissions le faire.»

### ***Un enfant fiévreux sera immédiatement isolé.***

À l'école des Ursulines, une école privée du Vieux-Québec (il y a aussi un pavillon à Loretteville) les enfants arriveront et quitteront l'école en vagues successives et utiliseront des portes différentes. Les 5e et 6e années à 8h15, les 1ère et 3e années à 8h30 et les 2e et 4e années à 8h45. Même principe pour le départ, à partir de 15h.

L'Académie Saint-Louis dit s'être questionnée sur la possibilité d'équiper les pupitres d'isoloir, mais y avoir finalement renoncé. «Nous croyons que leur utilisation ne diminuerait pas le risque de propagation du virus puisque les bureaux seront placés à 2 mètres de distance et que l'enfant ne pourrait demeurer longtemps derrière son isoloir, écrit la directrice Hélène Verret. De plus, la manipulation de ces isoloirs représenterait un objet de plus de contagion.»

### ***Frais de scolarité inchangés?***

Dans sa lettre aux parents, l'Académie Saint-Louis indique qu'aucune modulation des frais de scolarité n'est prévue pour le moment. «Le service est offert soit en présentiel ou à distance et la présence de tous les membres du personnel est requise, écrit la direction. D'ailleurs, aucune école privée primaire de la région ne prévoit donner une réduction des frais de scolarité pour cette période.»

leSoleil

## Fin ou interruption de l'omerta dans le secteur public?

BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

CHRONIQUE / «Il n'y a plus d'omerta. On veut que les gens parlent, surtout dans des situations comme ça», a déclaré vendredi la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann. Pour éviter d'autres drames et d'autres situations inhumaines, il faudra que la parole des gens sur le terrain puisse aussi se libérer sans risque de représailles après la crise, et que l'écoute persiste.

La levée de la loi du silence ne doit pas être temporaire et ne durer que le temps que cela fait l'affaire des politiciens.

Ce n'est pas la première fois que la ministre McCann affirme que l'omerta est inacceptable et terminée.

Ce n'est pas non plus la première ministre du gouvernement Legault à le faire.

Son confrère à l'Éducation et à l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a déjà souhaité qu'une disposition soit introduite dans les conventions collectives pour garantir la liberté de parole des enseignants qui dénoncent des problèmes.

Les syndicats d'enseignants attendent toujours une proposition en ce sens à la table de négociation.

En décembre 2018, réagissant au cas d'une enseignante visée par une procédure de congédiement après avoir parlé à La Presse, M. Roberge soutenait qu'il était nécessaire d'être capable de nommer les problèmes pour ensuite les régler.

Tous, y compris des ministres, ne l'entendent pas toujours ainsi dans nos vastes et hiérarchiques réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation et autres ministères.

La semaine dernière, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, dont certains établissements affichaient un très fort taux d'infection de COVID-19, a interdit à ses employés de parler aux médias sans autorisation préalable.

En prévision du retour à l'école, une commission scolaire, celle du Pays-des-Bleuets, a également rappelé jeudi à son personnel qu'en tout temps, les demandes des médias doivent être référées au service des communications. «L'objectif de cette démarche n'est pas d'empêcher les membres du personnel d'accorder des entrevues, mais bien de préparer ces entrevues en tenant compte des orientations de la commission scolaire. Cela permet également au service des communications d'anticiper les réactions ou autres demandes qui pourraient survenir en lien avec ces entrevues, et ainsi de se préparer en conséquence».

Vous pensez vraiment qu'un service des communications va autoriser une enseignante à parler si c'est pour dénoncer le manque de matériel ou le non-respect des consignes de distanciation dans une école ou une classe.

Rappelons aussi que l'automne dernier, Régine Laurent, la présidente de la Commission d'enquête sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, a dû élever le ton et menacer de recourir à tous les pouvoirs de la commission pour que les intervenantes des centres jeunesse puissent venir y témoigner librement.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant a dû s'engager à ce qu'elles témoignent «sans jugement ni contrainte». Sans cet engagement, certaines auraient subi les représailles de leur gestionnaire.

Ça ne va pas toujours de soi. Ce n'est pas toujours souhaité que des employés exposent publiquement leur version de ce qui se passe sur le terrain.

Et rien ne garantit que la soif de savoir de la ministre McCann va persister au-delà de la crise sanitaire.

Lorsque le député péquiste Joël Arseneau lui a demandé vendredi s'il avait bien compris, que l'omerta était terminée et que le personnel pouvait parler librement des lacunes dans l'organisation ou dans la protection, la ministre a répondu : «mais oui parce que nous sommes dans une situation extraordinaire».

Qu'advient-il quand la situation ne sera plus «extraordinaire», que le trio Legault-Arruda-McCann n'aura plus à faire le bilan quotidien des morts, à défendre ses choix, et que les médias tourneront leur attention vers d'autres problématiques?

Ce ne sera plus aussi pertinent ce qu'ont à dire les gens sur le terrain? Le témoignage d'une infirmière ou d'une préposée aux bénéficiaires débordée sera classé automatiquement dans les «cas isolés», les «cas exagérés»?

Andrée Poirier, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, constate qu'à force de parler et de ne pas être entendu, une démobilisation s'installe. «On ne prend plus la responsabilité de rien». L'imputabilité fout le camp.

Heureusement, ce n'est pas le cas partout. Dans des milieux de travail, employés, syndicats et gestionnaires s'écoutent de part et d'autre et ont la volonté de régler les problèmes et non seulement de mettre un couvercle sur la marmite.

«La loyauté est alors à l'égard de la population». Et non seulement à l'égard de l'employeur et des supérieurs hiérarchiques.

La crise expose des lacunes et des vulnérabilités du système dénoncées auparavant. La pandémie les amplifie.

Bouleversée par l'expérience vécue par Amina Khilaji dans un CHSLD, la députée de Québec solidaire Catherine Dorion croit que chaque témoignage peut participer à une transformation. «Ce que ça dit sur nous ça pas de bon sens».

Le silence ne doit pas redevenir la règle lorsque la crise sera derrière nous.

Vendredi, la ministre McCann a lancé un appel aux lanceurs d'alerte et indiqué qu'elle soumettrait aux services juridiques les propositions des députés de l'opposition qui veulent notamment que la protection des lanceurs d'alerte soit assurée.

Reste à attendre la suite.

Ce n'est qu'en 2017 que la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics a été adoptée. Une telle loi était réclamée depuis 2009.

L'an dernier, le sort réservé au lanceur d'alerte et agronome Louis Robert, employé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a bien illustré les failles dans la protection de ceux et celles qui osent dénoncer des actes qui ne sont pas dans l'intérêt du public.



leSoleil

## «Indulgence» et «débrouillardise», les clés de la rentrée

OLIVIER BOSSÉ  
LE SOLEIL

À une semaine de la réouverture des écoles primaires et des garderies à l'extérieur de la grande région de Montréal, François Legault reconnaît que «ce ne sera pas parfait». Le premier ministre compte sur des parents «indulgents» et sur des enseignants et du personnel «débrouillards» pour que cette rentrée inédite «se passe le mieux possible».

«Il y a de l'anxiété présentement dans la société, puis je comprends très bien que certains parents ne sont pas à l'aise d'envoyer leurs enfants à l'école», a aussi affirmé M. Legault, lors de son point de presse de lundi.

«Je l'ai dit depuis le début : la journée où je vais dire : "les écoles sont ouvertes", c'est parce que je pense que j'aurais envoyé mes enfants. Donc, je pense, c'est sécuritaire. Mais je comprends très bien, puis je pense qu'on ne doit faire aucun reproche aux parents qui décident de garder leurs enfants à la maison», a-t-il dit.

Le premier ministre venait d'annoncer le report de la réouverture des commerces non essentiels à Montréal, prévue la semaine prochaine. Ce sera plutôt le 18 mai, au lieu du 11. La «marge de manœuvre» y est encore trop mince dans les hôpitaux pour risquer une hausse soudaine de cas et d'hospitalisations dus à la COVID-19.

### **Sans «guide des opérations»**

Tout le contraire des régions à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal, c'est-à-dire 52 % de la population québécoise. Comme une bonne part des 1772 malades du nouveau coronavirus traités dans nos hôpitaux sont concentrés dans la métropole, la marge de manœuvre des établissements de santé ailleurs au Québec s'avère confortable, assure M. Legault.

«On n'a pas un guide des opérations pour comment rouvrir les écoles en pandémie! C'est la première fois qu'on fait ça. On va essayer de le faire le mieux possible... Mais il faut s'attendre qu'il va y avoir des ajustements», a-t-il avancé, parlant entre autres de la dimension des classes. Certaines trop petites ne pourront même pas accueillir le maximum de 15 enfants d'abord prescrit. D'autres, plus grandes, par exemple empruntées dans les écoles secondaires, pourraient en prendre plus.

«On l'a dit, les enfants n'ont pas beaucoup de risques. Mais qui ces enfants-là vont voir? S'ils sont pour voir leurs grands-pères ou leurs grands-mères, il y a un risque à ce moment-là. S'ils voient des personnes de plus de 60 ans, il y a un risque. Donc, c'est pour ça que c'est du cas par cas», a souligné M. Legault, évoquant une «décision très personnelle» pour les parents.

**« On n'a pas un guide des opérations pour comment rouvrir les écoles en pandémie!  
C'est la première fois qu'on fait ça »**

— François Legault

Les parents rappelés au travail qui désirent rester à la maison avec leur enfant devront par contre démontrer à leur employeur le risque réel pour eux de rentrer au boulot.

En outre, le ministère de l'Éducation devrait fournir des masques de protection aux enseignants qui en feront la demande, a confirmé le directeur national de santé publique du Québec, Dr Horacio Arruda.

### **«Il y a trois Québec»**

Le bilan de lundi faisait état de 75 nouveaux décès de la COVID-19 déclarés dans les 24 heures précédentes au Québec, desquels 72 habitaient dans des centres pour personnes âgées. Sur les 2280 Québécois tués par la COVID-19 jusqu'ici, 1870, soit 82 %, vivaient dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD, 63,3 %), une résidence privée pour aînés (RPA, 16,3 %) ou une ressource intermédiaire (RI, 2,4 %).

leSoleil

## La CS de la Capitale a l'oeil sur des bâtiments municipaux pour faire des classes

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
LE SOLEIL

La commission scolaire de la Capitale explore attentivement le champ des possibles à la recherche d'espace où loger les élèves du primaire qui débarqueront lundi prochain. Même les bâtiments municipaux pourraient héberger des classes.

«Cette semaine, tout le personnel sera mobilisé à prévoir la logistique», nous explique, par écrit, la conseillère en communication Véronique Gingras. «Bien qu'il nous manque les données de quelques écoles, nous pouvons déjà prévoir qu'en moyenne 60 % des élèves seront de retour à l'école lundi prochain. Le pourcentage de fréquentation prévue varie de 40 à 70 % environ.»

Afin de respecter l'espacement de 2 mètres entre chacun, il faudra beaucoup d'espace. «Si le nombre de locaux n'est pas suffisant, après avoir maximisé l'espace disponible dans l'école (gymnase, laboratoires, etc.), [il faudra] veiller à trouver un plan B dans une autre bâtisse (local d'une autre école primaire à proximité, local d'un bâtiment municipal ou classe d'une école secondaire, selon ce qui est le plus proche de l'école).»

Aussi, la commission scolaire évalue les besoins en main-d'œuvre pour : enseigner à tous ces groupes d'élèves; assurer la désinfection; d'offrir les services de garde matin, midi et soir dans chacune des classes, etc. «La situation évolue d'heure en heure et les ressources humaines doivent analyser chacune des situations.» Difficile, donc, de dire avec précision combien d'employés devront être rappelés, embauchés.

En plus, ajoute Mme Gingras, il faudra poursuivre l'enseignement aux plus vieux.

Dans la liste des tâches à effectuer rapidement : «Évaluation des besoins et affectation du personnel nécessaire pour assurer l'enseignement (que ce soit en classe ou à distance) tant au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.»

Le transport scolaire, qui ne sera pas offert le midi, cause en outre quelques maux de tête.

### *Pas pour tous*

Véronique Gingras rappelle que l'école ne sera pas ouverte à tous. «Interdiction à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant des symptômes de la COVID-19 de fréquenter l'école, et ce, pour une période de 14 jours.»

«Présence à l'école non recommandée à toute personne (élève ou personnel de l'école) présentant une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave, grossesse ou allaitement, âge de 60 ans ou plus) avant septembre 2020.»

### **Mesures sanitaires mises en place pour la rentrée de lundi:**

- Respecter une distanciation sociale de 2 mètres entre les élèves et les membres du personnel
- Limiter à un maximum de 15 la présence d'élèves dans une même classe (la règle de distanciation prévaut, il pourrait donc y avoir moins de 15 élèves par classe).
- Limiter les déplacements, les regroupements et les risques de contamination par les moyens suivants:
  - Interdire la circulation des parents et des visiteurs dans les écoles
  - Fermer les lieux communs comme les laboratoires, les bibliothèques scolaires (qui pourraient toutefois être convertis en salle de classe au besoin).
  - Les enfants seront attirés à un seul local dans l'école. S'y dérouleront tant les services d'encadrement pédagogiques, les dîners que les services de garde, dans la mesure du possible.
  - Horaires ajustés (ex.: accès à la cour de récréation à tour de rôle)
  - Lors de l'arrivée des enfants et lors des récréations, les enfants devront rester en sous-groupes (d'un maximum de 15 enfants) et ne pas entreprendre de jeux avec les autres sous-groupes. L'accès au module de jeux demeure interdit.

- Entretien régulier pour assurer la salubrité des locaux
- Sensibilisation en matière d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire
- Lavage des mains fréquent et obligatoire pour tous
- Pour les classes où la distanciation sociale ne peut pas toujours être respectée (dans les classes d'élèves présentant des handicaps importants ou des manifestations comportementales associées à d'autres problématiques, par exemple), des directives spécifiques et du matériel de protection seront prévus (nous sommes en attente de recevoir cette semaine, des recommandations à l'égard de ces directives ainsi que des équipements de protection individuelle pour certaines clientèles).
- Chaque école sera munie d'une trousse d'urgence contenant des masques, des gants, des protections oculaires, un sac refermable, et un survêtement (blouse) de même qu'une solution hydroalcoolique. Cette trousse pourra être utilisée par le personnel si un élève présente des symptômes d'allure grippale pouvant s'apparenter à ceux de la COVID-19 en cours de journée.



leSoleil

## La CS des Navigateurs prépare l'arrivée de plus de 80% de ses élèves

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
LE SOLEIL

L'engouement pour le retour en classe ne se dément pas sur la Rive-Sud de Québec. Lundi, quelque 80 % des élèves de toutes les écoles primaires de la commission scolaire des Navigateurs avaient confirmé qu'ils reprendront les cours la semaine prochaine.

«Le décompte en date de ce matin du 4 mai nous confirme que 80 % de nos élèves du primaire seraient présents en classe le lundi 11 mai prochain, date du retour», écrit la coordonnatrice du service des communications, Louise Boisvert. «Et les inscriptions continuent d'entrer.»

La commission scolaire assure que les troupes seront prêtes à les accueillir. Même si le retour des profs, d'abord prévu lundi, a été repoussé de 24 heures. «Il a été décidé de retarder d'une journée le retour du personnel enseignant dans les écoles primaires afin de s'assurer que tout soit en place pour une rentrée sécuritaire dans des conditions optimales.»

Rien à voir avec une pénurie de désinfectant, tel que rapporté par certains médias, assure Mme Boisvert. «Nous n'avons jamais eu de pénurie de désinfectant.»

«En prévision de la réouverture des écoles primaires, nous tenons à vous assurer que des mesures d'hygiène et de salubrité strictes ont été mises en place afin de maintenir nos établissements sains et sécuritaires», ajoute-t-elle, par courriel.

Louise Boisvert réitère cependant que les autorités ne fourniront pas de masques au personnel, sauf aux employées des services de garde. «Le Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives a [toutefois] pris la décision de commander des visières de protection pour tous ses membres. Le port du masque est laissé à la discrétion de chaque enseignant.»

La porte-parole de la commission scolaire a, par ailleurs, transmis une série d'informations fort pertinentes pour les parents. Les voici donc en vrac:

### *Retour en classe*

- Il est possible que des élèves soient relocalisés dans une école secondaire. Il pourrait arriver que tous les enfants ne puissent retrouver l'enseignant qu'ils avaient en quittant le 12 mars en raison des demi-groupes devant être organisés pour respecter les règles de distanciation.

- L'organisation scolaire, soit la formation des groupes et leur localisation, commence à compter dès cet après-midi (lundi).

### *Mesures d'hygiène et de salubrité strictes*

#### *Extérieur de l'établissement*

- Lignes placées au sol sur le trottoir, à tous les 2 mètres sur une distance de 25 mètres, dans le but de respecter la distanciation des élèves entrant dans le bâtiment, à l'entrée principale, au service de garde ainsi que pour l'accès à la cour d'école.

- Dernière ligne entre 2 et 4 mètres de la porte.

- Rubans installés pour empêcher l'accès aux modules de jeux.

#### *Intérieur de l'établissement*

- Aux entrées: installation d'une station de désinfection des mains avec mousse assainissante ou solution hydroalcoolique.

- Supervision de la désinfection: surveillant assigné à l'entrée des classes, lors des récréations et durant l'heure du dîner aux différentes entrées.

- Respect de la distanciation (2 mètres identifiés au sol) dans les corridors, espaces communs et classes.

- Nettoyage et décontamination des lieux en continu.
- Installation de poubelles fermées sans contact dans les corridors
- Livraison et réapprovisionnement de papier mouchoir en continu pendant la pandémie.
- Installation (lorsque nécessaire) de panneau d'acrylique aux postes de travail des secrétaires d'école.
- Masques et gants fournis aux membres du personnel des services de garde.

### ***Les dîners***

- Dîners apportés de la maison (froids ou thermos), pris dans la classe où l'élève demeurera toute la journée.
- Aucun micro-ondes disponible.

### ***Les récréations***

- Les récréations seront différentes et plus limitées en raison des fermetures des aires de jeux.
- Il ne sera pas permis d'utiliser les équipements sportifs, les ballons, etc.
- Il ne sera pas possible d'utiliser de l'équipement sportif ou des jeux apportés de la maison.

### ***Calendrier scolaire***

- Le calendrier prévu se poursuit.
- La journée pédagogique du 15 mai et le congé du 18 mai demeurent.

#### *Les matières enseignées*

- Matières de base: français, anglais, mathématiques, histoire et sciences.
- L'accent sera mis sur la consolidation des acquis et non sur de nouveaux contenus.

### ***Transport scolaire***

- Le transport ne pourra être offert à tous en raison des restrictions importantes liées à la distanciation. Il est possible qu'un délai soit nécessaire pour finaliser l'ensemble des circuits.

### ***Services de garde***

- Les services de garde seront ouverts de 7h à 18h.
- Récupération des effets personnels au secondaire
- Dans la majorité des écoles secondaires, la récupération des effets personnels se déroulera au cours de la semaine pour se terminer le 8 mai.

## Éducation. Certaines écoles résistent à la réouverture



**HENRI OUELLETTE-VÉZINA**  
houellette-vezina@journalmetro.com

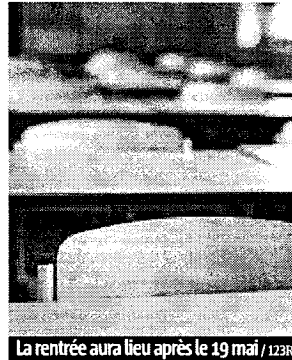
Alors que les commissions scolaires anglophones du Québec veulent décider elles-mêmes de la date de réouverture de leurs écoles, les organisations du côté francophone affirment qu'elles se plieront à l'échéancier du gouvernement Legault. Celui-ci rouvrira l'ensemble des écoles dès le 11 mai au Québec et le 19 mai dans le Grand Montréal.

Dans un avis envoyé vendredi au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) affirme qu'il relève de sa responsabilité de prendre les bonnes décisions pour ses communautés.

Au-delà des échéanciers, l'organisation dénonce que le plan du gouvernement soit précipité, et qu'aucun de ses membres n'ait été consulté dans le processus.

Appelé à réagir hier, le premier ministre François Legault a réitéré que les parents auront toujours le dernier mot. «Ce sont eux qui vont décider. Cela dit, la responsabilité des commissions scolaires, c'est de rouvrir les écoles quand on dit de le faire», dit-il.

Pour le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI), les commissions sco-



La rentrée aura lieu après le 19 mai / 123RF

«Ce plan annoncé précipitamment par le gouvernement a eu pour effet d'accroître considérablement les niveaux d'anxiété et de stress, notamment chez les enseignants et les parents.»

Les membres de l'ACSAQ

lares anglophones ont pris une bonne décision en refusant de se plier à l'autorité du gouvernement. Le contexte n'est plus le même depuis le projet de loi 40, dénonce-t-il.

«Elles ont des commissions, donc des pouvoirs politiques qui existent encore. Du côté francophone, on n'a que des fonctionnaires. Ce projet de loi a mené à une grande centralisation des pouvoirs» dit Serafino Fabrizi, président du SEPI.



# L'anxiété de performance chez les jeunes

**Santé mentale. Quête permanente de notes impeccables, crises d'angoisse et de larmes, pensées intrusives, maux de tête et dépression : l'anxiété de performance se répand et fait de plus en plus de ravages dans les écoles secondaires.**

des mesures peuvent être mises en place. «Notre personnel spécialisé veille à accompagner les jeunes qui vivent une problématique d'anxiété en collaboration avec le personnel enseignant. Ces interventions sont organisées par l'école et nous ne compilons pas de statistiques à cet effet», indique Chrystine Loriaux, directrice du bureau des communications à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

nouveautés dans la vie des étudiants qui commencent avec le cégep. Avec le confinement, «il y a plus de changements, ils ont de nouvelles formules d'évaluations, ils ne savent pas si la session va finir et cela pourrait augmenter l'anxiété», pense M<sup>me</sup> Journault.

faut mettre en place des moyens pour diminuer le comportement d'évitement et combattre l'anxiété de performance. «Par exemple, faire un plan d'étude, mais avec d'autres personnes. Cela permet de mieux passer à l'action et donnera plus de chance de mieux performer et réussir, ce qui va augmenter la confiance lors des prochains examens», explique-t-elle.

**La solution**  
Selon Audrey-Ann Journault, il

## Les filles sont les plus touchées

Selon l'Institut de la statistique du Québec, depuis 2010, les troubles anxieux sont en hausse, le nombre d'élèves ayant reçu un diagnostic étant passé de 9 à 17 %. D'après cette étude réalisée auprès de 62 000 jeunes Québécois, les filles sont plus touchées (23 %) que les garçons (12%). Selon Audrey-Ann Journault, étudiante au doctorat en psychologie (recherche) de l'Université de Montréal, plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : «Les filles ont souvent moins confiance en elles, ont tendance à douter de leurs compétences, ce qui les pousse à voir les examens comme une menace au lieu d'un défi qu'elles sont capables de relever.»

## L'impact du confinement sur l'anxiété de performance

Même s'il n'y a pas encore d'études qui expliquent les effets que cette période de confinement peut avoir sur l'anxiété de performance chez les élèves, Audrey-Ann Journault pense que les étudiants du cégep sont les plus à risque. Cela est dû au fait qu'il y a plusieurs



L'anxiété de performance fait de plus en plus de ravages chez des étudiants. / MÉTRO

L'anxiété de performance provoque l'apparition de nombreux symptômes physiques : migraine, problèmes digestifs, tremblements, transpiration excessive, irritabilité et insomnie.

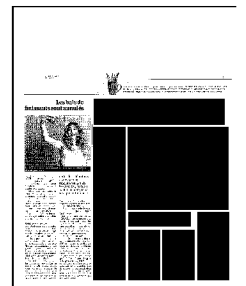
**RITA BOGHOKIAN**  
info@journalmetro.com

La plupart des étudiants sont capables de gérer le stress causé par les examens, les évaluations et les travaux. Mais chez certains élèves, cela cause de l'anxiété de performance : une peur intense d'échouer.

Les étudiants touchés par l'anxiété de performance ont tendance à adopter des comportements d'évitement dans le but de fuir le sentiment inconfortable d'anxiété et les pensées qui l'accompagnent. Ils tentent par tous les moyens possibles et imaginables de le conjurer. Une des stratégies utilisées consiste à ne pas se préparer à un examen. Même si cela peut fonctionner à court terme, elle risque à long terme de nuire à leurs performances académiques, ce qui augmentera leur niveau d'anxiété.

## Des chiffres inconnus

Combien d'étudiants sont affectés par l'anxiété de performance? C'est difficile à mesurer, puisque la plupart du temps, ils n'en parlent pas. Cependant,



## Secondaire. Les bals de finissants sont annulés

Avant que la crise de la COVID-19 ne mette le Québec sur «pause», des milliers d'adolescents se préparaient à célébrer la fin de leurs études secondaires.

Alors que les mesures mises en place par le gouvernement forcent le report, voire l'annulation d'innombrables événements, il importe d'avoir une pensée pour tous ces jeunes qui devront vraisemblablement renoncer aux festivités qui clôturent habituellement cette étape majeure dans leur cheminement scolaire.

### Célébrer malgré tout

Les Québécois sont réputés pour leur joie de vivre et leur débrouillardise. En ces temps de crise, nombreux sont ceux qui trouvent une foule de solutions pour souligner les événements importants. Ainsi, les écoles secondaires rivaliseront certainement d'imagination pour permettre à leurs finissants de célébrer la fin de leurs études à distance d'ici la fin du confinement et la reprise des activités.

Votre fille ou votre garçon fait partie des élèves qui ne pourront aller à leur bal et vous voulez lui remonter le moral? Proposez-lui d'organi-

ser une petite fête à domicile et d'y inviter ses amis en vidéoconférence. Évidemment, tous devront s'habiller chic et prendre part à la traditionnelle séance de photos.

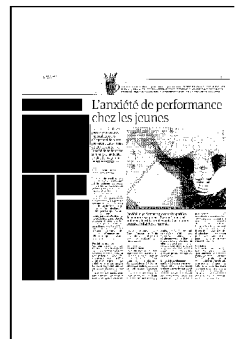
Si vous avez envie de vous engager et de jouer le jeu à fond, vous pourriez même opter pour une remise de (faux) diplôme ou encore une «formule cocktail» avec les autres parents. Ensuite, vous pourriez offrir à votre ado un festin à son goût (votre meilleure recette ou un repas du restaurant, pourquoi pas!).

Après le cocktail et le souper, la danse (et le départ des parents) est de mise. Permettez à votre jeune de faire jouer ses chansons préférées et de «lâcher son fou» devant la webcam avec ses camarades (et pourquoi ne pas accompagner le tout d'une petite bière?). Et pour l'après-bal, plusieurs activités amusantes peuvent être au programme (ex. : karaoké, jeux de société, jam musical, etc.). La fête s'étire jusqu'au petit matin? Un déjeuner copieux sera alors le bienvenu au petit matin! **MÉTRO**



Le bal de fin d'année est un événement de grande importance dans la vie d'un adolescent. / MÉTRO

**Certes, les célébrations à la maison ne remplaceront jamais le «vrai» bal, mais, au bout du compte, ce ne sera que partie remise.**



# Parents wary as teachers prepare return to school

KATHERINE WILTON

After a seven-week lockdown, many Quebec teachers returned to their classes on Monday to prepare for the reopening of elementary schools outside the greater Montreal area.

But it appears numerous parents don't want their children to be the first students in Canada to return to school during the coronavirus pandemic.

At the New Frontiers School Board, only 32 per cent of students at six elementary schools in the Châteauguay Valley are planning to return next week.

"We had 517 say no and 241 said yes," according to Rob Butters, the board's director-general. "There's fear of (their child) becoming ill or bringing the illness home."

Some parents are concerned with the different points of view being expressed in the media about whether it's safe to return to school, Butters said.

"Some families are in a routine and they're comfortable with on-line learning and will work with their children that way," he said.

Many parents who plan to send their children back to school told the board they would drive them to avoid having them take a school bus.

The reopening could be delayed if public health authorities decide to alter the date or their position on the matter, Butters added.

The Quebec government has decided that students who reside outside the 82 municipalities comprising the Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) — including Montreal Island, Laval, the South Shore and parts of the North Shore — can return to class because the numbers of COVID-19

cases in the outer regions are small.

Daycares outside the CMM will also open next Monday.

The following week, elementary schools and daycares in the greater Montreal region are scheduled to open as long as the COVID-19 situation remains under control.

On Monday, the English Montreal School Board said it will aim to reopen schools on May 19 but will proceed cautiously because of the large number of COVID-19 cases in its territory.

At present, close to 80 per cent of the 14,599 cases of COVID-19 in the Montreal area are in EMSB territory, including Montreal North, where cases have been increasing, the school board says.

The board warned parents in an email that their children will notice many changes when classes resume as measures are put in place to ensure social distancing rules can be followed.

The classrooms will be organized into several two-metre-by-two-metre "personal spaces" for the children and the teacher.

No more than 15 children will be permitted in any classroom and some students could be moved to the library, science room or to nearby high schools if space is limited.

Students might not have their usual teacher and could be placed in multi-age groupings, the school board says.

Only core subjects will be taught, meaning there will be no gym or specialist classes, like music and art.

Students will remain in their personal space during school hours and at lunchtime.

Students must bring their own lunch, snacks and water bottles. Water fountains will be off limits.

Recess will be staggered and children will stay with their classmates. Play structures will be closed. Parents will not be allowed to enter the schools or volunteer.

The Commission scolaire de Montréal issued much of the same information to its parents Monday, but added students may wear protective masks if parents feel it is necessary. Teachers may also wear masks, Premier François Legault said during his COVID-19 press briefing in Quebec City.

Reopening schools during a pandemic is a major undertaking, and Legault asked parents to be patient if things don't go smoothly. Teachers over 60 could be replaced by student teachers if boards are short-staffed, he said.

During the briefing, Legault admonished the Quebec English School Boards Association for saying it would decide when it was safe for schools to reopen.

"The responsibility of the school boards and the people in charge of schools in the English community is to open schools when we say it's the right time," he said firmly. "They cannot decide that no schools will be open for the anglophones."

Meanwhile, high schools across the province will remain closed until September.

At Westmount High School, teachers have been given a designated time to collect their materials and have been instructed by the administration to not gather or loiter inside the building, according to teacher Robert Green.

Teachers have also been recruited to pack up the contents of student lockers. Items are to be placed in garbage bags and handed to students at the doorway on a designated day, Green said.

Other schools are planning to contact students so their belongings can be collected.

[kwilton@postmedia.com](mailto:kwilton@postmedia.com)



# To send kids back to school or not?



**ALLISON HANES**

Montreal parents are wrestling with some agonizing decisions this week and there are no easy answers.

Do we or don't we send our kids back to class when elementary schools are scheduled to reopen here on May 19? The choice is entirely ours to make.

After seven, going on eight, weeks of the kids being stuck at home and various levels of success with the whole home-schooling experiment, you'd think the verdict would be clear. Turns out, it's anything but.

Instead of coming as a relief, many families are facing a quandary. Since going back to school is entirely voluntary, all the pressure is on parents to figure out what is best for their children. And it's not just a matter of balancing the risks to their health from returning to class versus the toll on their mental well-being and education from remaining at home.

What will school even be like in the era of social distancing? It won't be a return to normal, that's for sure.

Elementary classes will be limited to 15 students per class, max. Children will have to sit two metres apart and remain in their four square metres of personal space all day. (As one friend quipped on Facebook, it sounds like a cell at Bordeaux jail.)

There will be no gym, music or art. Students will eat in their

classrooms. They will have one teacher who may or may not be wearing a mask and can't offer them a pat on the back. They may or may not have their usual instructor or even a teacher they know. They may or may not be in the same class with their friends if more than 15 classmates decide to return. Ditto if too few of their friends come back and they are shuffled elsewhere to fill a smaller group.

If there's no rekindling of bonds with missed friends and beloved teachers, is there even a point?

There has been hand-wringing from frustrated parents struggling with (or failing at) home-schooling. There has been stress and guilt from those working from home that we're neglecting our children. There has been angst over the impact of confinement on vulnerable kids who may live with domestic violence or lack the digital tools to follow along with course work at home.

But will these strict, sanitary classes actually be better than too much screen time, social deprivation and boredom? No doubt teachers will rise to the challenge if called upon, but is this what anyone was hoping for?

And what about teachers, principals, support staff and janitors, many of whom are worried about being thrown back into schools, especially in parts of Montreal where COVID-19 is running rampant? The government says they don't need protective equipment, although they can wear it if they want. But the same blasé attitude toward caregivers in nursing homes at the start of the pandemic had catastrophic results.

It's natural for parents to base their decision on what's best for

their child, but ethically, should that be the only consideration?

What are the chances of our children bringing COVID-19 home, especially when the virus is still so present in Montreal? What if parents fall sick, or worse, end up hospitalized? Who will look after our kids then?

Many parents, at least ones I know, are saying their kids will be skipping school until September. That also seems like rolling the dice.

Perhaps the pandemic will be under control then. Perhaps we will learn more about COVID-19. Perhaps, if there's a miracle, we'll have a vaccine. Perhaps the trial and error of these few weeks of class before summer will help perfect the social-distancing measures that will probably still be in place in September. Or perhaps the number of COVID-19 cases will spike again in the fall, and we'll be right back where we started, like a game of snakes and ladders.

Each family faces an intense personal decision and must do what's right for their kids — with no scorn or judgment.

Those of us hoping to buy a little time and see how this unfolds in the regions of Quebec where classes are set to resume first are out of luck. Montreal schools are already polling families on their intentions so they can begin the laborious work of planning. Fair enough.

Of course, the government could also delay the reopening or cancel the rest of the year. Anything is possible.

But for now, parents are grasping in the dark, with more questions than answers. No wonder so many of us are so torn.

[ahanes@postmedia.com](mailto:ahanes@postmedia.com)



# Quebec boards reveal new normal in schools

Certain classes cut and students to stay in allotted space as critics question reopening

CAROLINE ALPHONSO  
EDUCATION REPORTER

Students will remain in their classroom and in their assigned personal space for the school day, other than going out for a physically distanced recess. Some classes will be held in school libraries or science labs to keep groups of children small and separated. There will be no physical education, music, drama or art classes.

Quebec school boards are providing a glimpse of what a return to school will look like as the province becomes the first in Canada to reopen classrooms to students as early as next week.

Even though Quebec has been hit hardest in the country by COVID-19, Premier François Legault said that elementary schools and daycares outside of Montreal would reopen on May 11. Schools in the Montreal area would reopen a week later, although Mr. Legault has hinted that might be delayed if the situation in the city does not stabilize.

There has been pushback from the province's English school boards, which say they don't feel it is safe as of yet to reopen. Mr. Legault said on Monday that it was up to parents, not school boards, to decide whether they feel safe sending children back.

The impact of COVID-19 on

children is unclear. Public-health officials are still trying to understand how children affect transmission and why they tend not to get very ill when infected.

Other provinces have said that they will not be following Quebec's lead in reopening their schools, even with two months left in the academic year.

Faced with a short timeline to reopen, Quebec school boards are outlining what steps will be taken should families choose to send their children to school.

The measures include limiting class sizes to 15 student and applying the two-metre distancing rule. School boards say they may relocate some groups of students to high-school buildings.

The school principal will create a recess schedule to allow class groups to go outside. Play structures would not be used and class groups will be separated, the English Montreal School Board (EMSB) told families in a letter on Monday.

The EMSB also said that most of their school buses hold about 48 children, but distancing requirements mean that only 12 could ride on a bus. The board said that it would survey parents on whether they would be able to drive their children to school.

"Every parent is eager for life to return to normal – for themselves, but even more so for their children. But it must be understood that the circumstances under which our schools will reopen this spring will not be normal," wrote Ann Marie Matheson, director-general of EMSB.

She said that the typical teaching strategies, such as group

work, hands-on learning and guided reading, would not meet safety guidelines. "This reality will be difficult for both the teachers and the students," Ms. Matheson wrote. "It is important that all parents understand and accept this reality when making their decision to send their child back to school or not."

Similarly, Robert Gendron, director-general of the *Commission scolaire de Montréal*, noted the challenges of reopening schools even though proper hygiene and physical-distancing measures will be put in place.

"We understand that the current situation creates a lot of questions and even anxiety: Know that as parents you will have the choice whether or not to send your child to school," he told parents in a letter on Monday.

Nancy Heath, James McGill professor in department of educational and counselling psychology at McGill University, said parents' anxiety has been raised and it's "extremely challenging" to turn it down so quickly and send their children to school. She said that some will, because of the stresses at home, and for them, it will be the right decision.

Prof. Heath said schools will do their best to keep children safe. "Will they be able to keep the kids a two-metre distance from each other in all circumstances? No, that's not feasible. Will they be able to keep them a two-metre distance a lot of the time? Probably, because kids learn, they adapt," she said.

With a report from Les Perreux





# laTribune

## Un retour à l'école prisé par les parents

ISABELLE PION  
La Tribune

SHERBROOKE — Le retour à l'école est prisé par de nombreux parents. C'est du moins ce que montrent les résultats préliminaires des réponses fournies aux commissions scolaires. À la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), à l'heure actuelle, le taux de fréquentation prévu est de 67 % (soit 8005 élèves), en fonction des réponses reçues, tout comme à la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC).

Au moment de l'entrevue lundi après-midi, le taux de réponse était de 92 % à la CSRS.

« D'un milieu à l'autre, il y a de grandes disparités. Certaines écoles sont autour de 40 %, d'autres à 75 % », décrit Donald Landry, directeur du secrétariat général et des communications à la CSRS. « Entre 50 % et 70 %, ça pose des défis logistiques », note M. Landry. Il n'est pas exclu que le retour soit décalé pour certains groupes-classes, avance-t-il.

« Pour l'instant, les écoles sont à regarder la disponibilité des locaux, des locaux spécialisés comme en musique, en anglais, informatique ou encore les bibliothèques », note M. Landry. « Dans un deuxième temps, on devra probablement, pour certaines écoles, envisager les écoles secondaires. »

Le portrait est semblable à la CSHC. Avec un taux de réponse de 94 %, l'organisation sait d'ores et déjà qu'environ 2500 élèves seront de retour, sur une possibilité de 3700. Les chiffres varient dans les milieux : le taux grimpe à 80 % à certains endroits, et baisse à 50-55 % dans d'autres. La CSHC regarde pour utiliser certains locaux qui servent habituellement à d'autres fins.

L'opération de cueillette de matériel est toutefois lancée dans les écoles secondaires des trois commissions scolaires francophones (CSRS, CSHC et Commission scolaire des Sommets [CSS]), afin que les élèves aillent récupérer le matériel laissé à la fermeture des écoles, le 13 mars dernier.

La CSRS souhaite que les écoles secondaires soient disponibles au besoin la semaine prochaine.

« C'est la première fois qu'on a à organiser une rentrée scolaire en si peu de temps. Habituellement, il faut inscrire les enfants en février pour une rentrée à la fin août. Là, on s'inscrit jusqu'au 4 mai avec une rentrée le 11 mai. Il est possible que tout l'arrimage entre les besoins et les ressources, que ça nous prenne un peu plus que quatre ou cinq jours. Il n'est pas exclu que pour certains groupes classes, on doive informer des parents pour dire qu'on va avoir besoin de quelques jours de plus », rappelle M. Landry.

Personne ne sera exclu dans les enfants qui souhaitent revenir, mais plus de temps pourrait être demandé pour la réorganisation. « Il est essentiel que tous ceux qui veulent revenir, on leur offre cette possibilité-là. »

Dans les classes où on ne pourra respecter les deux mètres, il devra y avoir deux locaux, et donc deux ressources, image-t-il.

« La première des choses, c'est de s'assurer que le personnel est en sécurité », note le directeur général de la CSHC, Martial Gaudreau.

Les horaires de récréation seront revus afin d'éviter qu'un nombre important d'élèves se retrouvent dans la cour en même temps.

La directrice générale de la CSS, Édith Pelletier, n'avait pas la proportion totale d'élèves inscrits au retour, mais note que les taux sont assez variables d'un milieu à un autre, soit entre 41 % et 82 %. « La majorité est entre 55 et 65 % », a-t-elle mentionné en soulignant que l'analyse se poursuivait dans la journée de lundi.

Ainsi, les taux étaient de 41 % à Jardin des Frontières [à Stanstead], 47 % à l'école le Baluchon de Mansonville et à l'école primaire Masson de Danville, et à 52 % à la Passerelle d'Asbestos.

laTribune

# La CNESST dévoile son guide de déconfinement pour les écoles et les garderies

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Comme elle l'a déjà fait pour les chantiers de construction et les autres industries relancées par le gouvernement du Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a fait paraître, lundi, un « guide de normes sanitaires » dédié en vue de la réouverture des écoles et des garderies.

En soirée, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge s'est aussi adressé au personnel du réseau scolaire dans une lettre de trois pages, où il remercie tout le monde pour leurs efforts « afin de garantir un retour en classe graduel et sécuritaire ». Il ouvre également la porte à une rentrée progressive sur trois jours.

Les établissements préscolaires et les écoles primaires pourront progressivement recommencer à accueillir des enfants partout au Québec à compter de la semaine prochaine, sauf sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal.

Le ministre suggère, par exemple que les enfants du préscolaire et du premier cycle du primaire commence le lundi, puis que s'ajoute le deuxième cycle le mardi et finalement le troisième cycle le mercredi.

Pour accompagner les directions et les enseignants ou éducateurs en garderie à adapter leurs routines et leurs locaux aux risques du coronavirus, la CNESST leur fournit des « trousseaux COVID-19 ».

D'abord et avant tout, on insiste sur l'interdiction de pénétrer dans l'établissement à toute personne présentant des symptômes de la COVID-19, comme la fièvre, la toux, des difficultés respiratoires ou une perte subite d'odorat ou de goût.

Chaque membre du personnel devrait répondre à un questionnaire et effectuer une autoévaluation chaque jour avant de se présenter sur son lieu de travail.

La CNESST appelle également à refuser l'accès à toute personne (élève ou membre du personnel) dont un proche habitant le même logement présente des symptômes ou se trouve en isolement en raison de la COVID-19.

## Isoler les cas suspectés

Dans le cas où un élève, ou un enfant en garderie, développerait des symptômes alors qu'il se trouve à l'école, on prévoit un protocole d'intervention d'urgence.

On doit isoler l'enfant dans un lieu prévu pour ces circonstances et enfiler un masque de procédure. Puis, un seul membre du personnel doit rester avec lui après avoir enfilé des gants, une blouse, un masque et une visière.

Les parents de l'enfant doivent venir le chercher et repartir avec tous ses effets personnels dans un sac. On doit ensuite décontaminer tous les lieux et les objets avec lesquels l'enfant a été en contact.

Si un enseignant ou un éducateur développe des symptômes sur son lieu de travail, on lui demande de rentrer immédiatement à la maison.

## Une nouvelle routine

En toute cohérence avec les consignes de la santé publique, le guide demande de tout faire pour respecter la distance de deux mètres entre les personnes tout au long de la journée.

Pour favoriser la distance physique, on demande d'éviter les accolades et les poignées de main. On propose aussi de limiter la circulation et les interactions entre membres du personnel.

Dans les classes, on suggère de nombreuses mesures, dont celle de limiter la durée des contacts, respecter les ratios d'élèves prescrits par le ministère de l'Éducation et s'assurer que les élèves n'utilisent qu'un seul bureau dans une seule classe.

Pour éviter les rassemblements, on demande de fermer les cafétérias et de décaler les heures de pauses. Ainsi, moins d'enfants vont circuler en même temps dans les couloirs. Les repas devraient se prendre au bureau de l'élève ou à l'extérieur en respectant la distanciation physique.

#### Équipement de protection

En général, le guide ne recommande pas le port de matériel de protection par les enseignants.

« Il n'est pas recommandé pour une enseignante ou un enseignant de porter un équipement de protection individuelle (EPI) pour se protéger de la COVID-19 », peut-on lire dans le document de la CNESST.

« La distanciation physique de deux mètres doit être respectée dans la mesure du possible », ajoute-t-on en conseillant aux enseignants qui voudraient porter un couvre-visage de consulter les consignes de bonnes pratiques à cet effet.

Malgré tout, le ministre Jean-François Roberge a annoncé dans sa lettre au personnel « avoir pris la décision de permettre le financement des couvre-visages ». Les centres de services scolaires pourront fournir le matériel sur demande.

En ce qui concerne le personnel qui œuvre auprès d'élèves handicapés ou en formation professionnelle, ce qui nécessite une proximité de moins de deux mètres de plus de 15 minutes, tous doivent « porter un masque de procédure et une protection oculaire en tout temps ».

Du côté des services de garde, une éducatrice qui doit laver, nourrir ou prendre un enfant dans ses bras doit attacher ses cheveux, puis se laver les mains et le cou ainsi que tout endroit touché par des sécrétions de l'enfant. Elle doit aussi se changer et déposer ses vêtements contaminés dans un sac.

Par ailleurs, des messages de sensibilisation doivent être affichés et on encourage à respecter les consignes d'hygiène de base comme se laver fréquemment les mains et tousser dans un mouchoir ou dans son coude. On demande aussi de désinfecter régulièrement les surfaces et les objets partagés.

leDroit

## Rentrée du 11 mai en Outaouais: moins d'un élève sur deux en classe

DANIEL LEBLANC  
Le Droit

Dans la grande majorité des écoles primaires de l'Outaouais, moins d'un élève sur deux sera de retour en classe le 11 mai, bon nombre de parents ayant tranché en faveur d'une suite de l'apprentissage à la maison.

Selon les données provisoires compilées lundi, entre 30 et 55% des écoliers du primaire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) reprendront l'année scolaire là où ils l'avaient laissée à la mi-mars.

Si le chiffre varie d'un établissement, c'est à l'école de la Forêt, dans le secteur Aylmer, où l'on enregistre le taux de fréquentation anticipé le plus élevé sur le territoire urbain, soit 55%. Cette école accueillant habituellement déjà 700 élèves, c'est donc dire qu'environ 385 enfants la fréquenteront durant cette situation exceptionnelle.

«Je ne suis pas très étonnée (des chiffres). Je dirais qu'on s'attendait à moins de la moitié des élèves, alors c'est vraiment le portrait jusqu'à maintenant. Il y a des milieux où il y a un taux plus élevé, c'est variable, mais en général ça oscille entre 35 et 40%», de dire la directrice générale de la CSPO, Nadine Peterson.

Pour l'heure, il ne sera pas nécessaire de transférer des élèves du primaire entre les murs d'une école secondaire (fermée jusqu'à la fin août), mais ce scénario pourrait être mis de l'avant plus tard en mai en fonction du nombre de nouvelles inscriptions.

«Nous sommes corrects pour l'instant mais tout juste sur la limite dans certaines écoles. Le ratio est de 15 élèves maximum par classe, mais il faut comprendre que selon la grosseur de la classe, il ne peut parfois y en avoir que 12 ou 13. On est en train de regarder avec les équipes de direction pour équilibrer tout cela. Mais si des élèves s'ajoutent dans les semaines suivantes, il se peut très bien qu'on soit obligé d'en envoyer dans les écoles secondaires», note-t-elle.

De son côté, la Commission scolaire des Draveurs (CSD) a indiqué en fin de journée lundi que le taux de fréquentation variera la semaine prochaine entre 30 et 50% dans ses 26 écoles primaires situées à Gatineau, Cantley et Val-des-Monts.

Il a été impossible de savoir pour l'instant si la CSD aura recours à des locaux dans ses écoles secondaires en raison d'une surpopulation à certains endroits.

Ils seront près de 1600 élèves sur un total de 4055 à reprendre le chemin des classes à la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CSCV), soit un taux de fréquentation de 39%.

«Nos données indiquent que toutes les écoles ont un seuil de présence de moins de 50 % des élèves. Nous croyons donc être en mesure d'accueillir tous les élèves dans leur école habituelle, du moins pour la semaine du 11 mai», a indiqué la secrétaire général, Jasmin Bellavance.

« Il y a des milieux où il y a un taux plus élevé, c'est variable, mais en général ça oscille entre 35 et 40% »  
— Nadine Peterson

Service de garde moins fréquenté

Fait à noter, il semble que le service de garde sera beaucoup moins utilisé à plusieurs endroits. La CSPO affirme qu'une baisse du recours à ce service allant jusqu'à 50% est dénotée dans certaines de ses écoles, plusieurs parents ayant décidé que leur enfant reviendra à la maison après les heures de classe.

«Nous sommes aussi en train de réfléchir si on va maintenir des heures identiques pour les services de garde. Puisque les élèves devront demeurer en salle de classe toute la journée, 7h à 18h, c'est un peu long. On compte consulter les conseils d'établissements pour voir s'il y a lieu d'avoir une révision. Mais on ne fera pas exprès pour fermer. Il y a des endroits où les parents arrivent plus tard parce qu'ils travaillent à Ottawa, par exemple, alors qu'à d'autres écoles on est habitués que les enfants repartent plus tôt», explique Nadine Peterson.

Pour la suite des choses, qu'est-ce qui influencera une hausse ou une diminution du nombre d'élèves dans les cinq autres semaines restantes au calendrier scolaire?

«Je pense que les parents vont être à l'écoute du vécu, de comment ça va se passer. Ils vont questionner les voisins, la famille. C'est ce qui va être décisif. Il y a plein de facteurs qui vont faire que ça changera de semaine en

semaine. Autant le bouche à oreille que la situation des parents que la dynamique familiale (travail des parents), qui pourrait être amenée à évoluer», répond la gestionnaire.



La directrice générale de la CSPO, Nadine Peterson  
PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

leNouvelliste

# Retour à l'école au primaire: entre hâte et crainte

BRIGITTE TRAHAN

Le Nouvelliste

Trois-Rivières - À l'école primaire Val Marie, 100% des enseignants étaient de retour, lundi matin, pour préparer l'accueil des élèves, le 11 mai. Environ 70 % de ces derniers seront de retour.

«Les enseignants ont hâte de revoir leurs élèves», constate la directrice, Carla Cholet, qui leur a parlé en matinée. La hâte est toutefois entremêlée d'une certaine crainte. La COVID-19 sera peut-être présente, elle aussi. «On ne sait pas», fait valoir Mme Cholet. Savoir qu'il y a des risques, les enseignants porteraient peut-être plus de vêtements de protection, dit-elle. Pour l'instant, leur directrice leur a fourni chacun un masque lavable dans lequel un filtre à balayeuse ou un filtre à café peut-être inséré.

«On ne sait même pas si le gouvernement va nous en fournir» comme il est supposé en fournir aux établissements publics, dit-elle.

La présidente du Syndicat de l'enseignement des Vieille-Forges, Claudia Cousin, se réjouit que le gouvernement se soit engagé à fournir des masques aux enseignants. «Ça va faire du bien parce que les enseignants avaient l'impression qu'on les envoyait à la guerre avec un fusil à l'eau. On a beau dire : "Vous n'avez pas besoin de masque" si les deux mètres sont respectés, mais lorsqu'on enseigne au préscolaire et avec des tout petits au premier cycle, quand l'enfant va pleurer parce qu'il s'est fait mal, je vais rester deux mètres et lui dire de frotter son bobo? Ça n'avait aucun sens et c'était un manque de respect envers la profession enseignante et le personnel de l'éducation», déplore Mme Cousin.

La question de la fourniture de masques a fort heureusement été posée, lundi, lors de la conférence de presse du premier ministre. Le gouvernement, prévient-elle, «est mieux de ne pas reculer».

Cette semaine sera particulièrement chargée pour les enseignants, car en plus de se préparer à accueillir leurs élèves, dans moins d'une semaine, ils doivent aussi

continuer à faire de l'enseignement à distance et divers suivis auprès d'eux. «C'est énormément de travail», souligne Mme Cousin.

Au sujet des deux mètres de distanciation, des consignes ont été données aux enseignants en ce qui a trait aux élèves en troubles de comportement ou présentant de la violence. «La Commission scolaire a dit que c'est la sécurité du personnel et des enfants qui primait. Si des enfants ont des comportements qui mettent en jeu la santé et la sécurité des autres, il va y avoir une réévaluation» de la présence de ces élèves à l'école, dit-elle.

Selon ce que le Syndicat a appris, environ 240 employés de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, tous les emplois confondus, ont fait une demande pour être réaffectés, surtout en télétravail. «Certains ne peuvent entrer au travail à cause de contre-indications médicales sans toutefois être en maladie. Ils ont une condition faisant en sorte qu'ils ne peuvent pas prendre le risque de contracter la COVID-19. Pour les enfants qui ne viennent pas à l'école et restent à la maison, «nos enseignants en télétravail pourront faire le suivi auprès de ces enfants-là», indique Mme Cousin.

Les Commissions scolaires de l'Énergie et du Chemin-du-Roy n'étaient pas encore prêtes, lundi, à répondre aux questions des médias. À la Commission scolaire de la Riveraine, toutefois, on indique que 1800 des 3255 élèves du préscolaire et du primaire, soit 55% des effectifs, reviendront à l'école, le 11 mai.

Ce chiffre semble montrer une tendance générale si l'on se fie à d'autres établissements. Pour Val Marie, c'est 70% et à l'École Vision de Trois-Rivières, 216 des 276 élèves du préscolaire et du primaire seront au rendez-vous le 11 mai, soit 78% des cohortes.

Toutes ces données donnent un aperçu qu'environ 67% des élèves, en moyenne, pourraient revenir lundi prochain dans les établissements.

«Concernant les locaux, nous sommes à analyser la situation de chaque école, afin d'arrimer les besoins

d'espace en fonction du nombre d'élèves inscrits», indique la secrétaire générale de la Commission scolaire de la Riveraine, Émilie Guay. «Il est possible que nous réorganisons certains groupes-classes et nous devons assurément utiliser la majorité des locaux des écoles primaires pour assurer le respect de la distanciation de 2 mètres. Il est également possible que nous ayons à déplacer certains groupes du 3e cycle du primaire vers les locaux vacants des écoles secondaires», dit-elle.

«Nous travaillons très fort à réorganiser le transport scolaire afin de respecter le maximum de 12 élèves par autobus. Nous avons encouragé les parents qui le peuvent à assurer le transport de leur enfant, tel qu'indiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et nous sommes à refaire nos trajets afin d'assurer le transport pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes pour les élèves qui en ont besoin», ajoute Mme Guay.

Claudia Cousin rappelle qu'il n'y aura pas de tests de dépistage pour la COVID-19 dans les écoles. Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent donc rester à la maison et consulter. La présidente du SEVF avoue qu'il y a «énormément» d'inquiétude face à cette situation. «On dirait que c'est nous les cobayes pour voir comment le déconfinement va fonctionner. Et on teste ça avec des enfants», dit-elle.

«J'ai amplement confiance au personnel enseignant et à tout le personnel des écoles. Ils vont tout faire pour la sécurité des enfants», assure-t-elle. «On sent que c'est une énorme responsabilité», constate-t-elle toutefois. Le succès du déconfinement est perçu comme «un gros poids sur les épaules», dit-elle.

leQuotidien

## 65% des élèves attendus à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

MYRIAM GAUTHIER  
LE QUOTIDIEN

### *Transport scolaire sur l'heure du dîner*

Du côté de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, l'abandon du transport scolaire sur l'heure du dîner a eu un impact sur le dénombrement des élèves en vue du retour à l'école, après que le ministère de l'Éducation en ait fait l'annonce vendredi aux commissions scolaires, a indiqué Marie-Ève Bernard, conseillère aux communications.

« Les autres informations reçues vendredi peuvent influencer la décision des parents », a-t-elle précisé, lors d'un entretien téléphonique. La commission scolaire avait donné jusqu'à jeudi dernier, 16h, aux parents pour transmettre leur décision. Un délai supplémentaire a ensuite été accordé.

Au milieu de la semaine dernière, les commissions scolaires régionales avaient indiqué au Quotidien qu'elles s'attendaient à avoir en main une première estimation de la situation à la fin de la semaine ou au début de cette semaine.

Rappelons que les parents sont libres d'envoyer ou non leurs enfants lors de la réouverture des écoles primaires, le 11 mai, à l'exception des écoles de la communauté métropolitaine de Montréal qui doivent rouvrir le 19 mai.

À une semaine du retour en classe, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean s'attend d'accueillir lundi prochain 65 % de ses élèves du primaire, alors que les trois autres commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptent partager cette information dans les prochains jours.

Plus précisément, 4038 élèves doivent ainsi être de retour sur les bancs d'école de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, a précisé Véronique Leclerc, conseillère en communication de l'organisation, lundi, par écrit au Quotidien.

La semaine dernière, la commission scolaire avait mentionné s'attendre d'accueillir un « bon nombre d'enfants » en prévision du retour en classe et à devoir relever un défi logistique afin de les accueillir. La commission scolaire étudiait déjà alors la possibilité d'utiliser des écoles secondaires dans le but de respecter les mesures de distanciation sociale et le maximum de 15 élèves par classe.

Il n'a pas été possible d'obtenir plus d'informations sur la préparation en cours dans cette commission scolaire qui couvre la presque totalité du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, aucune entrevue n'étant accordée en ce sens aux médias lundi.

La présence de 65 % des élèves attendue au sein de la commission scolaire dépasse l'estimation avancée par le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, qui avait dit s'attendre à un taux de présence à l'école ne dépassant pas les 50 %, lors de l'annonce de la réouverture des écoles le 27 avril.

Il n'a pas été possible lundi d'obtenir une estimation du côté des commissions scolaires des Rives-du-Saguenay, de La Jonquière et du Pays-des-Bleuets. Les quatre commissions scolaires régionales prévoient publier un communiqué de presse commun plus tard cette semaine en ce sens, a-t-on indiqué du côté des communications des différentes organisations.



+

## **« ÇA ME DÉCHIRE LE COEUR », PARTAGE UNE ENSEIGNANTE**

Les enfants retourneront en classe dans une école différente de celle qu'ils ont connue et les parents sont invités à les préparer à affronter cette nouvelle réalité.

Les enfants devront rester assis à leur bureau sans se lever, auront un horaire à respecter pour l'accès aux toilettes et les périodes de jeux à l'extérieur en respectant la distanciation sociale, ne pourront partager de matériel commun ou de jeux et ne pourront amener leur sac de l'école à la maison, a énuméré entre autres mesures une enseignante de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, dimanche, dans une lettre qu'elle a écrite aux parents de sa classe, qui a été transmise au Quotidien.

Les copies distribuées par l'enseignante devront être laissées 48h en « repos » sur les bureaux avant que les enfants ne puissent les manipuler. Même chose lorsque l'enseignante voudra récupérer les feuilles pour les corriger.

Il s'agit d'une réalité également difficile pour cette enseignante, qui espérait pouvoir accueillir dans un même local les 15 élèves de sa classe qui doivent être de retour lundi. Une situation qui ne sera probablement pas possible en raison de la distance de deux mètres à respecter autour du bureau de chaque enfant.

« Aujourd'hui, je sais que cela ne sera malheureusement peut-être pas possible et ça me déchire le coeur. Vous devez savoir que c'est une chose impossible pour moi de me demander de choisir », s'est désolée l'enseignante, qui s'attendait dans ce contexte à accueillir dans sa classe en priorité les enfants à « grands besoins ».

Elle suggère aux parents de parler des mesures prévues avec leurs enfants en prévision de leur retour en classe, elle qui se dit « triste de penser qu'ils pourraient avoir un choc après leur première journée » et qui prévient que « la réalité de notre vie d'école sera très différente ».

Rappelons que dans une communication transmise dimanche aux parents, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a également présenté les mesures mises en place en préparation du retour des élèves du primaire.

Réaménagement de locaux, adaptation du transport scolaire, création de sous-groupes avec un enseignant attitré et déplacement possible d'élèves de 5e et 6e année dans les écoles secondaires font partie des mesures énumérées. Les élèves devront également dîner dans leur local de classe et y demeurer pour ceux inscrits au service de garde.

Selon les informations du Quotidien, des classes seraient aménagées pour les élèves du primaire à Chicoutimi à l'école secondaire de l'Odyssée Lafontaine/Dominique-Racine.

+

## **ÉCOLE RIVERSIDE À ARVIDA**

La commission scolaire anglophone Central Québec n'a pas répondu à la demande d'entrevue du Quotidien, lundi, en lien avec l'organisation prévue pour les élèves du primaire de l'école régionale Riverside du secteur Arvida, à Saguenay.

L'Association des commissions scolaires anglophones a annoncé jeudi dernier, dans un avis envoyé au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge ainsi qu'aux médias, que chacune des neuf commissions scolaires anglophones déciderait « si et quand chacune de ses écoles et chacun de ses centres peut rouvrir ». Les commissions scolaires évoquaient alors leur autorité constitutionnelle et juridique.

leQuotidien

## La majorité des élèves du privé de retour à Chicoutimi

MYRIAM GAUTHIER  
LE QUOTIDIEN

La grande majorité des quelque 330 élèves des deux écoles primaires privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront de retour sur les bancs d'école lundi. À l'école Vision et l'ÉcolACTion de Chicoutimi, 90 % et 80 % des enfants reprendront respectivement le chemin de l'école.

« C'est vraiment, vraiment surprenant », a laissé tomber Bianca Tremblay, directrice générale par intérim du Séminaire de Chicoutimi. L'établissement secondaire est réaménagé afin d'accueillir les élèves du primaire de ces deux écoles privées qui occupent habituellement les ailes avant et arrière du bâtiment de la rue Chabanel.

Environ 120 élèves seront ainsi de retour en classe, lundi, à l'école trilingue Vision, accompagnés de quelque 160 élèves de l'ÉcolACTion.

La directrice générale par intérim, qui est également porte-parole régionale de la Fédération des établissements d'enseignement privés, avait partagé la semaine dernière que les responsables des deux écoles primaires s'attendaient au retour de 50 à 75 % de la clientèle.

La poursuite des apprentissages depuis les débuts du confinement, offerte grâce à un enseignement filmé à distance, pourrait expliquer la décision de la majorité des parents des deux écoles en prévision de la réouverture. « On est en ligne depuis le début, les professeurs ont gardé le lien avec les jeunes », a avancé Mme Tremblay, lundi. Un sondage avait été envoyé aux parents jeudi dernier.

Le réaménagement du Séminaire de Chicoutimi pour accueillir les jeunes du primaire est en voie d'être complété, avec environ 70 % du travail effectué. Les classes seront divisées en sous-groupes en raison de la distanciation sociale et du nombre maximal de 15 élèves par classe.

Les pupitres des jeunes du secondaire ont été remplacés par ceux des jeunes du primaire et les élèves du Séminaire de Chicoutimi ont été appelés à vider leur casier tour à tour lundi.

La logistique demandée représente un défi important pour les équipes de direction. « Sur le terrain, c'est immense, il faut penser à tous les détails », a souligné la directrice générale, qui assure que le personnel est bien préparé.

### ***Des finissants sollicités***

La majorité des enseignants seront aussi de retour au travail, à l'exception de certains faisant partie de la population à risque. Des finissants du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont été contactés pour prêter main-forte aux enseignants, selon les besoins.

leQuotidien

## Les élèves du primaire de Petit-Saguenay transférés à L'Anse-Saint-Jean

DENIS VILLENEUVE, JOURNALISTE DE  
L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL  
LE QUOTIDIEN

En prévision de la reprise scolaire le 11 mai, les 25 élèves de la classe multiniveaux de l'école du Vallon, de Petit-Saguenay, seront déplacés dans les classes de niveau secondaire de l'école Fréchette, à L'Anse-Saint-Jean. Ce transfert est nécessaire en raison des importants travaux de rénovation de 3 M\$ qui y seront réalisés dans les prochaines semaines.

La direction de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en a informé les parents lundi.

Selon Claudie Fortin, conseillère en communication à la CS des Rives-du-Saguenay, la pause obligatoire de l'industrie de la construction a entraîné une révision du calendrier des travaux de rénovation. L'entrepreneur ayant obtenu le contrat a assuré à la direction qu'il était en mesure de compléter l'ensemble du projet juste à temps pour la rentrée scolaire de septembre, conditionnellement à ce qu'aucun élève ou membre du personnel de l'école du Vallon ne soit présent afin de pouvoir y oeuvrer à temps complet.

La commission scolaire a décidé que pour les six prochaines semaines, les élèves et le personnel fréquenteront la partie du secondaire de l'école Fréchette.

Mme Fortin a précisé que tous les équipements nécessaires à l'enseignement comme les tableaux électroniques sont déjà présents sur place, prêts à être utilisés. Elle ajoute qu'il s'agit d'une solution temporaire qui s'applique dans un contexte spécial puisque les étudiants du secondaire poursuivent leurs apprentissages à distance et seront absents de l'école Fréchette.

Leurs classes sont libres et offrent une alternative de qualité, selon elle.

Les enfants poursuivront leur apprentissage avec les enseignants habituels tout en bénéficiant d'un service de transport scolaire sans frais entre les deux municipalités. Ceux qui se rendaient à pied à l'école du Vallon seront informés d'un point de rassemblement pour le transport. Un service de garde est disponible sur l'heure du dîner.

# ETSB will welcome 35 per cent of students back to elementary schools

By Matthew McCully

**W**hile the Eastern Townships School Board is still waiting for answers from some parents, Communications Consultant Sharon Priest told The Record that so far approximately 35 per cent of the elementary student population has chosen to return to school.

Of those, around 50 per cent have

asked for transportation.

The ETSB will hold a special Council of Commissioners meeting online this evening at 6:30 p.m.

The subject of the meeting will be the reopening of schools in the context of COVID-19.

The meeting is open to the public. Instructions are available on the ETSB website for how to submit a request to join the meeting.



# Commission scolaire des Navigateurs: pas de travail ce lundi pour les enseignants

Claude Vallières



**Les enseignants du primaire de la commission scolaire des Navigateurs devaient retourner au travail lundi pour préparer la rentrée du 11 mai.**

Or, le matériel de désinfection ne pourra pas être livré à temps comme prévu. Les enseignants du primaire sont donc invités à rester à la maison pour l'instant.

# L'ouverture des écoles possiblement repoussée à Joliette

C. Vallières



**On soulève depuis plusieurs jours une inquiétude grandissante par rapport au nombre de cas toujours croissant dans la MRC de Joliette. Contrairement à Repentigny ou Terrebonne, cela ne s'explique pas par la proximité avec Montréal. Les gens de Joliette sont peu nombreux à travailler dans la métropole. La transmission est communautaire et se fait dans la population générale, pas seulement dans les CHSLD et résidences pour aînés.**

## **Des inquiétudes des élus locaux**

La députée Véronique Hivon s'inquiétait elle aussi la semaine passée des chiffres toujours croissants à Joliette et nous a confié en entrevue avoir partagé ses inquiétudes par rapport aux statistiques lanaudoises avec des médias nationaux.

## **Des lecteurs inquiets sur Facebook**

Certains se demandaient dans les commentaires sur notre page Facebook comment ça se fait que le gouvernement ne parle pas de la situation dans Lanaudière:

*« Pourquoi le gouvernement regarde pas de plus pres la situation dans Lanaudiere ???? C pas croyable 😊 »*

D'autres soulignaient le fait qu'il y a plus de cas dans Lanaudière que dans certaines provinces.

« *Et shit non... on a plus de cas dans Lanaudière que plusieurs provinces au complet* »

### **Plus de cas dans Joliette que dans des provinces au complet**

C'est vrai. Il y a 118 cas au Nouveau-Brunswick, aucun décès; 259 cas à Terre-Neuve, aucun décès; 281 cas au Manitoba, 6 décès; 433 cas en Saskatchewan, 12 décès... 472 cas dans la MRC de Joliette, plus que dans toutes ces provinces, pour une population de 66 000 personnes.

En taux pour 100 000 personnes, Lanaudière est la troisième région la plus touchée au Québec, derrière Montréal et Laval.

### **Les médias nationaux s'intéressent enfin à Lanaudière**

Nous ne sommes désormais plus les seuls à démontrer une certaine inquiétude par rapport aux données de la région. Finalement, des médias nationaux s'intéressent à la situation ici.

Thomas Gerbet, de Radio-Canada, a appris que la direction de la santé publique de Lanaudière *envisageait de reporter la réouverture des écoles et des garderies prévue la semaine prochaine.*

Dr Richard Lessard a affirmé à Radio-Canada: « *Joliette nous préoccupe.* Les cas augmentent partout dans la région, mais ça augmente un peu plus rapidement dans la région de Joliette. (...) *Des élus nous contactent pour nous demander si ce ne serait pas plus prudent de rouvrir un petit peu plus tard.* »

### **En attente de réponses du CISSS de Lanaudière**

Nous avons nous-même contacté le CISSS de Lanaudière vendredi pour obtenir une réaction par rapport aux inquiétudes des élus de la région.

« *J'ai bien pris votre message et j'ai aussi échangé avec Mme Hivon vendredi après-midi.*

*Je vais vous revenir avec les suivis demandés et je parlerai à Dr Lessard pour les aspects liés au déconfinement entre autres.* » nous disait Pascale Lamy, chef du service des communications.

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions pas eu de retour encore et il n'a pas été possible de joindre le service des communications du CISSS.

# Retour à l'école recommandé par les pédiatres

Alain Faucher



Facebook

**Les pédiatres du CISSS de Chaudière-Appalaches encouragent les parents à accepter la recommandation du retour de leur enfant à l'école.**

Cette recommandation découle de celle de l'Association des pédiatres du Québec, qui est en faveur de ce retour graduel des enfants en classe, afin de favoriser leur développement social, émotif et intellectuel.

Cette reprise des classes est particulièrement pertinente pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, un retard de développement ou même une anxiété importante face au retour en classe ou à l'idée de quitter le confort de la maison.

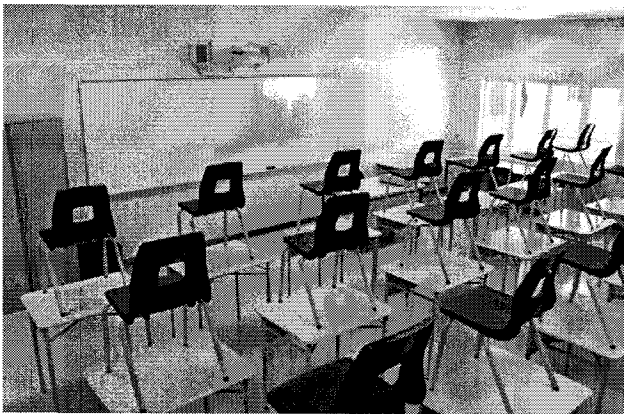
Les enfants sont peu atteints par la maladie et les complications sont très rares. Il semble que les enfants ne soient pas tellement des agents de propagation de la maladie non plus, contrairement aux adultes.

Pour les enfants asthmatiques ou ceux avec un diabète de type 1, rien n'indique que le risque soit accru, en autant que le traitement prescrit soit administré fidèlement.



## Retour en classe et pour les élèves du préscolaire et du primaire, l'OOAQ émet 9 recommandations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

• Éric Beaupré



© Photo Éric Beaupré Vingt55. Tous droits réservés.

**DRUMMONDVILLE.** Alors qu'un retour en classe graduel est prévu pour les prochaines semaines, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) a présenté aujourd'hui, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ses recommandations visant la mise en place de conditions favorables à la réussite scolaire de tous les élèves, plus particulièrement ceux ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage.

*« Il faut penser bien au-delà de la réouverture physique des établissements et du maintien des acquis. Nous devons poser des actions nourries, d'abord et avant tout, par une volonté de favoriser la réussite éducative de tous », affirme Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.*

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Les mesures sanitaires vont demeurer pendant plusieurs mois et auront des impacts tant sur la fin de l'année scolaire que sur la rentrée en septembre. De plus, la distanciation sociale a des conséquences négatives sur la communication, mais également sur la disponibilité aux apprentissages.

*« Plusieurs élèves sont à risque ou ont des besoins particuliers qui nécessitent des interventions précises, d'autres ont de la difficulté à s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il faut tous les accompagner convenablement, qu'ils soient en classe ou à la maison. Il faut penser aux élèves du secondaire également. Ces derniers doivent être suivis par des intervenants du milieu scolaire afin de surmonter les obstacles considérables auxquels ils font face présentement », ajoute Paul-André Gallant.*

## **9 recommandations pour les élèves ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage**

(Le document complet regroupant les recommandations de l'OOAQ envoyées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut être consulté via l'adresse :

[http://www.ooaq.qc.ca/publications/Reouverture%20des%20ecoles\\_Recommandations\\_OOAQ.pdf](http://www.ooaq.qc.ca/publications/Reouverture%20des%20ecoles_Recommandations_OOAQ.pdf))

**Pour les élèves ayant des difficultés de langage, de communication ou d'apprentissages et devant les défis qui attendent le milieu de l'éducation pour les prochains mois, l'OOAQ recommande :**

**La mise en place** de mesures afin de s'assurer que les élèves puissent, selon leurs capacités, comprendre et respecter les nouvelles règles instaurées dans les écoles.

**La mise en place** de mesures impliquant des repères familiers et sécurisants pour les élèves.

**De rendre accessible le matériel technologique** à tous les élèves en permettant à ceux qui sont scolarisés à la maison de récupérer leurs outils restés à l'école, tout en aidant les parents à se familiariser avec ces outils.

**Que les orthophonistes** soient mis à profit, pour les élèves qui resteront à la maison, afin de cibler, offrir ou maintenir des mesures de soutien et un lien avec l'école.

**D'offrir un soutien accru** en orthophonie pour les élèves à risque de difficultés de langage, de communication ou d'apprentissage du primaire et du secondaire, et ce, pendant le maintien du confinement à la maison, durant la période estivale et lors de la prochaine rentrée scolaire.

**Qu'un intervenant pivot** soit nommé pour accompagner les élèves du secondaire ayant un trouble développemental du langage (TDL), ainsi que leur famille, afin d'amoindrir les impacts de la non-fréquentation scolaire.

**Que pour la prochaine rentrée scolaire**, l'analyse et l'interprétation des données menant au classement de l'élève ou concernant les mesures adéquates de soutien soient réalisées en concertation avec les professionnels du milieu scolaire.

**D'envisager des mesures** visant le maintien des activités de repérage des élèves à risque de difficultés d'apprentissage, pour une prise en charge rapide des tout-petits avant l'entrée au préscolaire.

**Que pour la prochaine rentrée scolaire**, des mesures supplémentaires de soutien et des services professionnels soient mis en place pour permettre aux élèves ayant des besoins particuliers de récupérer ou d'amoindrir l'écart avec leurs pairs.

## **Les élèves en difficulté : Une priorité pour l'OOAQ**

Depuis la fermeture des écoles en mars, l'OOAQ a participé à de multiples rencontres avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'au sein de plusieurs comités. Au cours des dernières semaines, l'Ordre a insisté sur le fait que la situation des élèves en difficulté était plus que préoccupante et qu'il fallait agir rapidement pour éviter des impacts à moyen et long terme.

« Beaucoup d'investissements ont été faits dans le domaine de la santé pour soigner les patients et améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables, touchées durement par la COVID-19. Bientôt, ces efforts devront également se tourner vers le milieu de l'éducation afin que nos enfants puissent bénéficier des services nécessaires à leur épanouissement, malgré les mesures sanitaires mises en place. » conclut M. Gallant.

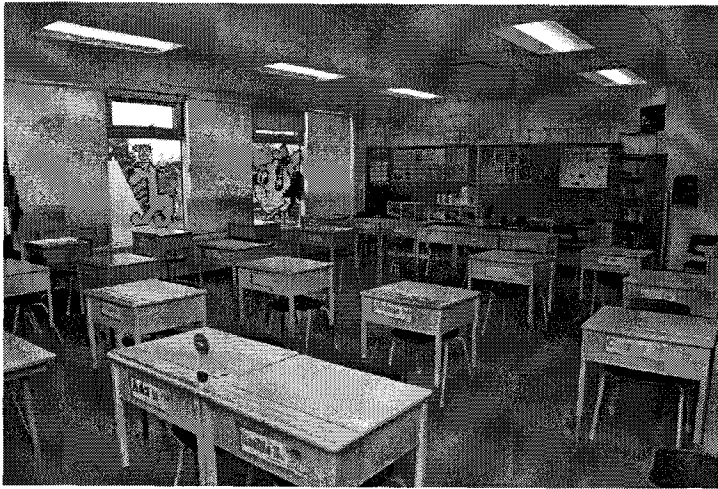
### **À propos de l'OOAQ**

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte plus de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes.

## Une rentrée fort attendue

---

Érick Deschenes



Archives

**Selon les estimations de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) effectuées lundi matin, environ 80 % des élèves des écoles primaires de l'organisation seraient de retour en classe le 11 mai.**

Rappelons d'emblée que dans le cadre de son plan de déconfinement graduel, le gouvernement du Québec rouvrira toutes les écoles primaires, les services de garde et les garderies situés à l'extérieur de Montréal le 11 mai. Québec laisse le choix aux parents d'envoyer ou pas leurs enfants lors de cette rentrée hors de l'ordinaire.

Dans la région, une forte majorité de parents auraient donc fait le choix d'inscrire leurs enfants pour qu'ils puissent retourner en classe le 11 mai. Lundi en fin de journée, la CSDN ne savait toutefois pas le nombre final d'élèves qui seront présents en classe lundi prochain puisque les inscriptions «continuaient de rentrer» selon Louise Boisvert, porte-parole de la CSDN.

La commission scolaire devra donc mettre en place diverses mesures afin de respecter les consignes établies par le ministère de l'Éducation pour le retour en classe. Chaque groupe devra notamment compter un maximum de 15 élèves, afin que chaque enfant se trouve à deux mètres de ses compagnons.

«Il est possible que des élèves soient relocalisés dans une école secondaire. Il pourrait arriver que tous les enfants ne puissent retrouver l'enseignant qu'ils avaient en quittant le 12 mars en raison des demi-groupes devant être organisés pour respecter les règles de distanciation. L'organisation scolaire, soit la formation des groupes et leur localisation, commençait à compter de cet après-midi», a expliqué Mme Boisvert, dans un échange de courriels avec le Journal.

D'ailleurs, le transport scolaire ne pourra être offert à tous en raison des restrictions liées à la distanciation sociale. Lundi, la CSDN estimait qu'il était possible qu'un délai soit nécessaire pour finaliser l'ensemble des circuits.

### **Une nouvelle école**

En plus de ces bouleversements au niveau des groupes ou des milieux où ils poursuivront leurs apprentissages, les élèves de la région découvriront des écoles transformées en raison des autres règles en vigueur visant à éviter la propagation de la COVID-19.

Lignes placées au sol sur le trottoir à tous les 2 mètres sur une distance de 25 mètres dans le but de faire respecter la distanciation des élèves entrant dans le bâtiment, station de désinfection des mains avec mousse assainissante ou solution hydroalcoolique, nettoyage et décontamination des lieux en continu et poubelles fermées sans contact dans les corridors, dîners apportés de la maison (froids ou thermos) pris dans la classe où l'élève demeurera toute la journée et récréations limitées ont, entre autres, fait leur apparition dans les écoles ou rythmeront la vie quotidienne des établissements.

### **Des équipements de protection pour le personnel**

Quant aux travailleurs oeuvrant dans les écoles, des mesures ont été mises en place afin d'assurer leur protection. D'abord, le Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives a pris la décision de commander des visières de protection pour tous ses membres. La CSDN laisse à la discrétion des enseignants le choix de porter ou pas un masque. La commission scolaire n'en fournira pas.

Par contre, masques et gants seront fournis aux membres du personnel des services de garde. Ces derniers seront ouverts de 7h à 18h. Dans certains cas, un panneau acrylique a également été installé afin d'assurer la protection de secrétaires d'école.

Pour ce qui est du contenu des cours, seules les matières de base, soit le français, l'anglais, les mathématiques, l'histoire et les sciences, seront enseignées. «L'accent sera mis sur la consolidation des acquis et non sur de nouveaux contenus», a précisé la porte-parole de la CSDN.

Le calendrier scolaire prévu au début de l'année se poursuivra. Ainsi, une journée pédagogique est prévue le 15 mai et le congé du 18 mai (Journée nationale des patriotes) demeure.

Soulignons finalement qu'en ce qui a trait aux élèves du secondaire, qui ne pourront retourner vraisemblablement en classe qu'en septembre selon le scénario le plus optimiste, ils pourront récupérer leurs effets personnels dans la majorité des écoles secondaires de la CSDN d'ici le 8 mai.

Fernand Gervais

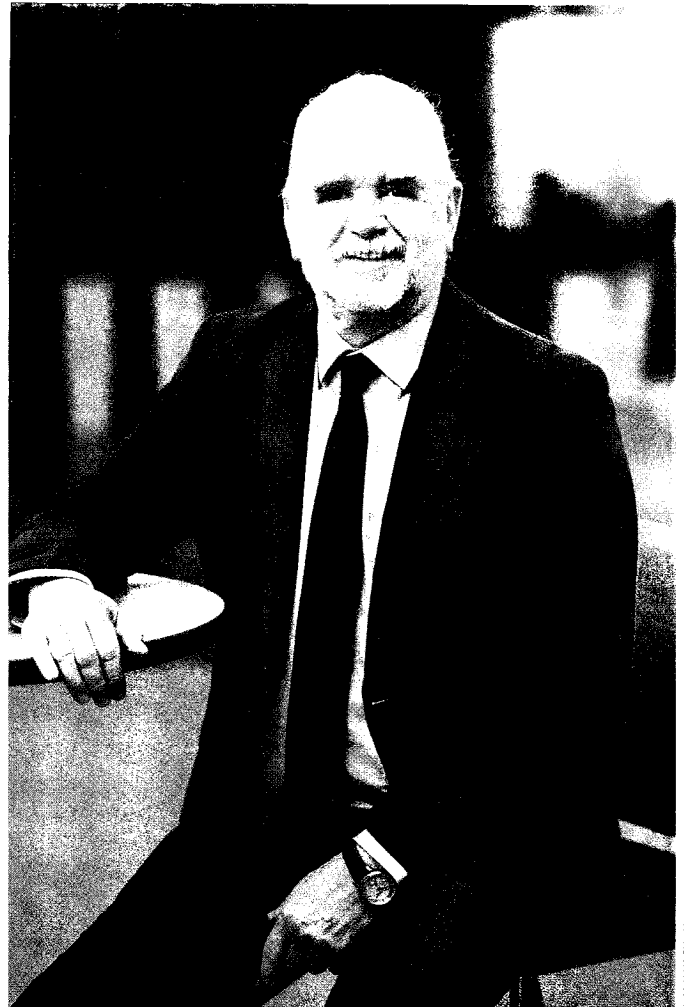
# Écoles recherchent enseignants

**Recrutement, formation, valorisation, quelles mesures doivent être mises en place pour solutionner la pénurie d'enseignants ?**

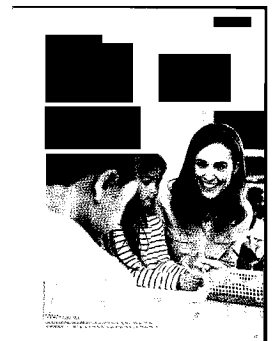
PROPOS RECUEILLIS PAR MÉLANIE LAROUCHE

**DEPUIS QUELQUES ANNÉES**, la rentrée ramène un même son de cloche dans les écoles du Québec. Les enseignants du primaire et du secondaire sont en nombre insuffisant pour répondre à la demande. Et une hausse du nombre d'élèves est prévue pour au moins 10 ans encore. Si cette réalité constitue tout un défi pour le monde scolaire, elle est peut-être aussi l'occasion d'une refonte bénéfique.

Professeur et doyen du Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Fernand Gervais fait partie du comité universitaire qui se penche actuellement sur la problématique qui entoure la pénurie d'enseignants. S'il admet son inquiétude devant la situation, le chercheur demeure optimiste face au virage qu'a entrepris tout le milieu de l'éducation pour cerner cet enjeu.



*La valorisation de la profession par l'ensemble de la population est au cœur des solutions pour pallier le manque d'enseignants, estime le professeur et doyen Fernand Gervais.*



## **QU'EN EST-IL DU MANQUE D'ENSEIGNANTS AU QUÉBEC ?**

La pénurie de main-d'œuvre est un sujet d'actualité qui touche les employeurs de tout acabit. Loin de faire bande à part, le milieu de l'éducation sonne aussi l'alarme. La situation touche l'ensemble de la province, mais est davantage marquée dans la métropole et sa périphérie, où il y a urgence dans certains cas. De fait, quelques dizaines de classes sont présentement sans titulaire dans la grande région de Montréal. Dans les secteurs de Québec et de Chaudière-Appalaches, on épluche les listes de rappel, on a de la difficulté à recruter des suppléants. Dans d'autres régions, on va carrément chercher des suppléants sur les bancs d'école. En outre, le ministère de l'Éducation prévoit une hausse constante de la clientèle scolaire pour au moins les 10 prochaines années, partout dans la province. Afin de se tenir à jour sur les besoins du réseau, le Ministère doit réévaluer les données très régulièrement, car la situation bouge rapidement.

### **COMMENT EXPLIQUER CET ÉTAT DE FAIT ?**

Le manque d'enseignants s'inscrit dans un contexte particulier généré par un amalgame de facteurs. Les changements démographiques y sont pour beaucoup. En 2002-2003, on a assisté à un mini *baby-boom* au Québec. Cette hausse des naissances, combinée à l'augmentation du nombre d'immigrants, a entraîné un bond significatif du nombre d'enfants à scolariser, essor pour lequel le réseau de l'éducation n'était pas préparé.

En parallèle à cette multiplication de la clientèle, nous faisons face à des départs massifs d'enseignants à la retraite. S'ajoute à cette vague une pratique de plus en plus courante chez les plus âgés, soit la modulation de leur emploi du temps. En fin de carrière, ils sont nombreux à choisir d'alléger leur charge de travail. Ils prennent des tâches à temps partiel pour se ménager un peu, gagner en qualité de vie et préparer tranquillement leur sortie.

### **LA PERTE D'ATTRAIT DES PLUS JEUNES POUR LA PROFESSION EST AUSSI POINTÉE DU DOIGT, NON ?**

En effet, l'intérêt des jeunes générations pour l'enseignement s'est nettement modéré au fil des années en raison, notamment, du statut d'emploi précaire que conservent longtemps les enseignants en début de carrière. Les postes permanents ne sont pas assez nombreux, ce qui

crée de l'insécurité financière chez les nouveaux représentants du métier, qui ne savent pas ce qui les attend. À cette précarité s'ajoutent des conditions salariales pas très avantageuses, compte tenu de la charge de travail qui incombe aux enseignants. Sans parler du fait que ce métier s'est grandement complexifié. Pour toutes ces raisons, près du quart d'entre eux quittent la profession au cours des cinq premières années.

### **EN QUOI LA PROFESSION D'ENSEIGNANT A-T-ELLE TANT CHANGÉ ?**

D'abord, elle s'est transformée pour mieux répondre aux besoins de tous les élèves en s'adaptant à leurs différents profils. Les clientèles sont variées, les enjeux multiples différent d'un milieu à l'autre, d'un programme à l'autre, tout comme les outils pédagogiques. On parle désormais de mode d'enseignement collaboratif, de travaux d'équipe, de projets multidisciplinaires, de travaux pratiques, etc.

La multiplication des sources d'information, notamment sur le Web, a aussi transformé le monde de l'enseignement. Avant, les élèves n'avaient que les livres à quoi se référer. Aujourd'hui, ils ont accès à d'innombrables données, qu'ils doivent savoir bien gérer. Leur professeur doit pouvoir leur servir de guide dans cet apprentissage. En plus de ces éléments, la gestion de classe, un gros morceau dans le quotidien du professeur, s'ajoute à l'enseignement en tant que tel. Tous ces nouveaux aspects du métier gonflent la charge de travail.

### **QUE FAIT LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR AMÉLIORER LA SITUATION DE L'EMPLOI EN ENSEIGNEMENT ?**

Dans l'immédiat, pour pallier le manque, les commissions scolaires se tournent beaucoup vers des étudiants en enseignement pour faire de la suppléance. Elles recrutent aussi des professionnels du domaine dans d'autres provinces et d'autres pays. Des cours sont offerts à ces personnes pour leur permettre d'obtenir leur brevet d'enseignement. Plus en amont, le Ministère se soucie de la sensibilisation depuis trois ans. Il promet une amélioration notable des conditions salariales des enseignants, ainsi que d'importantes rénovations dans les écoles, afin d'offrir un environnement de travail plus intéressant. Des investissements massifs sous forme de programmes de bourses sont également consentis pour redorer le blason de la profession.

### **ET DU CÔTÉ DE LA FORMATION ?**

La réduction de la durée de la formation a été évoquée par divers intervenants pour remédier à la pénurie d'enseignants. Précisons d'emblée que ce n'est pas une bonne solution. Ce serait l'équivalent de sacrifier la qualité, ce qui n'est pas un compromis acceptable.

D'autres voies existent pour améliorer l'accès à la profession dans le but d'accroître le nombre de diplômés en enseignement. Par exemple, le Ministère entend miser sur la maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire (MQES). Celle-ci s'adresse aux candidats qui possèdent un baccalauréat correspondant à une matière scolaire (histoire, sciences, géographie, etc.) enseignée aux élèves du secondaire. Ainsi, pour enseigner sa matière à ce niveau, un étudiant universitaire peut choisir de poursuivre à la MQES plutôt que de devoir entreprendre un second baccalauréat en enseignement. Son diplôme de deuxième cycle lui permet également d'accéder à un meilleur salaire dès son entrée sur le marché du travail. Depuis le début de l'année 2020, ce programme est offert à la Faculté des sciences de l'éducation.

Toujours dans le but de former davantage d'enseignants, notons que l'Université Laval est pionnière dans le développement de formations en ligne, lesquelles favorisent la flexibilité, donc l'accessibilité des apprentissages.

### **LE MILIEU UNIVERSITAIRE A DONC SA PART À JOUER POUR PALLIER LE MANQUE D'ENSEIGNANTS ?**

Il est évident que le milieu universitaire doit développer toutes sortes de solutions en ce sens.

En plus de la formation, notre établissement et notre faculté consentent beaucoup d'efforts à la promotion de la profession d'enseignant auprès des jeunes dans le but d'accroître le nombre d'inscriptions. Et chez nos étudiants actuels, nous œuvrons constamment à hausser le sentiment d'appartenance, à développer chez eux la fierté d'être « prof ».

Cela dit, valoriser le métier d'enseignant est aussi l'affaire de l'ensemble de la population. Le rôle essentiel dans notre société de ces professionnels, dont le métier est par ailleurs en pleine mutation, doit être mis de l'avant dans l'espace public. Il revient à chacun de participer à ce mouvement.

### **Y A-T-IL, AILLEURS DANS LE MONDE, DES PRATIQUES DONT ON PEUT S'INSPIRER ?**

Au Québec, on se compare souvent au modèle scandinave. Là-bas, la tendance en éducation est à l'aménagement d'espaces physiques plus modernes et branchés. De plus, le mode d'enseignement y est davantage interactif. Même si, comme je l'ai mentionné, le Québec tend vers ce type de solutions, il accuse encore un certain retard.

Par ailleurs, tandis que, chez nous, seul le baccalauréat est requis pour obtenir un brevet d'enseignant, la maîtrise est exigée en Suède et en Finlande. Cette qualification supplémentaire contribue à valoriser la profession, certes, mais dans l'immédiat, elle n'aiderait pas à régler la pénurie chez nous.

### **ÊTES-VOUS OPTIMISTE POUR L'AVENIR ?**

Je vois d'un très bon œil l'importante sensibilisation et tous les efforts entrepris par le ministère de l'Éducation et par l'ensemble du réseau : la valorisation de la profession par des programmes de bourses, l'élargissement des voies d'accès, la rénovation des bâtiments, l'amélioration des conditions salariales, sans compter d'autres initiatives à prévoir pour poursuivre sur cette lancée. Toutes ces actions vont dans la bonne direction, ça ne fait aucun doute.

Oui, nous avons à prendre un virage majeur et incontournable dans le milieu de l'enseignement.

Presque tout a changé dans la profession, mais c'est assurément pour le mieux.

Car n'oublions pas que c'est dans cet élan qu'ont vu le jour, entre autres, les projets pour lutter contre le décrochage scolaire et les programmes d'études (sports, arts, sciences, profil international, etc.) créés pour mieux répondre aux intérêts des jeunes. Bref, l'éducation est un milieu très dynamique et stimulant. Et bien que les défis et les enjeux dans les écoles se transforment, le métier d'enseignant demeure toujours à mes yeux le plus beau métier du monde. 🇩🇪



COVID-19

## Réouverture des écoles primaires en mai

**MARC-ANDRÉ COUILLARD**  
macouillard@coupdoeil.info

**ÉDUCATION.** Le ministre québécois de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé, le 27 avril, que les services de garde et les écoles primaires du Québec allaient rouvrir au mois de mai.

Les écoles et les services de garde qui se situent sur le territoire de la Communauté

métropolitaine de Montréal (Montréal, Laval, Rive-Sud et Rive-Nord) doivent rouvrir le 19 mai. Les écoles primaires et les services de garde situés à l'extérieur du territoire de la CMM rouvriront dès le 11 mai.

### LA RÉGION

Les établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières rouvriront le 11 mai, puisqu'ils sont situés à l'extérieur de la CMM. Jardins-de-Napierville

Les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) qui sont situées dans la MRC des Jardins-de-Napierville ne font pas partie de la CMM, mais vont tout de même rouvrir que le 19 mai.

La direction générale de la CSDGS a pris cette décision dans le but de « faciliter l'organisation du retour en classe et la vie de famille », étant donné que la majorité des écoles de la CSDGS se trouvent sur le territoire de la CMM.



## RETOUR À L'ÉCOLE ET EN ENTREPRISES

# Legault dévoilera son plan

**Le premier ministre François Legault a annoncé que son gouvernement dévoilera cette semaine son plan de retour en classe et de réouverture des entreprises.**

**DENISE PAQUIN**

*denise.paquin@courrierdeportneuf.com*

Mercredi dernier, François Legault a déclaré que l'objectif du gouvernement, de concert avec la Santé publique, est de rouvrir progressivement d'ici septembre ces deux secteurs d'activité.

Après avoir confiné les Québécois pendant six semaines pour limiter la propagation de la COVID-19, le premier ministre répète depuis la semaine dernière que ce serait «la pire des choses» de prolonger le confinement.

Étant donné qu'il faudra peut-être attendre jusqu'en 2021 pour avoir un vaccin sûr, le premier ministre compte sur le développement d'une «immunité naturelle» à cette maladie dans la population âgée de moins de 60 ans pour faire diminuer le taux de transmission. Ce changement soutenu par la Santé publique vise aussi à empêcher une deuxième vague plus grave en septembre.

«La situation est relativement stable, surtout quand on regarde en dehors de l'île de Montréal et de l'île de Laval» où ont eu lieu 74% des 1134 décès enregistrés (en date du 22 avril), a-t-il dit.

### Retour à l'école pas obligatoire

François Legault a tenu à dire que le retour dépendra de l'évolution de la situation, qu'il sera conditionnel à l'application de directives et qu'il ne sera pas obligatoire.

«Je veux déjà rassurer les parents. On va s'assurer dans ce plan que les parents qui, pour toutes sortes de raisons, ne veulent pas envoyer leur enfant à l'école ne seront pas obligés de les envoyer à l'école. Je veux que ce soit très clair. On va prendre des mesures pour que ces enfants-là soient capables de faire le rattrapage nécessaire lors de la rentrée en septembre. Je veux rassurer les parents qui ne voudront pas envoyer leurs enfants à l'école qu'ils vont pouvoir les garder à la maison», a-t-il déclaré.

### Réouverture des entreprises

Après avoir donné le signal de reprise pour les garages, les entreprises d'aménagement paysager et, partiellement, la construction résidentielle, Québec annoncera la suite cette semaine.

«Vous allez le voir, ça va être très graduel, l'idée étant d'y aller petit peu par petit peu et de s'assurer au fur et à mesure qu'on ne voit pas de nouvelle vague, qu'on ne voit pas la courbe de la contagion repartir vers le haut. On va faire ça de façon très prudente», a assuré François Legault.

«En annonçant un plan à

l'avance, ça va permettre aux responsables des différentes entreprises de se préparer et à mettre en place les directives de la Santé publique. Si les chiffres continuent de bien se maintenir, surtout à l'extérieur de Montréal et de l'île de Laval, on devrait être capables d'avoir de bonnes nouvelles à annoncer la semaine prochaine, autant pour les écoles que pour les entreprises», a assuré le premier ministre.

### Jusqu'en 2021, 2022...

«Un vaccin et un traitement, ce n'est pas pour demain matin et on ne peut pas maintenir une société enfermée comme ça», a renchéri le directeur de la Santé publique du Québec, le Dr Horatio Arruda, pour justifier le plan en préparation.

«Faut comprendre que le confinement a des effets pervers sur la santé mentale des gens, sur la violence qui peut être faite aux femmes, aux enfants, sur les dépressions, sur les questions d'anxiété. Il faut qu'une société fonctionne, sinon ça ne marche pas», a-t-il exposé.

Le Dr Arruda a spécifié que l'ouverture sera graduelle et qu'un retour en arrière sera possible si le nombre de cas augmente. «Si jamais on se rend compte que dans un secteur d'activité ou un certain type de milieu de travail il ya de la transmission de cas, il faudra encore faire ce qu'on a fait : chercher les cas, chercher les contacts, les isoler et faire les interventions», a-t-il déclaré.

La crainte d'une deuxième ou d'une troisième vague de pan-

démie fait aussi en sorte que le gouvernement ne pense pas encore à permettre les rassemblements. «La question qui reste ce sont les rassemblements culturels, les activités sportives. Est-ce que ça ira en 2021, c'est pas impossible», a laissé entendre le premier ministre François Legault.



## RETOUR À L'ÉCOLE

# Les enseignants ambivalents

**Le premier ministre François Legault a annoncé qu'il présentera un scénario de réouverture graduelle des écoles publiques la semaine prochaine. Les enseignants de Portneuf sont ambivalents face à ce retour en classe, selon leur syndicat.**

**ALAIN TURGEON**

[alain.turgeon@courrierdeportneuf.com](mailto:alain.turgeon@courrierdeportneuf.com)

«Nous savons évidemment qu'un retour est en classe se fera, mais il doit bien se faire, dit la présidente du Syndicat de l'enseignement de Portneuf (SEP), Isabelle Paulin, dans un courriel. Elle a été surprise de l'annonce du premier ministre le 22 avril alors que les syndicats, les associations de directions d'école et de directeurs généraux, et les comités de parents n'avaient pas été mis au courant des scénarios.

Le premier ministre François Legault a annoncé le 22 avril que le scénario serait dévoilé cette semaine et qu'il faudrait au moins deux semaines pour rouvrir les écoles. «Nous attendons les scénarios prévus, en accord avec les directives de la santé publique, pour voir comment le retour peut s'effectuer de façon sécuritaire pour tout le personnel, les élèves et leurs familles», a poursuivi Mme Paulin.

Selon la présidente, les enseignantes et les enseignants de Portneuf répondent présents

depuis le début de la crise, autant pour les suivis des élèves, les rencontres virtuelles en équipe école, le bénévolat dans la communauté, l'aide à leur famille. «Ils respecteront les directives qui seront émises pour le retour», assure-t-elle.

Selon Mme Paulin, les enseignants sont à la fois fébriles de retourner en classe et inquiets pour leur santé et celle des leurs. «Nous avons hâte de retrouver nos élèves, nos routines, nos repères. Les enseignants sont aussi des citoyens avec leurs inquiétudes et leurs réalités», commente-t-elle. Mme Paulin explique que certains ont des problèmes de santé bénins en temps «normal», mais qui les exposent plus sérieusement à la COVID-19 et que d'autres vivent avec des personnes plus à risque. «C'est pourquoi nous participons activement à la mise en place de solutions, à l'échelle nationale et à l'échelle locale, pour que la santé et la sécurité de tous soient considérées en premier lieu», a-t-elle conclu. Des comités de travail ont été mis en place avec le ministère de l'Éducation.



# Une réouverture des écoles prévue le 11 mai

**YANNICK BOURSIER**  
yboursier@inmedias.ca

**S**i tout se passe comme prévu, les écoles primaires et les garderies vont reprendre du service le 11 mai prochain en Outaouais.

C'est ce qui ressort du plan annoncé lundi par le premier ministre, François Legault, et détaillé par la suite par les ministres de l'Éducation et de la Famille, Jean-François Roberge et Mathieu Lacombe.

Le premier ministre estime que la situation à l'extérieur des résidences pour personnes âgées est «sous contrôle» pour le moment et c'est ce qui permet d'envisager la réouverture de ces établissements. Il croit que les jeunes enfants du primaire, entre autres, doivent reprendre l'école pour ne pas passer six mois sans avoir suivi de cours advenant un retour seulement pour la prochaine rentrée scolaire.

Il laisse toutefois l'opportunité aux parents de décider ce qu'ils veulent faire les invitant à y aller à leur rythme. Il n'y aura aucune obligation d'être présent à l'école, ni au service de garde.

Il est d'ailleurs recommandé aux parents qui ont

des problèmes de santé ou qui ont des enfants avec un problème de santé qui pourraient les mettre à risques de ne pas envoyer les enfants à l'école ou à la garderie.

Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a indiqué qu'aucun parent ne serait mis devant le dilemme de devoir payer de frais de garde si son enfant reste à la maison. C'est le ministère qui paiera aux services de garde le montant qu'ils perdront pour chaque enfant manquant.

## AUTRES MESURES

Par ailleurs, le premier ministre, François Legault, et le directeur de la Santé publique, Horacio Arruda, ont indiqué que les autres mesures restent en place pour le moment, malgré l'ouverture prochaine des écoles et des garderies.

Il pourrait y avoir une baisse des normes pour les barrages routiers, a indiqué M. Arruda, mais rien n'est encore décidé. Toutefois, les repas à la maison en famille et autres rencontres entre amis resteront interdits pour le moment.

Horacio Arruda a lancé un appel à la population pour qu'elle continue de suivre les règles pour éviter d'avoir à faire marche arrière une fois que la réouverture sera faite si la situation n'est plus sous contrôle. ?



## LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT

### SERVICE DE GARDE

- Fin du service d'urgence le 11 mai pour la région et ouverture de tous les services
- Baisse des ratios enfants/éducatrice
- Le port du masque sera demandé et fournit par le ministère de la Famille

### PRIMAIRE

- Ouverture le 11 mai extérieur de Montréal
- Parent invité à contacter l'école une semaine avant pour dire si l'élève sera présent
- Maximum 15 élèves par classe
- Distanciation de 2 mètres demandée
- Des mesures pourraient être prises par les écoles pour les dîners et les pauses
- Encadrement pédagogique à distance pour les élèves qui resteront à la maison
- Il y aura moins d'élèves par autobus pour le transport
- Un plexiglas sera installé pour le chauffeur d'autobus

- Mesures sanitaires strictes à l'intérieur des écoles

### SECONDAIRE

- Pas de réouverture avant la fin août
- Formation à distance pour les élèves

### FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

- Les établissements demeurent fermés
- Formation à distance

### FORMATION PROFESSIONNELLE

- Possibilité de faire à l'occasion des demi-groupe pour les apprentissage techniques
- Respect de la distanciation

### CÉGEP ET UNIVERSITÉ

- Les lieux physiques restent fermés
- Les apprentissages en ligne se poursuivent
- Session d'été en ligne à l'Université

## «Ce retour en classe peut faire une grande différence», le ministre Jean-François Roberge

C'est maintenant officiel, les écoles primaires et les services de garde seront accessibles à tous les enfants à compter du 11 mai prochain au Bas-Saint-Laurent. Cependant, les parents ont le choix de les y envoyer. «Ce retour en classe peut faire une grande différence dans l'apprentissage de l'enfant», a mentionné Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

● MARIO PELLETIER

mario@infodimanche.com

Selon M. Roberge, ces deux semaines donneront le temps nécessaire pour organiser la vie scolaire. Un maximum de 15 élèves par classe, c'est la nouvelle norme en période de pandémie. «Aux parents, nous demandons d'aviser l'école une semaine à l'avance du retour de leur enfant», a précisé le ministre, qui convient qu'il y aura un défi de logistique pour coordonner tout ça sur le terrain.

Si le nombre d'élèves est plus élevé que 15 par classe, M. Roberge a expliqué que des locaux supplémentaires pourront être utilisés, notamment dans des écoles secondaires, puisque les étudiants du niveau secondaire comme ceux des cégeps continuent leurs cours à distance et feront un retour en classe en septembre prochain. Exception pour la formation professionnelle pour laquelle des demi-groupes pourront être constitués pour leur permettre d'effectuer de la manipulation.

De plus, autant les élèves que les membres du personnel devront respecter la règle du deux mètres en distanciation sociale. On recommande aux enseignants de 60 ans et plus de même que ceux qui ont des conditions médicales particulières de demeurer à la maison. S'ils ont des symptômes, ils devront être en isolement 14 jours.

Sur le plan technique, dès le 4 mai, sur invitation, les parents pourront récupérer du matériel pédagogique à l'école. On pourra aussi leur passer une tablette ou un ordinateur. Pour les élèves qui poursuivront leur apprentissage à la maison, 15 000 tablettes seront disponibles en prêt afin de bonifier l'encadrement pédagogique au primaire et au secondaire grâce à l'appui des entreprises Telus et Apple. Même une connexion Internet pourra être fournie. L'objectif est de soutenir plus particulièrement les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et qui ne bénéficient pas de tous les outils.

Pour le transport en autobus, là également on acceptera un enfant sur deux. Un mot sur les chauffeurs d'autobus, ils seront protégés par une barrière physique.

### SERVICES DE GARDE

La réouverture des écoles primaires se fait en même temps que celle des services de garde à l'enfance. À compter du 4 mai, le régime d'exception pour les travailleurs du réseau de la santé, les policiers, les pompiers et les ambulanciers sera élargi. Puis le 11 mai, les parents pourront retourner les enfants dans leur service de garde habituel, selon la tarification en vigueur. «Pour les parents qui choisissent de ne pas retourner leur enfant en service de garde, une décision qui est assurément volontaire, votre place sera maintenue jusqu'au 1er septembre sans frais», a mentionné Mathieu Lacombe, ministre de la Famille.

En garderie, les éducatrices seront tenues de porter le masque, équipement qui leur sera fourni. On demande à celles enceintes ou avec des problèmes de santé de ne pas réintégrer leur travail. Il est aussi recommandé aux parents de jeunes ayant des problèmes de santé de les garder à la maison pour le moment. Le taux d'occupation est

déterminé en accord avec la Santé publique, soit la moitié des ratios habituels jusqu'à 30 % d'occupation.

### SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT

Natacha Blanchet, présidente du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ), a beaucoup de questions. «Ça demeure un peu vague. Si lundi il y a 20 élèves dans une classe, qu'est-ce qu'on fait?», a commenté la représentante d'environ 1150 enseignantes et enseignants des Commissions scolaires de Kamouraska - Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs, de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes.

Elle soulève aussi les difficultés de faire respecter la règle du deux mètres de distanciation par les jeunes. Selon elle, il y a des enseignants qui vont être contents de retrouver leurs élèves, mais certains pourraient avoir des réticences. «C'est partagé», a-t-elle noté. Concernant la formation de 20 heures sur la techno-pédagogie, la présidente se demande si cela est assez pour faire de l'enseignement à distance comme c'est le cas actuellement au secondaire. «Il n'y aura pas de note à la dernière étape, il faudra de la révision et de la consolidation de connaissances pour que les étudiants soient prêts en septembre», a souligné Natacha Blanchet qui doit s'asseoir avec les représentants de la CS cette semaine.



## Réouverture des écoles : les commissions scolaires déjà au travail

Le 27 avril, le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé le retour des élèves dans les écoles primaires et les services de garderie du Bas-Saint-Laurent à compter du 11 mai prochain. Autant à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs qu'à celle de Kamouraska – Rivière-du-Loup, le personnel en place est déjà au travail pour mettre en œuvre ce scénario.

● MARIO PELLETIER

mario@infodimanche.com

«Il y a plein de questions, notamment en lien avec le nombre d'élèves, la géographie de notre territoire et l'utilisation adaptée des bâtiments», a mentionné Bernard D'Amours, directeur général de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. «La Commission scolaire mettra tout en place pour suivre les recommandations de la Santé publique», a-t-il assuré.

«Nous devons aussi considérer la fréquenta-

tion volontaire des élèves, comme l'a indiqué M. Legault. Une fois qu'on aura le nombre exact, nous serons capables d'établir un scénario plus précis», a ajouté M. D'Amours. L'institution scolaire a donc deux semaines pour tout mettre en place pour accueillir les premiers élèves. «Déjà nos équipes sont au travail», a-t-il conclu.

Du côté de la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, on attendait également les consignes claires pour amorcer un retour en classes. «Tout notre personnel sera prêt, mais on ne pourra plus faire les classes de la même façon, on devra s'adapter. Actuellement, nous nous posons des questions comme les parents», a mentionné Geneviève Soucy, porte-parole de l'institution scolaire.

Pour la Commission scolaire, la sécurité des élèves et des membres du personnel sera la priorité. Le premier ministre du Québec a précisé qu'il y aura 15 enfants par classe afin de respecter les consignes de distanciation. «En éducation, on a

toujours été capable de se virer vite et dans ce cas-ci pour faire autrement», a lancé Geneviève Soucy.

«Toutes les équipes-écoles sont déjà en contact avec les élèves, les gens sont au travail malgré le confinement», a-t-elle ajouté. Notons que pour les étudiants de niveau secondaire, leur retour en classe aura lieu seulement en septembre prochain. Suite aux nouvelles directives qui leur sont transmises, les membres du personnel de la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup vont poursuivre leur adaptation pour continuer à enseigner à la jeune relève.



C H R O N I Q U E

# Envoyer son enfant à l'école ou non?

Notre très populaire premier ministre François Legault a annoncé le 22 avril qu'il préparait la réouverture des écoles dans les régions peu touchées par la pandémie de la COVID-19. La même pensée est survenue dans la tête de toutes les mamans de la Côte-Nord, moi y comprise : « Mais il est fou, je n'enverrai certainement pas mon enfant dans un nid à microbes ».

Johannie Gaudreault | [jgaudreault@journalhcn.com](mailto:jgaudreault@journalhcn.com)

Une première réflexion tout à fait normale, parce que nos enfants sont nos grands amours, et on ne veut surtout pas qu'un méchant virus leur mette la main dessus. C'est un véritable cauchemar!

Après cette première impression devrait venir un moment d'analyse.

Mon cas : « Le gouvernement doit assurer la santé de nos enfants, il fait ce qui est le mieux pour eux, ma fille étudie dans une classe de 10 élèves, le lavage des mains y est déjà introduit, il n'y a que trois cas en Haute-Côte-Nord et aucune augmentation depuis près de deux semaines... ».

Le cas de certaines mères : « Ils veulent utiliser nos enfants comme cobayes, je n'enverrai jamais mon enfant à l'école tant que le coronavirus ne sera pas parti pour toujours,

les enfants jouent ensemble et se bavent dessus, les enseignants ne contrôlent pas les câlins et les bisous, c'est impensable de nous faire vivre cela ».

Oui, j'exagère sûrement. Mais, je crois que la réaction de certains parents est exagérée également.

Il y en a qui ajoute même des « si » à leur discours. Si nous étions à Montréal, on n'aurait pas à prendre cette décision.

S'il y avait plus de cas, on ne rouvrirait pas les écoles.

Si mon enfant n'était pas malade, si j'étais en meilleure santé, si les classes auraient moins d'élèves, si cela, si ceci...

Avec des « si », on peut mettre Paris en bouteille, les amis.

Prenez une grande inspiration, informez-vous auprès de sources FIABLES, posez des questions aux enseignants de vos enfants, rassurez-vous, tout va bien aller.

Et si jamais les réponses à vos questions ne font pas diminuer votre inquiétude, gardez-les à la maison.

Quand on donne naissance, on nous remet le guide « Mieux vivre », dont l'édition 2020 contient 844 pages, qui nous conseille par rapport à la grossesse, l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les problèmes de santé et la sécurité du bébé de zéro à deux ans, notamment.

Que font toutes les mères? Au début, on le suit à la lettre, n'est-ce pas mesdames?

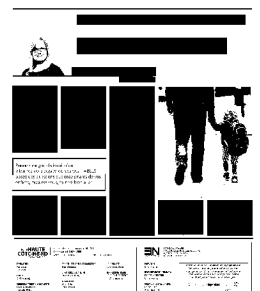
Plus les mois passent, plus on se dit que certaines

informations ne sont pas applicables à notre enfant. Parce que chaque mini-nous est particulier.

Et la personne qui connaît le mieux ses besoins, ce sont les mamans et les papas.

Donc, mon seul conseil aujourd'hui : suivez votre intuition! J'ajouterais à celui-ci, respectez celle des autres.

*Si des paroles ou des pensées dévoilées dans cette chronique ressemblent aux vôtres, ne m'accusez pas de plagiat, elles viennent toutes de mon imagination.*





# Des classes de 15 élèves

**Le retour en classe se fera le 11 mai dans les écoles primaires de Charlevoix avec une limite de 15 élèves par classe.**

**Lisianne Tremblay**

[tremblay@lecharlevoisien.com](mailto:tremblay@lecharlevoisien.com)



Les parents auront jusqu'au 4 mai pour décider s'ils envoient leurs enfants à l'école puisque le retour est non obligatoire.

Des informations leur seront transmises. Ils auront à prendre leur décision d'ici le 4 mai. « Ce sera important d'informer votre commission scolaire avant cette date, afin de préparer le réseau à accueillir vos enfants », a précisé le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge. Bien que le retour à l'école ne soit pas obligatoire, le ministre invite fortement les parents qui demeureront à la maison avec leurs enfants à les accompagner dans leurs apprentissages. « Nous n'avons pas tous les outils pour mettre cela en place dès le départ. Maintenant, nous sommes capables d'aller au bout de notre idée. Les parents sont des facilitateurs. On ne sait pas exactement ce qui nous attend. Oui, il y a une gradation. On se permet d'être plus exigeant. Par exemple,

si un élève du secondaire qui aurait échoué se reprend en main et fait les apprentissages qu'il a à faire, il pourrait éviter l'échec. Oui, ça compte et c'est important. »

Le ministre de l'Éducation a précisé au passage que les enseignants n'auront pas à porter des équipements de protection. La principale raison pour laquelle la santé publique a approuvé cette décision est que le maximum d'élèves autorisés par classe sera de 15. « Avec un maximum aussi bas, ça ne sera pas aussi difficile de faire respecter les règles de distanciation sociale », a-t-il décrit.

Le personnel âgé entre 60 et 70 ans, dont les enseignants, devra rester à la maison. Les parents présentant des conditions de santé les rendant à risque de subir des contre-coups fâcheux de la COVID-19 ne devraient pas envoyer leurs enfants du primaire à l'école.

Quant aux chauffeurs d'autobus, la solution envisagée sera d'ajouter un panneau en plexiglass, par exemple, afin de les protéger.

**Ce sera important d'informer votre commission scolaire avant cette date (4 mai), afin de préparer le réseau à accueillir vos enfants. »**

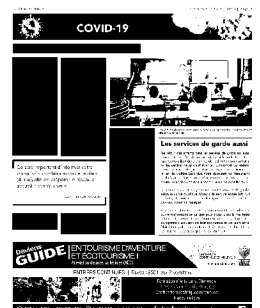
## Les services de garde aussi

(Le retour des enfants dans les services de garde est aussi prévu le 11 mai. Dans la semaine du 4 mai, les enfants dont les parents travaillent dans le milieu de l'éducation pourront utiliser les services de garde d'urgence. « Le retour des enfants dans les services de garde est volontaire, a noté le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe. Votre place sera maintenue sans qu'il n'y ait de frais si vous décidez de ne pas envoyer votre enfant. Votre décision sera la bonne, faites-vous confiance. »

La moitié des ratios est permise pour les services de garde, selon la Santé publique. Donc si le service accueillait huit enfants, il pourra en accueillir quatre. Les éducatrices devront porter un masque.

« La santé est notre priorité, a mentionné M. Lacombe. On ouvre maintenant parce que pour nous, c'est la meilleure solution. Les éducatrices s'ennuient de leurs enfants. Les tout-petits s'ennuient de leur éducatrice et de leurs amis. Mais il faut y aller graduellement. C'est encore plus difficile de rouvrir les services que de les fermer. »

— Jean-François Roberge.



# La plupart des écoles primaires du Québec rouvriront le 11 mai prochain

**AMÉLIE CARRIER,**  
**AVEC LA COLLABORATION DE**  
**STÉPHANE LÉVESQUE**  
acarrier@leclaireurprogres.ca

**À l'exception des établissements situés dans le Grand Montréal qui reprendront leurs activités normalement le mardi 19 mai, toutes les écoles primaires du Québec rouvriront officiellement leurs portes le lundi 11 mai prochain. C'est ce qu'a annoncé le premier ministre François Legault lors de son point de presse du 27 avril concernant les grandes lignes de son plan de déconfinement scolaire.**

Les écoles secondaires, les cégeps et les universités, quant à eux, demeureront fermés pour l'année scolaire en cours. Les adolescents et les adultes les fréquentant ne retourneront donc en classe qu'à la fin du mois d'août 2020, pour la rentrée automnale habituelle.

«On a choisi le niveau primaire pour cette réouverture graduelle parce que les étudiants du secondaire, du cégep et de l'université utilisent davantage les transports en commun, ce qui pose une difficulté additionnelle pour garder leurs distances pendant leurs déplacements. C'est aussi plus facile pour ces derniers de suivre des cours à distance avec leurs enseignants», indique M. Legault.

Soulignant que le retour à l'école «ne sera pas obligatoire» et que «les parents qui préfèrent garder leurs enfants à la maison ne seront pénalisés d'aucune façon», le premier

ministre a également tenu à mentionner que la réouverture serait conditionnelle à l'évolution de la situation.

«Si jamais la situation empirait ou ne se déroulait pas comme prévu au cours des prochains jours, on va devoir se réajuster», fait-il savoir.

Dans le but de respecter la distanciation sociale de deux mètres, il y aura un maximum de 15 élèves par classe. Le premier ministre n'exclut pas d'utiliser les écoles secondaires inoccupées pour des élèves du primaire.

## **DES RAISONS SOCIALES AVANT TOUT**

Pendant son allocution, François Legault a d'ailleurs partagé cinq raisons motivant sa décision de procéder à la réouverture des écoles primaires.

Parmi celles-ci, notons le bien-être des enfants, surtout ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, ainsi que le risque limité pour eux de contracter la COVID-19. «Je suggère cependant aux parents ayant des enfants avec des problèmes de santé physique de les garder à la maison», précise le premier ministre.

La situation étant sous contrôle dans les hôpitaux fait également partie des raisons évoquées par M. Legault. «On a le OK de la santé publique et la vie doit continuer. C'est bon que les enfants revoient leurs amis et leurs enseignants», ajoute-t-il.

François Legault informe finalement que son choix n'est pas basé sur l'immunité collec-

tive puisque «ce concept n'a pas été prouvé».

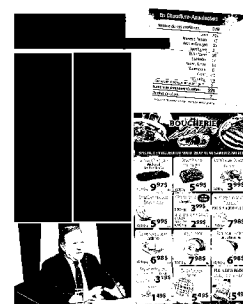
## **PORTRAIT DE LA SITUATION AU QUÉBEC**

Au moment d'écrire ces lignes, le lundi 27 avril, le Québec compte désormais 1 599 décès reliés à la pandémie (+ 84) et 24 982 cas confirmés à travers la province (+ 875). À ce jour, 1 541 personnes sont hospitalisées (+ 23), dont 210 aux soins intensifs (- 5). Quelque 5 517 personnes sont actuellement rétablies.

En Chaudière-Appalaches, quatre nouveaux cas ont été répertoriés, portant à 378 le nombre total de personnes infectées par le coronavirus dans la région. Sept personnes sont présentement hospitalisées, toutes aux soins intensifs, 226 personnes sont rétablies et sept sont décédées (cumulatif).

### **La situation en Chaudière-Appalaches.**

(Photo Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches)



## En Chaudière-Appalaches

COVID-19

**Nombre de cas confirmés: 378**

Lévis	224
Nouvelle-Beauce	36
Beauce-Sartigan	23
Appalaches	21
Bellechasse	18
Lotbinière	17
Robert-Cliche	16
Montmagny	6
L'Islet	<5
Etchemins	<5
Cas pris en charge par une autre région*	9

**Nombre de personnes rétablies: 226**

**Nombre de décès: 7**

\* Ne réside pas actuellement sur le territoire de Chaudière-Appalaches.

26 avril 2020, 21 h

# Une réouverture des écoles prévue le 11 mai

**YANNICK BOURSIER**  
yboursier@inmedias.ca

**Si tout se passe comme prévu, les écoles primaires et les garderies vont reprendre du service le 11 mai prochain en Outaouais.**

C'est ce qui ressort du plan annoncé lundi par le premier ministre, François Legault, et détaillé par la suite par les ministres de l'Éducation et de la Famille, Jean-François Roberge et Mathieu Lacombe.

Le premier ministre estime que la situation à l'extérieur des résidences pour personnes âgées est «sous contrôle» pour le moment et c'est ce qui permet d'envisager la réouverture de ces établissements.

Il croit que les jeunes enfants du primaire, entre autres, doivent reprendre l'école pour ne pas passer six mois sans avoir suivi de cours advenant un retour seulement pour la prochaine rentrée scolaire.

Il laisse toutefois l'opportunité aux parents de décider ce qu'ils veulent faire les invitant à y aller à leur rythme. Il n'y aura aucune obligation d'être présent à l'école, ni au service de garde.

Il est d'ailleurs recommandé aux parents qui ont


des problèmes de santé ou qui ont des enfants avec un problème de santé qui pourraient les mettre à risques de ne pas envoyer les enfants à l'école ou à la garderie.

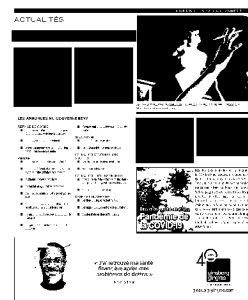
Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a indiqué qu'aucun parent ne serait mis devant le dilemme de devoir payer de frais de garde si son enfant reste à la maison. C'est le ministère qui paiera aux services de garde le montant qu'ils perdront pour chaque enfant manquant.

## AUTRES MESURES

Par ailleurs, le premier ministre, François Legault, et le directeur de la Santé publique, Horacio Arruda, ont indiqué que les autres mesures restent en place pour le moment, malgré l'ouverture prochaine des écoles et des garderies.

Il pourrait y avoir une baisse des normes pour les barrages routiers, a indiqué M. Arruda, mais rien n'est encore décidé. Toutefois, les repas à la maison en famille et autres rencontres entre amis resteront interdits pour le moment.

Horacio Arruda a lancé un appel à la population pour qu'elle continue de suivre les règles pour éviter d'avoir à faire marche arrière une fois que la réouverture sera faite si la situation n'est plus sous contrôle. 



## LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT

### SERVICE DE GARDE

- Fin du service d'urgence le 11 mai pour la région et ouverture de tous les services
- Baisse des ratios enfants/éducatrice
- Le port du masque sera demandé et fourni par le ministère de la Famille

### PRIMAIRE

- Ouverture le 11 mai extérieur de Montréal
- Parent invité à contacter l'école une semaine avant pour dire si l'élève sera présent
- Maximum 15 élèves par classe
- Distanciation de 2 mètres demandée
- Des mesures pourraient être prises par les écoles pour les dîners et les pauses
- Encadrement pédagogique à distance pour les élèves qui resteront à la maison
- Il y aura moins d'élèves par autobus pour le transport
- Un plexiglas sera installé pour le chauffeur d'autobus

- Mesures sanitaires strictes à l'intérieur des écoles

### SECONDAIRE

- Pas de réouverture avant la fin août
- Formation à distance pour les élèves

### FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

- Les établissements demeurent fermés
- Formation à distance

### FORMATION PROFESSIONNELLE

- Possibilité de faire à l'occasion des demi-groupe pour les apprentissage techniques
- Respect de la distanciation

### CÉGEP ET UNIVERSITÉ

- Les lieux physiques restent fermés
- Les apprentissages en ligne se poursuivent
- Session d'été en ligne à l'Université

# Place 121 Trésors, un enjeu particulier à considérer

**YANNICK BOURSIER**  
yboursier@inmedias.ca

**A** lors qu'on parle de réouverture partielle de certains services et des écoles, le dossier de 121 Trésors exigera des décisions importantes au moment de relancer les activités.

La Place 121 Trésors a été créée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et accueille des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle, motrice ou de langage. Ils peuvent y faire quelques travaux et suivent des formations.

Depuis la fermeture à la mi-mars, l'aspect formation a été mis de côté pour ces personnes qui profitaient du service de 121 Trésors, indique le directeur de la formation générale aux adultes, Jean Beauchamp.

Dans les deux dernières semaines, ils ont toutefois repris contact avec la clientèle du centre en les appelant. Mais le tout a été fait de façon à ne pas nuire à la situation particulière de cette clientèle.

«On a dans cette clientèle des gens pour qui juste le fait d'être confiné ça a été un bouleversement. Là, ils commencent à avoir une routine. Et on ne

voulait pas créer un autre bouleversement.»

Mais on est encore loin de penser au retour pour ces personnes. «Pour le retour, ça va être très différent que des centres. L'espace est beaucoup plus restreint. S'il faut respecter la distanciation, il va y avoir des mesures à prendre.»

Des discussions sont en cours avec le personnel du centre pour tenter de trouver la meilleure méthode pour prévoir ce retour. Mais il est encore trop tôt pour décider. «Plutôt de faire plein de scénarios, on va attendre de voir ce que le ministère et la santé publique va nous demander pour voir ce qui est réalisable avec les mesures qu'on va nous demander.»

Il pourrait y avoir une entrée graduelle ou une utilisation des services à temps partiel pour un certain temps, entre autres. «Ça va être à regarder cas par cas. On en a pour qui ça ne sera pas problématique de venir à temps partiel par exemple. Mais pour d'autres, ça ne marchera pas.»

Jean Beauchamp indique avoir déjà eu du questionnement sur cette question, comme c'est le cas pour d'autres organismes qui accueillent cette clientèle. Mais il est trop tôt pour savoir ce qui pourra se faire, indique-t-il aux familles concernées. ?



Retour le 11 mai pour le primaire

## Des écoles reprendront du service



**MAXIME COURSOL**  
mcoursol@inmedias.ca

**Les écoles primaires québécoises reprendront du service le 11 mai, tout comme la formation professionnelle, avec deux fois moins d'élèves par classe que d'habitude.**

Ainsi en a décidé Québec, pour toutes les régions à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal. Les garderies en milieu scolaire reprendront quant à elles du service le 4 mai, afin d'accommoder les parents qui sont des travailleurs essentiels, y compris ceux du domaine de l'éducation qui devront se préparer pour recevoir leurs classes la semaine suivante.

Toutefois, les écoles secondaires et les cégeps demeureront fermés jusqu'à la fin août, tout comme la formation générale aux adultes, qui ne reprendra pas « physiquement » sur les lieux de classe habituels.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a cependant précisé en conférence de presse que cela ne voulait pas dire qu'elle ne pouvait pas se poursuivre, tout comme l'enseignement secondaire et l'éducation supérieure.

« Les enseignants ne sont pas en vacances, a-t-il soutenu. Ils devront assurer un suivi auprès de leurs élèves en leur demandant des travaux et des lectures obligatoires et les élèves seront tenus de poursuivre leurs apprentissages de la maison. »

### LIBRE CHOIX AU PARENT

Le retour des enfants en classe n'est pas obligatoire. Dans le cas où un enfant ou son parent serait à risque, parce qu'ils ont une maladie chronique par exemple, il est recommandé de poursuivre le confinement. Pour les autres, ce sera au parent de choisir s'il préfère envoyer son enfant à l'école ou non.

Il faudra que le parent qui choisit d'y retourner son enfant préviennent au moins une semaine à l'avance la commission scolaire, afin de permettre aux milieux de bien se préparer au nombre d'élèves qu'ils recevront. Il n'est pas exclu, pour respecter le

ratio imposé par Québec qui sera de 15 élèves par classe au primaire, d'utiliser les autres bâtiments scolaires pour accueillir des enfants.

Précisons de plus que le gouvernement a déjà annoncé que les examens du Ministère sont annulés et que les élèves passeront au niveau suivant selon le jugement de leur enseignant, basé sur les résultats des deux premiers bulletins.

### MESURES DE PROTECTION

Le retour en classe se fera en suivant scrupuleusement plusieurs recommandations de santé publique. Dans les classes, les règles de distanciation sociale et d'hygiène seront observées. Des barrières physiques entre le chauffeur et les élèves seront aussi installées dans les autobus scolaires.

Interrogé par une journaliste sur la gestion des récréations, le ministre de l'Éducation n'a pas voulu s'ingérer dans la gestion des écoles, mais a dit avoir confiance en la direction des établissements.

**« On croit qu'il pourrait y avoir des horaires mis en place pour réduire le nombre d'élèves qui seront dans la cour en même temps ou encore, qu'on pourrait créer différentes zones dans les cours pour éviter qu'il y ait trop d'élèves ensemble »**

- Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

### LA TECHNOLOGIE EN RENFORT

Le ministre Roberge a par ailleurs annoncé qu'une opération majeure de prêt de matériel numérique pour équiper rapidement tous les élèves et membres du personnel des établissements scolaires, du primaire et du secondaire, aurait lieu. De plus, son ministère a réservé, auprès d'Apple, 15 000 iPad LTE, qui seront disponibles d'ici 7 à 10 jours pour les commissions scolaires qui souhaitent en faire l'acquisition. Certains fournisseurs, déjà sous contrat, rendront disponibles des équipements dotés d'une connexion cellulaire. Enfin, Telus fournira la connexion cellulaire gratuitement pour ces appareils jusqu'au 30 juin 2020, pour les enfants demeurant dans une région où il n'y a pas de wi-fi actuellement.

Une entente est également survenue avec la TÉLUQ pour la création d'une formation de 20 heures sur la technopédagogie pour les enseignants qui ont besoin de parfaire leurs connaissances et leurs habiletés en la matière. Les premiers cours seront disponibles dès le 4 mai. Des formations seront également déposées sur le portail École ouverte. ?



## Réouverture des écoles dans la Vallée-de-la-Gatineau

# La CSHBO pas encore en mesure de commenter

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) a appris en même temps que le public général la réouverture des écoles primaires et garderies de la région pour le 11 mai prochain.

Contactée par *L'Info*, la CSHBO n'a donc émis aucun commentaire et attendait le point de presse du 27 avril des ministres de l'Éducation et de la Famille. Selon Monia Lirette, régisseuse aux communications, des communiqués de presse et des communications seront envoyés aux familles dès que possible pour les tenir informées.

Selon Mme Lirette, la CSHBO voudra prendre son temps et attendre les directives claires pour éviter de prendre des décisions, comme la remise du matériel scolaire en début de crise, et devoir se rétracter. 🕒





## Aide alimentaire

# Au moins 500 personnes aidées dans la Vallée



**HÉLÈNE DESGRANGES**  
hdesgranges@inmedias.ca

**A**vec l'aide financière octroyée aux familles depuis le début du mois, il serait facile de croire que les organismes qui fournissent des aliments à ceux dans le besoin ont moins de pain sur la planche, mais il n'en n'est rien. L'alimentation étant bien souvent, dans le budget, le seul élément malléable, c'est là que les coupures se passent.

Chantale Rondeau, de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG), parle au nom des partenaires du comité de la sécurité alimentaire qui a mis sur pied rapidement, dès le début de la crise, de l'aide aux familles touchées. Les bénévoles sont venus de partout. Bien entendu, ceux déjà engagés sur le terrain se sont pointés, mais aussi des entreprises, organismes communautaires et institutions comme la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) qui ont délégué des employés pour aller aider l'initiative en reconnaissant les heures travaillées de leurs employés lors de leur bénévolat. La MRC a aussi embarqué et prête des véhicules pour la livraison.

L'aide s'est mise en place suite à l'arrêt obligatoire de services de plusieurs organismes qui s'occupaient de services alimentaires. Si elle perdure après la réception des aides gouvernementales, cela s'explique selon Chantale Rondeau par le fait que la vie à la maison entraîne des coûts supplémentaires. Les gens qui économisaient sur leur budget alimentation grâce au Club des petits déjeuner, les coupons à la cafétéria, les repas de l'âge d'or par exemple, se

retrouvent avec des frais supplémentaires.

## DÉPANNAGE, POPOTE ROULANTE ET JUMELAGE

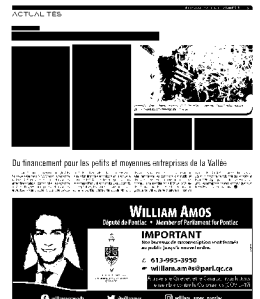
L'aide alimentaire dans la Vallée ne se résume pas à la distribution de paniers d'aliments. L'aide apportée peut aussi prendre le visage d'un jumelage entre une personne confinée pour diverses raisons, dont la santé ou l'âge, et un bénévole qui va faire ses emplettes à sa place une fois par semaine. Une popote roulante offre aussi aux aînés certains produits qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les paniers.

## PROFITEURS OU VRAIMENT DANS LE BESOIN?

Chantale Rondeau et ses partenaires refusent d'embarquer dans une « chasse aux sorcières », car nul ne peut juger, selon elle, de la détresse d'une famille, de ce qui se passe sous son toit. Le dépannage alimentaire ne contient pas de produits de luxe d'ailleurs. Les gens ne peuvent pas choisir et doivent prendre ce qui leur est offert.

Si Moisson Outaouais fournit des denrées, l'aide gouvernementale pour les aides alimentaires est venue appuyer l'initiative du comité. Certaines entreprises privées ont aussi fait leur part et des gens de la communauté peuvent faire des dons en argent par virement Interac ou en appelant la TDSVG. Par contre, par mesure de précaution et par sécurité, les denrées ne sont pas des dons à privilégier ni les repas préparés.

Vu le contexte actuel, il est difficile pour l'organisme de tenir les statistiques à jour mais selon Chantale Rondeau, ils ont passé le cap des 500 personnes aidées et le chiffre est possiblement faible. ?



Commission scolaire Marie-Victorin

# Près de 245 employés prêtent main-forte au réseau de la santé

AUDREY LEDUC-BRODEUR  
ALELUC-BRODEUR@GRAVITEMEDIA.COM

**ÉDUCATION.** La Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a lancé un vaste mouvement de mobilisation, « L'éducation en renfort », afin d'inviter les membres qualifiés de son personnel à prêter main-forte dans le milieu de la santé. Depuis le 14 avril, plus de 245 d'entre eux ont répondu à l'appel.

«Plusieurs catégories de personnel sont impliquées, notamment des enseignants de la formation professionnelle en santé, des techniciens en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés», rapporte Alexandre Kozminski Martin, conseiller en communication à la CSMV.

Un total de 38 élèves se sont aussi portés volontaires pour rejoindre leurs collègues, précise-t-il.

Ces candidatures s'ajoutent à celles qui avaient déjà été envoyées par le biais du site gouvernemental [jecontribue.ca](http://jecontribue.ca). La campagne «L'éducation en renfort» n'avait pas encore été lancée à ce moment-là.

Sur sa page Facebook, la commission scolaire s'est dite «fière de ses anges gardiens».

« Comme l'ensemble des employés de la CSMV mobilisés dans le cadre de la situation actuelle, leur travail est essentiel et ils peuvent faire une différence! » a-t-elle écrit.

## Répartition des employés volontaires

- 175 dans la catégorie «autres», soit des concierges, magasiniers, enseignants, etc.
- 25 techniciens en éducation spécialisée;
- 18 enseignants de la formation professionnelle;
- 16 préposés aux élèves handicapés;
- 10 éducateurs spécialisés du primaire.



# Les enfants du primaire retournent en classe le 11 mai

**Les jeunes du primaire retourneront en classe dès le 11 mai sur la Côte-Nord, mais ceux du secondaire et du collégial devront attendre la prochaine rentrée scolaire à la fin d'août.**

Charlotte Paquet

Le premier ministre du Québec, François Legault, a dévoilé son plan de match de retour à l'école lundi, un retour graduel au cours duquel la prudence sera plus que jamais de mise. « Si, et seulement si la situation (des cas positifs) reste comme actuellement, on va rouvrir les écoles et les garderies le 11 mai à l'extérieur du Grand Montréal et le 19 mai dans le Grand Montréal. »

Comme il l'avait déjà annoncé, les parents seront libres d'envoyer ou non leurs enfants en classe et ceux qui choisiront de les garder à la maison ne seront pas pénalisés puisque les jeunes auront des travaux scolaires à faire, a promis M. Legault.

Même s'il se dit conscient que des enfants, ça reste des enfants, il n'en demeure pas moins qu'à l'école, ils seront invités à se tenir à deux mètres les uns des autres. Chaque classe devrait dorénavant accueillir tout au plus une quinzaine d'élèves afin d'assurer cette distanciation. C'est une dizaine de moins

qu'à l'habitude.

Comme le respect de cette distanciation sera difficile dans les milieux de garde, M. Legault recommande le port du masque pour les éducatrices.

## Cinq raisons

Le premier ministre a expliqué que la décision de retourner les jeunes du primaire à l'école est basée sur cinq raisons.

« C'est pour le bien des enfants », a-t-il lancé d'entrée de jeu. Il a souligné que les 20 à 25 % des enfants aux prises avec des problèmes d'apprentissage, notamment de la dyslexie ou un trouble du déficit de l'attention, ne devaient surtout pas « rester six mois sans aller à l'école ». M. Legault a d'ailleurs invité les enseignants à leur porter une attention particulière d'ici à la fin de l'année scolaire.

Le retour graduel sur les bancs de l'école s'effectuera aussi parce que le risque est limité. Cependant, les parents dont les enfants ont des problèmes de santé physique sont invités à les garder à la maison.

Le contrôle de la situation dans les hôpitaux du Québec est la troisième raison invoquée par le premier ministre. Ainsi, si éventuellement des enseignants ou même des enfants contractaient le virus,

le système de santé pourrait y faire face.

« La quatrième raison, c'est parce qu'on a le OK de la santé publique. On écoute la science et la science nous dit que c'est possible de retourner ces enfants-là à l'école » si la situation reste comme elle est, a-t-il ajouté.

Finalement, comme cinquième motif pour expliquer la réouverture, c'est parce que la vie doit continuer et qu'il est bon pour les enfants de revoir leurs amis et leurs enseignants, a rappelé M. Legault.

## Ne pas baisser la garde

Directeur national de la santé publique au Québec, le Dr Horacio Arruda a insisté sur l'importance de ne pas baisser la garde avec les mesures de prévention afin d'éviter une flambée des cas et le retour au confinement.

« Malgré le déconfinement, la population à risque demeure à risque. On ne veut pas de rassemblement de gens à l'extérieur, de partys ou de souper de famille. Avec le printemps, avec le beau temps, ça va être difficile de rester enfermés », a laissé tomber le médecin. Il a dit rêver à un vaccin et à un traitement, mais ce ne sera pas pour demain encore.

## On se prépare à l'Estuaire

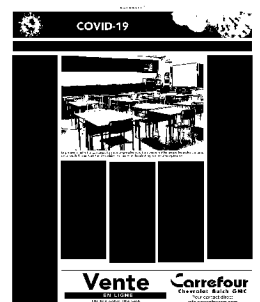
À la Commission scolaire de l'Estuaire, son directeur général, Alain Ouellet, ignorait toujours les directives officielles du ministère de l'Éducation pour organiser le retour à l'école au moment d'aller sous presse, lundi après-midi.

« Ce qu'on sait, c'est quand on lit entre les lignes, c'est ce qui a été dit », a-t-il souligné, en parlant d'un retour graduel, volontaire et par région.

Une chose est sûre, c'est qu'au niveau des ressources matérielles, la commission scolaire n'a pas attendu à cette semaine pour placer d'importantes commandes de désinfectant à mains, qui ont commencé à rentrer d'ailleurs.

Côté pédagogie, la préparation est également entamée afin, a indiqué M. Ouellet, de déterminer « les savoirs essentiels qu'on aurait vus avec ces enfants-là » depuis la fermeture des écoles le 16 mars.

Enfin, toute la mise en place



des conditions gagnantes à ce retour en classe, le directeur général a bien l'intention d'y travailler en collaboration avec les syndicats. « Il faut les avoir dans le coup avec nous », a-t-il convenu.

## Retour à l'école le 11 mai pour les élèves du primaire

Les élèves des écoles primaires du Kamouraska et de L'Islet retourneront en classe le 11 mai prochain. Les services de garde rouvriront également en même temps.



MAXIME PARADIS

Il s'agit du scénario annoncé par le premier ministre François Legault en point de presse lundi après-midi et qui a l'appui de la direction de la santé publique, a-t-il précisé. Il ajoutait que cet objectif pourrait toutefois changer si la situation évoluait différemment dans les prochains jours.

« On rouvre les écoles (primaire et les services de garde) pour des raisons sociales et parce que la situation est sous contrôle dans le réseau hospitalier », a-t-il déclaré.

D'autres raisons ont aussi été évoquées par le premier ministre afin de justifier cette décision, telles l'importance pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage de regagner les classes, le risque limité de développer des conséquences graves en lien avec la COVID-19 pour cette tranche de la population et parce qu'un vaccin pourrait se faire attendre encore de 12 à 18 mois, un laps de temps sans classe qui serait beaucoup trop long de l'avis du gouvernement.

« Même si on attendait le 1<sup>er</sup> septembre, la situation ne serait probablement pas différente (de maintenant) », a mentionné le premier ministre.

Néanmoins, le gouvernement Legault ne rouvrira pas les écoles secondaires, les cégeps et les universités avant la rentrée automnale. Il justifie cette décision parce qu'il est beaucoup plus facile pour ces élèves et ces étudiants de poursuivre leur formation à distance jusqu'à la fin de la présente année scolaire, mais également parce que plusieurs d'entre eux utilisent le transport en commun pour se rendre à l'école, entre autres dans les grands centres urbains.

### Prudence

Pour le gouvernement Legault, cette réouverture se fera dans la « prudence », point sur lequel il a pris la peine d'insister à plus d'une reprise. Ainsi, pas plus de 15 élèves par classe seraient acceptés dans les écoles primaires et une discipline de distanciation sociale de deux mètres devrait être suivie par les enfants. Dans les services de garde, où il sera plus difficile de faire respecter cette directive, les éducatrices seront invitées à porter un masque en tout temps.

François Legault a rappelé que le retour en classe des élèves du primaire était à la discrétion des parents. Ceux qui feront le choix de garder leurs enfants à la maison ne seront pas pénalisés et un suivi auprès d'eux devrait être fait par les écoles. Le premier ministre a également recommandé aux parents ayant des problèmes de santé, ou leurs enfants, de garder ceux-ci à la maison. Pour les autres, le gouvernement et la direction de la santé publique considère le risque minime.

**DOSSIER COVID-19**

Des personnes dans un bus devant la milie pour repartir dans les champs

**À l'air de rien...**  
près du point de contrôle policier

**PRÉCISION** | **PLACOTEUX**

# Ecoles primaires: la vie reprendra le 11 mai

**PATRICK TRUDEAU**  
ptrudeau@lerefletdulac.com

employées seront aussi invitées à porter un masque.

**CORONAVIRUS.** Après deux mois de confinement, des centaines d'élèves des écoles primaires de la région retrouveront leur classe le 11 mai prochain, tout comme les 0-5 ans qui fréquentent les garderies et autres services de garde. Le congé forcé s'étendra toutefois dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités, qui demeureront fermés jusqu'à la fin du mois d'août.

Ce retour progressif en milieu scolaire, qui était attendu par plusieurs, mais craint par d'autres, s'effectuera sur une base volontaire. Les parents devront toutefois indiquer à leur commission scolaire, d'ici le 4 mai, s'ils souhaitent envoyer ou non leur enfant pour les dernières semaines du calendrier 2019-2020.

Pour le premier ministre François Legault, il était important que cette «rentrée» se fasse sans trop de stress, et en respectant les craintes des parents. «Aucun enfant ne sera pénalisé s'il ne se présente pas en classe. Allez-y à votre rythme; on ne veut pas bousculer personne», a tempéré le premier ministre du Québec, lors de son point de presse quotidien de lundi dernier.

Autant pour les enfants que pour le personnel enseignant, une période d'adaptation est à prévoir. On tentera notamment de maintenir le principe de distanciation physique de deux mètres, et il y aura un maximum de 15 élèves par classe.

Si les écoles primaires venaient à «déborder» en raison de la plus petite capacité d'accueil, des groupes supplémentaires pourraient trouver refuge temporairement dans les écoles secondaires vacantes.

Le plan de réouverture des établissements prévoit aussi des mesures de protection supplémentaires pour les chauffeurs d'autobus.

Du côté des services de garde, le ratio habituel entre l'éducatrice et les jeunes sera diminué de moitié, avec l'objectif, encore une fois, d'atteindre une certaine distanciation physique. Les

## Bilan régional

En date du 26 avril, le secteur de Coaticook comptait 11 cas confirmés de COVID-19, soit le même nombre que la semaine précédente.

Coaticook était toujours la MRC la moins touchée parmi la grande région de l'Estrie, qui totalisait 821 cas au moment de mettre sous presse. On dénombrait aussi 25 décès.

## Réouverture partielle de la SAAQ

Fermé depuis quelques semaines pour respecter les normes gouvernementales, le bureau de la Société de l'assurance automobile (SAAQ) de Coaticook reprendra du service le 1<sup>er</sup> mai, pour les transactions jugées essentielles.

Les clients devront toutefois prendre un rendez-vous par téléphone (1 800 361-7620) avant de se présenter sur place, puisque l'endroit ne sera pas ouvert au public.

Cette procédure sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.



# Retour essentiel, mais contesté

**EDUCATION.** La réouverture graduelle des écoles ce printemps obtient l'appui de l'Association des pédiatres du Québec (APQ). Il estime nécessaire ce retour progressif et volontaire des enfants en classe pour leur bien-être et afin de socialiser. Le syndicat des enseignants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys se montre aussi en faveur, mais dans la mesure où la sécurité du personnel soit assurée.

FRÉDÉRIC  
LACROIX-COUTURE  
flacroix-couture@metromedia.ca

Les milieux scolaires et des services de garde représentent un filet social pour les jeunes, surtout les plus vulnérables. La fermeture

des écoles depuis plusieurs semaines entraîne des dommages collatéraux notamment sur le plan de la santé mentale, de la maltraitance et de l'accès à des repas équilibrés, évoque l'APQ.

Repousser la réouverture en septembre équivaldrait à un retour à la case départ pour le virus, avec la présence en prime du rhume et de la grippe, soutient son président, Dr Marc Lebel.

«La meilleure façon est d'essayer de bâtir une immunité de groupe progressive. C'est un peu comme aplatir la courbe, mais plus prolongé, qui permettrait aux enfants de s'infecter, d'avoir une immunité et que ça ne replante pas», mentionne le pédiatre infectiologue au CHU Saint-Justine.

Rien ne prouve toutefois que les personnes ayant été affectées par la COVID-19 seront prémunies contre une seconde infection, a prévenu l'Organisation mondiale de la santé.

La grande majorité des enfants supportent bien le nouveau coronavirus, avec des symptômes légers et un faible taux d'hospitalisation. Néanmoins, ils demeurent des vecteurs de transmission. La protection des personnes à risque

demeure ainsi un aspect à considérer, précise le Dr Lebel.

«Il va falloir que le ministère de l'Éducation pense à quels enseignants ou autres intervenants ne devraient pas être en contact avec les enfants. Généralement, des professeurs plus âgés avec des conditions médicales spécifiques», détaille-t-il.

Dans cette même logique, les enfants qui regagneront l'école devront éviter d'être gardés par leurs grands-parents, indique le Dr Lebel. Les enfants ou ceux dont les parents ont des problèmes de santé doivent aussi rester à la maison, comme le recommande Québec.

## Mesures cohérentes

Le gouvernement Legault a annoncé son plan pour la réouverture graduelle des écoles, lundi. Quelques jours avant son dévoilement, le Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) faisait face à de nombreuses questions sans réponse. Il souhaite la mise en place de mesures cohérentes avec celles appliquées dans d'autres milieux de travail.

Sa présidente, Mélanie Hubert, se questionnait sur la façon dont la distanciation sociale sera respectée dans les

corridors et dans les classes. Québec veut limiter à 15 le nombre d'élèves par classe.

«Montrer à un enfant de première année ou de maternelle comment tenir son crayon ou son ciseau, on voit mal comment on peut faire ça à distance. Ça va nécessiter des contacts», dit Mme Hubert qui se demande si le personnel aura accès à des masques ou des gants.

Les directives de santé publique exigeront de réfléchir à plusieurs détails qui rendent difficile d'imaginer un retour dans ces conditions, observe-t-elle. Le nettoyage des mains en est un exemple, qui pourrait avoir des répercussions sur l'horaire.

«S'il faut envoyer les enfants un par un ou deux par deux aux toilettes pour garder des normes de distanciation sociale, faire le tour du nettoyage des mains pour 200 élèves, on parle de trois heures, une minute par élève», décrit Mme Hubert.

La réouverture des écoles primaires est prévue le 11 mai en région et le 19 mai dans le Grand Montréal si la situation reste stable. Un délai nécessaire pour bien réussir l'opération, aux yeux de la syndicaliste. Le retour dans les écoles secondaires devrait avoir lieu en septembre.

**«On n'a pas l'intention d'être les cobayes de l'immunité collective. On sait qu'on va devoir reprendre le travail et possiblement qu'on va être exposé comme partout ailleurs. Mais on veut s'assurer que les mêmes précautions soient prises que dans une tour à bureaux du centre-ville.»**

— Mélanie Hubert, présidente du SEOM



# Premier Legault announces 'gradual' reopening of primary schools and three types of commerce

*"People need to have the courage to go out."*

By Beryl Wajzman, Editor  
The Suburban

On Monday, Premier Legault announced that primary schools and daycares outside of the Metropolitan Community of Montreal will reopen May 11th. For Montreal and the north and south shores of the city, primary schools and daycares will open May 19th. Quebec high schools, CEGEPs and universities will remain closed until September 1st. He repeated that attendance was not obligatory and will be at the choice of parents.

One of the reasons the Premier noted for not opening the high schools and colleges is that many of those students take public transport and it would be difficult to maintain social distance guidelines in public transit. There will be a limit of 15 students per class Quebec is preparing a broader plan to offer instruction out of the classroom to high school students.

The Premier stressed that this move was important for the welfare of the students particularly for those with learning difficulties. He said that they cannot be left without instruction for six months. They could fall behind too drastically. Another reason to return primary school students is that medical authorities agree that the risks for those that young are "minimal." The Premier added, "Life has to go on. The medical and hospital situations have stabilized. Children need social interaction. And our society needs to develop some natural immunity."

The Premier concluded with the following caution, "If the situation continues as stable as today — and only if — then the schools will be open. School attendance will not be obligatory. If the numbers change in the next few days

we will adjust the schedule. Our plan is always governed by prudence, prudence and more prudence." Mr. Legault also said people must have the courage to start going out while maintaining social distance guidelines.

On Tuesday, accompanied by Economy Minister Pierre Fitzgibbon, the Premier also announced that three areas of commerce will be the first to reopen over the next few weeks. Any retail business with a door that opens to the street, construction and manufacturing. Shopping centers and office towers will stay closed. The businesses that open must respect social distancing measures.

Retailers everywhere in Quebec except for the Greater Montreal area can open May 4th. In the GMA they can open May 11. Manufacturers in all areas of Quebec including Montreal can open on May 11. Manufacturers who have 50 employees or less can operate at full capacity. Manufacturers who have more than 50 employees can have 50 employees plus half of the balance. If all goes well, Minister Fitzgibbon said, then manufacturers can go to full employee capacity on May 25. Construction can resume at full employee capacity on May 11. He also announced that for the full month of May all large stores will remain closed on Sundays. Local groceries, pharmacies and gas stations will be open.





## Plan de réouverture des écoles

# Les parents ont encore des questions

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) accueille les recommandations de la santé publique et les décisions du gouvernement concernant une réouverture partielle des écoles du Québec. Concernant les élèves du primaire, la FCPQ est satisfaite que la décision de fréquentation scolaire en présence revienne aux parents, car ce sont les parents qui connaissent le mieux leur réalité et ce dont leurs enfants ont besoin.

Même si plusieurs questions des parents ont trouvé réponse et continuent de trouver réponse au fil des heures, de nombreuses questions demeurent et de nouvelles émergent. La FCPQ constate que plusieurs parents qui attendaient plus d'informations pour prendre leur décision sont restés sur leur faim. Quelques exemples de préoccupations :

Les parents d'élèves ayant des besoins particuliers sont invités à les envoyer à l'école. Qu'en est-il des élèves du secondaire qui sont en difficulté scolaire ou qui ont besoin de socialiser et d'être encadrés? Ces jeunes, et leurs parents, auront un grand besoin de motivation et de soutien dans les prochaines semaines. Des mesures seront-elles prises pour eux?

La FCPQ est heureuse d'apprendre que le suivi pédagogique pour les élèves qui resteront à la maison sera bonifié et que les parents pourront récupérer les effets personnels de leurs jeunes. Les parents

se réjouissent également des mesures annoncées pour favoriser l'accessibilité et l'équité, telles que l'achat de tablettes et le prêt de matériel informatique.

Il reste toutefois un flou du côté pédagogique. Les parents se demandent cependant comment s'assurer que leurs jeunes ne seront pas pénalisés s'ils choisissent l'enseignement à distance. Y aura-t-il de nouveaux apprentissages ou seulement de la consolidation d'acquis? Les travaux et les évaluations seront-ils obligatoires? Malgré les tentatives de clarification, la FCPQ est confuse sur les intentions de ce côté.

Il demeure également des questions terre à terre, comme les mesures de distanciation dans les corridors ou pendant le dîner, ou encore l'heure de passage des autobus si le service est adapté à la situation.

De nombreuses interrogations ont été envoyées à la Fédération depuis l'annonce du plan lundi après-midi, dont environ 200 questions lors de notre séance de lundi soir de la FCPQ en Direct, pendant laquelle nous avons échangé sur le plan de réouverture des écoles. Ces questions seront communiquées au ministre de l'Éducation et seront mises de l'avant dans les comités conseils auxquels la FCPQ participe cette semaine.

« Les parents ont un grand besoin d'une communication claire et d'informations

détaillées pour se faire une idée réelle de la situation et pour pouvoir prendre des décisions éclairées pour leur famille et leurs jeunes », résume Kevin Roy, président de la FCPQ.

La FCPQ est consciente de la complexité de la situation et des mesures à instaurer et est prête à travailler avec ses partenaires du milieu de l'éducation pour trouver des solutions ensemble et contribuer à les communiquer aux parents.

Profil de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La FCPQ regroupe, depuis 45 ans, les comités de parents des commissions scolaires du Québec et soutient les parents bénévoles soucieux de la participation parentale au sein des écoles publiques primaires et secondaires dans le but d'assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants.

**SOURCE Fédération des comités de parents du Québec**



Pandémie de la COVID-19

# Réouverture graduelle des écoles et des services de garde: le mot d'ordre sera la prudence

Alors que le Québec s'apprête à annoncer la reprise graduelle de certains secteurs, le premier ministre du Québec, François Legault, a d'emblée mentionné mardi dernier que la situation dans les CHSLD et dans la grande région de Montréal diffère beaucoup par rapport à celle qui prévaut dans le reste du Québec. «Ainsi, la réouverture des écoles et des garderies ainsi que la reprise graduelle de l'économie se feront de façon différente selon la région», a fait savoir le premier ministre.

«On est en voie de gagner cette première bataille contre la propagation du virus dans la communauté. C'est la condition première pour commencer à relancer le Québec, sauf pour la région de Montréal, où nous attendrons plus longtemps. Il faut que nous l'annoncions d'avance pour que les gens puissent commencer à se préparer. Si on s'aperçoit que la situation n'est pas sous contrôle, on va repousser l'échéance. Le mot d'ordre, c'est : prudence», a affirmé le premier ministre.

L'urgence nationale prévaut toujours dans les milieux de vie pour aînés

Lors de son point de presse, le premier ministre a réitéré que l'urgence nationale prévaut toujours dans plusieurs milieux de vie pour aînés durement touchés par la crise et que des renforts continueront d'être déployés dans les jours à venir.

Déjà, on compte 11 000 inscriptions supplémentaires sur le site «Je contribue»

de personnes qui continueront d'être déployées dans les endroits où les besoins sont les plus criants. «On est en train de pourvoir tous les postes vacants et de reprendre le contrôle dans les milieux de vie qui accueillent des personnes âgées», a ajouté le premier ministre.

Pour procéder à la relance, plusieurs conditions devront être réunies

Le premier ministre a fait savoir qu'en plus du respect des consignes actuelles formulées par les autorités de santé publique, d'autres conditions devront être réunies pour que l'on procède à la relance de certains secteurs, notamment que la transmission virale soit sous contrôle dans les régions concernées et qu'elle le demeure dans tout le système de santé, afin d'éviter que des hôpitaux soient débordés.

«On va continuer de dénombrier des cas, comme partout dans le monde. Mais on va analyser la situation tous les jours et on va s'ajuster. C'est important que nos hôpitaux demeurent sous contrôle», a déclaré le premier ministre.

## Remerciements du jour

M. Legault a tenu à offrir ses remerciements du jour aux éducatrices qui se sont occupées des enfants des travailleurs de la santé depuis le début de la crise, de même qu'aux enseignantes et enseignants qui ont communiqué avec leurs élèves et qui

les ont soutenus dans leurs apprentissages depuis l'arrêt des classes.

*«Le gouvernement a décidé de ne pas rouvrir les écoles secondaires, les cégeps et les universités avant la fin août. On veut une réouverture graduelle. On ouvre donc seulement les écoles primaires et les services de garde. On pense que les étudiants du secondaire, du cégep et de l'université peuvent plus facilement suivre des cours à distance.»*

François Legault, premier ministre du Québec

## Faits saillants :

- En date du dimanche 26 avril 2020, à 18 h, il y avait au Québec 24 982 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, une augmentation de 875.
- 1 541 personnes étaient hospitalisées, dont 210 aux soins intensifs, une diminution de 5 par rapport au dernier bilan.
- 5 517 personnes initialement atteintes sont par ailleurs guéries de la COVID-19, une augmentation de 175 par rapport au dernier bilan.
- Le bilan des décès s'élève à 1 599 au Québec, une augmentation de 84 par rapport au dernier bilan.

Source : Cabinet du Premier ministre du Québec



## Ouverture des écoles primaires et des garderies le 11 mai

# Le nombre de cas demeure faible dans Pierre-De Saurel

**Sébastien Lacroix** | Les 2 Rives

**Alors que les écoles primaires et les garderies devraient ouvrir leurs portes de façon facultative le 11 mai, la région semble toujours être épargnée par le coronavirus. Dimanche dernier, on comptait 14 cas de COVID-19 dans le Réseau local de santé (RLS) Pierre-De Saurel, soit seulement deux de plus que la semaine précédente.**

Avec un taux de 27,4 cas par 100 000 habitants, le RLS de Pierre-De Saurel se classait dans le top-15 de la province.

Le nombre de cas pour Sorel-Tracy, qui s'était élevé à dix, le 23 avril, a même été revu à la baisse et s'établissait à neuf lors de la mise à jour du 25 avril. Une situation qui a d'ailleurs touché plusieurs villes qui ont vu le nombre de cas diminuer.

Devant le nombre de questionnements que ç'a suscités, la Direction de la Santé publique (DSP) de la Montérégie a fait une mise au point le lendemain. « Ces cas sont maintenant comptabilisés dans une autre région, car après vérifications, il a été démontré qu'ils ne résidaient pas en Montérégie », a-t-on indiqué.

La DSP a également fait savoir que le total du nombre de cas confirmés qui est publié est cumulatif et qu'il inclut donc les personnes qui sont guéries. Malgré une demande en ce sens, il ne nous a pas été possible de savoir combien de personnes se sont rétablies de la COVID-19 dans la MRC de Pierre-De Saurel. Puisque c'est une information que ne possède pas la DSP de la

Montérégie pour le moment.

Il ne nous a pas non plus été possible de connaître le nombre de tests qui ont été effectués dans la région de Sorel-Tracy. Puisque la DSP reçoit seulement ceux des personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19.

Ce ne sont toutefois pas toutes les personnes qui sont testées. Puisque les tests se font d'abord auprès des patients hospitalisés, des professionnels de la santé ainsi que les usagers et le personnel des milieux d'hébergement.

« Nous sommes persuadés qu'il y a des gens qui ont la COVID-19 dans votre région sans avoir reçu le diagnostic », rappelle l'agente d'information, Chantal Vallée.

### Réouverture des écoles primaires et des garderies le 11 mai

Lundi, le gouvernement Legault a annoncé que « si et seulement si » la situation demeure « sous contrôle », les services de garde et les écoles primaires rouvriront à compter du 11 mai à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui s'arrête à Contrecoeur. Dans le cas des écoles et des garderies de la CMM, une réouverture se ferait le 19 mai.

De leur côté, les écoles secondaires, les Cégeps et les Universités demeureront fermés jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Les élèves pourront avoir recours à un enseignement à distance plus soutenu pour poursuivre leur cheminement académique. Une exception sera accordée aux élèves à la formation professionnelle qui pourront retourner en

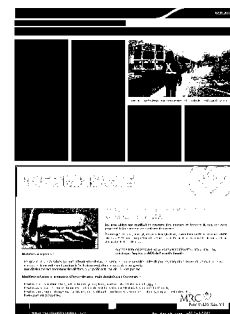
classe en demi-groupe.

Dans les écoles primaires, une limite de 15 enfants par classe sera imposée pour respecter les règles de distanciation. Comme les écoles secondaires seront fermées, elles pourraient être utilisées pour respecter les ratios.

Les enfants ne seront pas obligés de retourner à l'école ou à la garderie. D'autant plus que le gouvernement a déjà annoncé que les examens du Ministère sont annulés pour cette année. Les élèves passeront donc au niveau suivant selon le jugement de leur enseignant. Dans le cas des services de garde, les places des enfants seront conservées jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

Il sera même déconseillé d'envoyer dans les écoles et les garderies les enfants qui présentent une santé précaire ou dont les parents ont des maladies chroniques. Même chose pour le personnel de plus de 60 ans ou avec une condition médicale particulière qui seront invités à se retirer.

Dès cette semaine, il sera possible d'aller récupérer le matériel scolaire. Il sera aussi possible d'emprunter une des tablettes que le gouvernement fournira aux plus vulnérables, en plus de la connexion nécessaire.



# Écoles primaires, services de garde et garderies rouvriront le 11 mai

**L**e premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé, lundi, qu'une première partie de son plan de déconfinement s'amorcera à la mi-mai. Plusieurs écoles primaires, les services de garde et les garderies rouvriront leurs portes le lundi 11 mai.

Par [erickdeschenes@journaldelevis.com](mailto:erickdeschenes@journaldelevis.com)

Rappelant que la situation est sous contrôle au Québec si l'on fait exception de ce qui se déroule actuellement dans plusieurs résidences pour aînés, le premier ministre a indiqué que ces établissements rouvriront leurs portes le 11 mai, sauf dans le Grand Montréal. Pour cette partie du Québec, plus durement touchée par l'épidémie de la COVID-19, les écoles primaires, les services de garde et les garderies accueilleront de nouveau des enfants le mardi 19 mai.

«Présentement, la situation est sous contrôle dans les hôpitaux, c'était la condition la plus importante afin qu'on rouvre les écoles et les entreprises. [...] Quatre autres raisons ont motivé notre décision, soit que la réouverture de ces établissements permettra de nouveau aux élèves en difficulté de profiter de services, les risques de complication à la suite d'une infection sont minimes pour les enfants, nous avons le feu vert de la Santé publique et également parce que la vie doit tout simplement continuer (comme un vaccin n'arrivera que dans 18 ou 24 mois)», a expliqué M. Legault.

Toutefois, les enfants qui feront leur retour en classe, en service de garde ou en garderie vivront une toute nouvelle réalité. À l'école, les élèves et les enseignants devront respecter la règle de distanciation physique (garder 2 mètres entre chaque personne). Pour y arriver, les classes compteront un maximum de 15 enfants.

Également, Québec demande que les enfants qui ont des problèmes de santé ou qui ont des parents qui ont des problèmes de santé demeurent à la maison. Ajoutons également que ce

retour en classe, en service de garde ou en garderie n'est pas obligatoire. Rappelons que le gouvernement a précédemment annoncé que les examens du ministère de l'Éducation sont annulés cette année et que les élèves passeront au niveau suivant selon le jugement de leur enseignant.

Notons cependant que le gouvernement provincial pourrait faire marche arrière si l'épidémie reprenait du poil de la bête, ont soutenu François Legault et le Dr Horacio Arruda, le directeur national de santé publique. «Nous allons suivre la situation chaque jour. Si un problème survenait, nous allons nous réajuster», a affirmé le premier ministre du Québec.

## Déconfinement graduel

Si les jeunes Québécois peuvent retourner en classe, en service de garde ou en garderie, les adolescents et les étudiants devront attendre à la fin de l'été avant d'entrer de nouveau dans une école. En effet, Québec ne prévoit qu'une réouverture des écoles secondaires, des cégeps et des universités que pour le début de la nouvelle année scolaire (fin août, début septembre).

«Nous désirons une réouverture graduelle. Ces élèves utilisent davantage le transport en commun, où la règle du deux mètres ne peut pas être respectée. De plus, ils ont plus de facilité pour étudier à distance grâce aux moyens technologiques. [...] On ne veut pas retourner tout le monde (à l'école ou dans les entreprises) en même temps. Pourquoi on fait ça? Pour ne pas perdre le contrôle dans les hôpitaux», a déclaré M. Legault, après avoir indiqué que le plan de déconfinement des entreprises allait être dévoilé mardi.

Du même souffle, Horacio Arruda a fait savoir que les directives sanitaires sont toujours en place, notamment que l'interdiction de tenir des rassemblements est maintenue jusqu'à nouvel

ordre.

«N'interprétez pas parce qu'on rouvre les écoles que tout le monde peut se mettre à circuler n'importe où. Vous devez éviter tout rassemblement et ne pas organiser un party de famille», a martelé le directeur national de santé publique.

## Situation au Québec et dans la région

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre a également dévoilé le bilan de l'évolution des cas. Lundi, 84 nouveaux décès provoqués par la COVID-19 avaient été répertoriés dans la province, faisant passer le total de Québécois ayant succombé à la maladie à 1 599.

875 nouveaux cas d'infection ont été confirmés, faisant passer lundi le total de cas confirmés depuis le début de la crise à 24 982. Toujours le 27 avril, 1 541 Québécois étaient hospitalisés en raison du nouveau coronavirus, dont 210 aux soins intensifs. À cette date, 5 517 Québécois s'étaient rétablis de la COVID-19.

En Chaudière-Appalaches, quatre nouveaux cas ont été confirmés lundi. Depuis le début de la crise, il y a donc 378 résidents de la Chaudière-Appalaches qui ont contracté la COVID-19, dont 224 Lévisiens. Parmi ces derniers, 226 résidents de la région s'étaient remis de l'infection, en date de lundi.

Toujours le 27 avril, sept résidents de la Chaudière-Appalaches étaient hospitalisés, tous en soins intensifs. Soulignons qu'aucun nouveau



décès provoqué par la COVID-19 n'a été annoncé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) depuis plus d'une semaine. Depuis le début de la crise, sept résidents de la région ont perdu leur combat contre la maladie.

# La CSDN participe à la lutte contre la COVID-19

**C**omme d'autres acteurs du réseau de l'éducation, la Commission scolaire des Navigateurs (CSND) participe à l'effort collectif lors de la crise de la COVID-19.

L'ensemble des éducatrices en services de garde et une dizaine de concierges sont appelés à travailler au sein des neuf services de garde d'urgence mis sur pied par différents services de la CSDN en collaboration avec les directions d'écoles concernées. De plus, une cinquantaine de concierges de l'organisation prêtent main-forte au Centre Paul-Gilbert, à l'Hôtel-Dieu de Lévis et au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.

Le Centre de formation professionnelle de Lévis (CFPL), qui offre les programmes Santé, assistance et soins infirmiers ainsi qu'Assistance aux personnes en établissement et à domicile, a remis au CISSS de Chaudière-Appalaches 750 blouses, 700 boîtes de gants et une trentaine de boîtes de masques.

La générosité du CFPL a également permis le don d'une trentaine de boîtes de lingettes, d'une quinzaine de boîtes de masques de procédures et d'une trentaine de contenants de désinfectant pour les mains aux



# QUÉBEC ANNONCE UN RETOUR EN CLASSE DÈS LE 11 MAI

**QUÉBEC | Le Premier ministre François Legault a dévoilé hier une partie de son plan de déconfinement. Dès le 11 mai, les écoles primaires et les garderies reprendront du service et accueilleront les enfants.**

M. Legault a tenu à rappeler que cette réouverture graduelle de la province est due au contrôle de la situation dans les hôpitaux. « C'était la condition la plus importante à remplir », souligne-t-il.

Ce dernier a encore une fois précisé que le retour en classe et en garderie n'était pas obligatoire. « Ce n'est pas le temps d'aller exposer des enfants [ou des parents] qui ont des problèmes de santé », assure le Premier ministre.

Certaines règles seront mises en place afin de respecter la distanciation physique de deux mètres. Pour ce faire, Québec s'assurera de limiter à 15 le nombre d'élèves par classe. Le port du masque sera aussi obligatoire pour les éducatrices en garderie.

Le bien-être des enfants, plus précisément ceux en difficulté d'apprentissage, a entre autres motivé la décision du Premier ministre à rouvrir des écoles et les garderies. « Pour ne pas qu'ils soient absents pendant 6 mois et [s'assurer] qu'ils soient suivis », indique-t-il.

M. Legault soutient d'ailleurs « que c'est bon pour les enfants de revoir leurs amis et de ne pas rester encore enfermer. [...] On rouvre les écoles pour une question sociale. [...] L'immunité collective, ce n'est pas prouvé, mais ça sera un bénéfice secondaire si jamais c'est le cas ».

## FIN DES CLASSES POUR LE SECONDAIRE ET CIE

Les écoles secondaires, les cégeps et les universités reprendront leur cour normale qu'à partir de la fin du mois d'août 2020. Une des raisons est notamment que les élèves et les étudiants utilisent davantage les transports en commun. « C'est aussi plus facile de suivre les cours à distance », ajoute François Legault. Chose qui est plus évidente à caractériser qu'au primaire.



**Communiqué (s)**



# Le personnel de soutien scolaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île demande le report de l'ouverture des écoles

---

NEWS PROVIDED BY

**Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →**

May 04, 2020, 10:13 ET

---

MONTRÉAL, le 4 mai 2020 /CNW Telbec/ - Le Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (SSÉPÎ), affilié à la CSQ, demande au gouvernement le report de la réouverture des écoles du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

## **Le personnel de soutien scolaire, de précieux collaborateurs**

Depuis le début de la crise sanitaire, le SSÉPÎ encourage ses membres à contribuer à l'effort collectif. « Nous avons maintenu les services de garde d'urgence ouverts et ce, non sans faire face aux difficultés. Plusieurs de nos membres se sont aussi portés volontaires pour aider dans le secteur de la santé », affirme Stéphane Soumis, président du SSÉPÎ-CSQ.

« Or, considérant l'ampleur de la situation actuelle, il nous semble prématuré de parler d'une réouverture à court terme des écoles situées sur le territoire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Rappelons que celui-ci couvre, entre autres, les arrondissements de Montréal-Nord et de Rivière-des -Prairies » souligne monsieur Soumis. « Évidemment, nous continuerons à travailler avec le centre de service pour s'assurer d'être prêt pour un retour éventuel à l'école. Or, nous souhaitons que la Santé publique reprenne le contrôle de la situation, bien avant de parler de réouverture! ».

## **La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) du même avis**

De son côté, la FPSS-CSQ demande au premier ministre du Québec de revoir son plan de réouverture des établissements scolaires de la région de Montréal, alors que plusieurs de ses membres sont concernés.

« Fidèle à notre habitude, nous souhaitons collaborer avec le gouvernement afin que le retour en classe se fasse aussi bien pour le personnel que pour les enfants. Or, il nous semble difficile actuellement d'envisager une réouverture sécuritaire des écoles sur le territoire de la CMM alors que la crise sanitaire y est si aigüe » explique monsieur Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ. « Pourquoi ne pas décider d'emblée de repousser la réouverture du 19 mai à une date future? Ça permettrait à tout le monde de reprendre son souffle et d'assurer la santé d'un plus grand nombre. Surtout que le personnel de soutien est au front depuis le début de la crise sanitaire » ajoute monsieur Pronovost.

### **Profil du SSÉPÎ-CSQ**

Le SSÉPÎ-CSQ représente une trentaine de corps d'emplois de soutien scolaire dans la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il regroupe plus de 3000 membres dans les établissements primaires, secondaires et les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle de cette commission scolaire.

### **Profil de la FPSS-CSQ**

La Fédération du personnel de soutien scolaire est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories d'emploi réparties en 24 commissions scolaires et 19 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 30 000 membres.

SOURCE Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

For further information: Marie-Claude Tremblay, vice-présidente aux communications et à la mobilisation, SSÉPÎ-CSQ, C: 514 708-5899

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **LA TROUSSE PACIFIQUE POUR LA MAISON ENVOYÉE AUJOURD'HUI AUX FAMILLES!**

Montréal, le 4 mai 2020 – Bien connu du milieu de l'éducation pour ses programmes pédagogiques, l'**Institut Pacifique** met son expertise en **résolution de conflits** et en enseignement des **compétences sociales** au service des familles en confinement.

Ainsi, il lance **La trousse pacifique** comprenant près de 40 pages d'informations et d'activités destinées aux parents et aux enfants d'âge scolaire.

Depuis ce matin, des dizaines d'organisations sont donc invitées à diffuser cet **outil à télécharger gratuitement**. L'objectif étant de le faire parvenir rapidement aux familles, dont bon nombre vivent les défis relationnels du confinement depuis plusieurs semaines maintenant. Un récent sondage CROP<sup>1</sup> révèle d'ailleurs que 56% des parents observeraient une détérioration de l'état psychologique et émotionnel de leurs enfants durant la pandémie.

« Grâce à notre engagement dans la communauté et au lien de confiance qui s'est développé, nous recevons des témoignages, de part et d'autre. Ils vont tous dans le même sens : les familles vivent une pression et un sentiment de désorganisation qui peuvent générer des conflits », explique Shirlane Day, directrice générale de l'Institut Pacifique.

### **Diminuer les tensions en période d'incertitude**

Si un retour en classe est prévu pour une partie des élèves, la pandémie ne tire pas encore à sa fin. Ainsi, plusieurs parents continueront d'être sollicités par l'organisation familiale en temps de crise et d'observer des tensions au quotidien.

*La trousse pacifique* peut s'avérer d'une précieuse aide pour conserver un climat sain dans leur maisonnée :

- En abordant des thèmes tels, le conflit, la gestion de la colère, l'écoute véritable et la recherche de solutions, ses feuillets informatifs permettent de **désamorcer et prévenir les situations explosives**.
- L'enfant y trouve également des moyens pratiques et adaptés à son âge pour **gérer ses conflits avec autonomie**.

- Des contenus ludiques (jeux, exercices et images à colorier), permettent aussi à l'enfant d'intégrer ces apprentissages dans le plaisir et de **mobiliser la fratrie autour d'une activité constructive**.
- *La trousse pacifique* constitue un **guide d'accompagnement au quotidien** contribuant à installer une harmonie durable.

### **Créer une harmonie durable à la maison grâce à une approche reconnue**

Développés en partenariat avec le milieu universitaire, les contenus de l'Institut Pacifique s'appuient sur une approche rigoureuse. La solidité de ses fondements pédagogiques et l'importance de leur impact ont également été démontrées par des études indépendantes.

Salué par l'**UNESCO** et nommé **Partenaire émérite de la lutte contre l'intimidation** par le gouvernement du Québec, l'Institut Pacifique est également reconnu par le ministère de l'Éducation avec qui il a coécrit divers programmes par le passé.

**Téléchargez dès maintenant *La trousse pacifique* pour la maison sur [institutpacifique.com](http://institutpacifique.com) !**

<sup>1</sup>Sondage CROP : la santé mentale des Québécois à l'heure de la COVID-19 (réalisé en avril 2020 pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais).

-30-

Renseignements et demande d'entrevue : Diane Jeannotte  
Tél. 514 772-8019 / [dianej@djcom.ca](mailto:dianej@djcom.ca)

# COVID-19 - La CNESST outille le milieu scolaire pour une réouverture des écoles préscolaires et primaires en toute sécurité

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail →**

Mai 04, 2020, 16:53 ET

---

QUÉBEC, le 4 mai 2020 /CNW Telbec/ - En vue de la réouverture graduelle de la majorité des écoles préscolaires et primaires du Québec à compter du 11 mai prochain, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) rend disponibles des outils pour soutenir les acteurs du milieu scolaire dans leur prise en charge de la santé et la sécurité du travail. Ces outils visent à garantir que les activités puissent reprendre dans les conditions les plus sûres possibles dans le contexte de la COVID-19.

Conçus spécifiquement pour le milieu scolaire, un guide de normes sanitaires, une affichette ainsi qu'une liste de vérifications quotidiennes peuvent être téléchargés dès maintenant sur le site Web de la CNESST.

Ces outils ont été élaborés par la CNESST, de concert avec la Direction générale de la santé publique et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le but est de répondre aux préoccupations des employeurs et du personnel des établissements scolaires quant aux mesures à mettre en place pour éviter la propagation du virus.

## Citations

« La réouverture des écoles préscolaires et primaires dans les prochains jours représente un retour sur les lieux de travail pour des milliers de membres du personnel scolaire, partout au Québec. C'est une rentrée scolaire comme le Québec n'en aura jamais connu. Ces outils sont le résultat de la collaboration entre la CNESST, la Direction générale de la santé publique et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ils ont pour objectif de réduire la propagation du virus et de protéger la santé et la sécurité des travailleurs. J'invite l'ensemble des acteurs du milieu de l'éducation à prendre connaissance des outils disponibles et à les utiliser. »

- *Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie*

« Le respect des règles de prévention à l'école représentera certes un défi, tout spécialement auprès des plus jeunes élèves, mais grâce à la trousse préparée par la CNESST, les directions et l'ensemble du personnel des établissements scolaires seront bien outillés et pourront reprendre le chemin de l'école en toute confiance. »

- *Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*

« Notre première priorité, à la CNESST, est que les travailleurs puissent accomplir leurs tâches sans affecter leur santé et leur sécurité. Cela s'applique aux enseignantes et aux enseignants, qui jouent un rôle de haute importance auprès des enfants du Québec. La trousse que nous lançons aujourd'hui offre un accompagnement pratique, pour un retour en classe sûr pour toutes et tous. »

- *Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST*

## **Le Québec se remet au travail**

La trousse d'outils de la CNESST s'inscrit dans la foulée de sa plus récente campagne de sensibilisation intitulée *Le Québec se remet au travail*. La campagne vise à rappeler l'importance de prendre tous les moyens pour protéger la santé et assurer la sécurité des

travailleurs. Employeurs et travailleurs doivent collaborer pour que la reprise des activités se fasse de manière sécuritaire. Plus que jamais, chacun a un rôle à jouer.

À noter que la trousse sera évolutive et s'adaptera aux mesures et aux recommandations de la Direction générale de la santé publique.

## Liens utiles

- Pour télécharger les outils de la trousse conçus pour le milieu scolaire : [cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx](https://cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx);
- Pour obtenir du soutien ou des renseignements de la part de la CNESST, communiquez avec nos préposés en ligne : [cnesst.gouv.qc.ca/nous-joindre/Pages/nous-joindre.aspx](https://cnesst.gouv.qc.ca/nous-joindre/Pages/nous-joindre.aspx).

## La CNESST, votre porte d'entrée en matière de travail

La CNESST offre aux employeurs et aux personnes salariées une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire. Elle a notamment pour mission de gérer le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, un fonds entièrement autofinancé dont elle est fiduciaire.

Pour plus d'information, visitez notre site Web à [cnesst.gouv.qc.ca](https://cnesst.gouv.qc.ca) et suivez-nous sur Facebook ([facebook.com/cnesst](https://facebook.com/cnesst)), Twitter ([twitter.com/cnesst](https://twitter.com/cnesst)) et LinkedIn ([linkedin.com/company/cnesst](https://linkedin.com/company/cnesst)).

Source : CNESST

Direction générale des communications

Téléphone : 1 866 966-4705

SOURCE Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

## Liens connexes

<http://www.cnesst.gouv.qc.ca>

# Déconfinement de Montréal - Québec solidaire demande au gouvernement de ne pas mettre la charrue devant les bœufs

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Aile parlementaire de Québec solidaire →**

Mai 05, 2020, 06:00 ET

---

MONTRÉAL, le 5 mai 2020 /CNW Telbec/ - Alors que la réouverture des commerces de détail du grand Montréal est repoussée d'une semaine, Québec solidaire incite le premier ministre François Legault à aller plus loin dans sa révision du calendrier de déconfinement et à repousser, en toute cohérence, l'ouverture des écoles et des services de garde dans la région métropolitaine. La deuxième opposition juge qu'il est temps de faire les choses dans l'ordre et cesser de mettre la charrue devant les bœufs.

« Je m'explique mal comment M. Legault peut juger que la crise n'est pas suffisamment sous contrôle pour rouvrir les commerces montréalais le 11 mai, mais qu'elle l'est suffisamment pour rouvrir les écoles et les services de garde de la région comme prévu dans son calendrier initial. Le premier ministre doit nous dire sur quels critères précis il se base pour juger que la situation à Montréal mérite de retarder l'ouverture des commerces, mais pas des écoles et des services de garde », martèle la responsable de Québec solidaire en matière d'éducation et de famille, Christine Labrie.

Pour Mme Labrie, puisque la situation n'est pas sous contrôle dans la région montréalaise, la fermeture des services de garde d'urgence, prévue le 19 mai, doit elle aussi être repoussée.

« Si on va de l'avant trop vite avec la fermeture des services de garde d'urgence, on va se retrouver avec des parents qui travaillent dans les services essentiels, mais qui n'ont pas accès à une place. C'est complètement illogique, sachant que le gouvernement reconnaît que ce n'est



pas encore sous contrôle dans nos services de santé. En plus, si on ouvre tout en même temps le 19 mai, on ne respecte pas les principes du déconfinement graduel », fait valoir la députée solidaire.

## **Faire les choses dans l'ordre**

La cheffe de la deuxième opposition, Manon Massé, encourage le premier ministre à prendre un pas de recul et à refaire les choses dans le bon ordre en ce qui a trait à l'échéancier de déconfinement.

« Le gouvernement a présenté un calendrier de déconfinement avant même d'avoir repris le contrôle de la situation. La valse-hésitation de la dernière semaine nous démontre que les choses ont été faites dans le désordre. J'invite M. Legault à faire une pause et à revoir son approche, au moins pour la région de Montréal. Avant d'annoncer un échéancier de déconfinement, le premier ministre devrait d'abord reprendre le contrôle dans les CHSLD et offrir des renforts suffisants au personnel de la santé surmené. Il faut qu'il démontre qu'il peut respecter les six conditions établies par l'OMS avant de rouvrir l'économie », réitère la porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé.

Québec solidaire propose dans l'ordre de :

1. Reprendre le contrôle de la situation dans les CHSLD et résidences pour aînés en s'assurant que les indicateurs de mortalité, d'hospitalisation et de contamination sont à la baisse;
2. S'assurer que le dépistage massif annoncé se soit effectivement matérialisé et que le portrait épidémiologique qui en ressort démontre que la contamination est sous contrôle dans la population;
3. Présenter un plan pour que les milieux de travail soient en mesure d'offrir les mesures de protection requises et respecter les balises de la santé publique;
4. Proposer un échéancier de déconfinement;
5. Procéder au déconfinement progressif et faire respecter les balises de la santé publique dans les milieux de travail.